



RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL

2019



RAPPORT FINANCIER

BANK OF AFRICA

PLUS DE 60 ANS DE DÉVELOPPEMENT CONTINU



1959-1994 D'UNE BANQUE PUBLIQUE...



- **1959** : Création de la Banque
- **1972** : 1^{ère} implantation à l'étranger - Succursale de Paris
- **1975** : Introduction en Bourse

1995-2006 ...À UNE BANQUE UNIVERSELLE...



- **1995** : Privatisation de la Banque
- **2000** : Ouverture des Bureaux de Représentation à Londres et à Pékin
- **2004** : 1^{ère} Banque non européenne à recevoir un rating social au Maroc

2007-2020 ...VERS UN GROUPE MULTINATIONAL



- **2007** : Démarrage des activités de BBI Londres
- **2008** : Acquisition de 35% de *BOA Group*
- **2013** : Emission d'un *Eurobond* de 300 m\$ à l'international
- **2015** : - Nouvelle dénomination « BMCE Bank of Africa » renforçant la dimension africaine du groupe
 - Montée dans le capital de *BOA Group* à 75%, de la Banque de Développement du Mali à 32,4% et de LCB Bank à 37%
 - Lancement du programme *African Entrepreneurship Award*
- **2016** : 1^{ère} banque à émettre un emprunt obligataire « *Green Bonds* » lors de la Cop 22
- **2019** : Lancement de la filiale Bank of Africa Shanghai
- **2020** : BMCE Bank of Africa devient **Bank of Africa**

1959-1994

NAISSANCE D'UNE BANQUE OUVERTE SUR LE MONDE

Née en 1959, sous l'impulsion de Feu sa Majesté le Roi Mohammed V, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur a été fondée pour stimuler le commerce extérieur du Maroc.

1995-2006

BANQUE UNIVERSELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MAROC

Privatisée en 1995, elle devient filiale du Groupe *FinanceCom*. Cette étape marque un tournant dans l'histoire de la Banque et lui permet d'élargir son portefeuille d'activités. En s'appuyant sur son expertise de départ de banque de commerce extérieur, Bank of Africa développe une banque universelle, s'impose comme une référence dans le secteur bancaire national et devient un acteur de premier plan dans le développement économique du Royaume.

Bank of Africa accélère son développement à l'international.

2007-2020

NOUVEL ELAN, AMBITIONS PANAFRICAINES ET INTERNATIONALES

Compte tenu des fortes potentialités du développement permanent du Continent Africain, Bank of Africa concrétise ses ambitions de devenir une Banque Panafricaine à caractère international. D'autres acquisitions s'ensuivent et viennent confirmer l'engagement durable dans lequel s'inscrit le groupe sur le Continent.

Confortée par ses réussites à l'international, Bank of Africa poursuit son expansion en implantant ses activités en Chine et au service de l'Afrique. La Banque change de dénomination pour devenir naturellement "Bank of Africa". Le groupe s'impose alors comme un acteur économique et financier incontournable en Afrique, s'appuyant sur un puissant réseau et une présence dans 20 pays.

BANK OF AFRICA AUJOURD'HUI

UN GROUPE BANCAIRE MULTI-MÉTIERS ET MULTI-ENSEIGNES

Bank of Africa compte parmi les principaux groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, elle se présente comme un groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le leasing, le factoring et le crédit à la consommation.

UNE BANQUE INTERNATIONALE AVEC UN FOCUS AFRICAIN

Bank of Africa est aujourd'hui le Groupe Bancaire marocain affichant la plus importante présence à l'international avec une couverture dans 31 pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord.

Le Groupe emploie plus de 15 200 employés à travers le monde, avec plus de 1 800 points de ventes au service de près de 6,6 millions de clients.

ADOSSEMENT À UN GROUPE PUSSANT

Bank of Africa est une filiale du Groupe marocain privé *FinanceCom*, détenant un portefeuille d'activités dans des domaines porteurs et diversifiés. Ses ambitions régionales et internationales s'articulent principalement autour de 5 pôles : finance, assurance, immobilier, télécommunication et tourisme.

APPARTENANCE AU GROUPE FINANCECOM



CORE BUSINESS

- BANK OF AFRICA

Banque universelle et troisième groupe bancaire privé du Maroc avec des parts de marché de crédits et dépôts de 12,4% et 13,5% respectivement.

- RMA

Parmi les leaders du marché de l'assurance au Maroc, avec 15% de parts de marché.

RELAIS DE CROISSANCE

- ORANGE

Deuxième opérateur de téléphonie mobile du Maroc, comptant 14,5 millions de clients.

- GREEN OF AFRICA

Société dédiée à l'investissement dans les énergies renouvelables.

- CTM

Société leader des secteurs Transport de voyageurs et Messagerie au Maroc.

- RANCH ADAROUCH

Plus grand élevage d'Afrique de bovins.

- BIO BEEF

1^{ère} unité d'abattage, de découpe et de transformation de viande rouge au Maroc.

PRIVATE EQUITY

- FINATECH

Holding spécialisée dans les nouvelles technologies de l'information à travers quatre pôles d'activités : *Energie & Infrastructures Systèmes & Technologies*

- AIR ARABIA MAROC

Première compagnie aérienne *low cost* marocaine.

- BRICO INVEST

Chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement.

PATRIMOINE

- ARGAN INVEST

Pôle de gestion des fonds d'investissements du groupe FinanceCom.

- CAP ESTATE

Filiale immobilière du groupe au capital de 225 Millions de dirhams.

- REVLY'S

Société de financement touristique détenue à part égale entre le groupe FinanceCom et Aman Resort.

- RISMA

Gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc.

- O TOWER

Entité détenue conjointement par Bank of Africa, RMA et FinanceCom, portant le projet de la Tour Mohamed VI.

INTERNATIONAL

- FINANCECOM INTERNATIONAL

Filiale dédiée au pilotage des Sociétés de gestion d'actifs et de Patrimoine du Groupe à l'échelle mondiale.

UN GROUPE BANCAIRE RESPONSABLE ET ENGAGÉ

Bank of Africa se distingue par un fort engagement dans les domaines de l'environnement et de la responsabilité sociale et sociétale. Le Groupe a d'abord développé son action il y a plus de 25 ans à travers sa Fondation BMCE Bank qui continue à innover et augmenter le nombre de ses programmes en faveur de l'éducation et de l'environnement et le soutien aux start-ups africaines. Par ailleurs, les actions de la Fondation BOA-filiales présente dans sept pays visent à la fois l'amélioration de l'accès aux soins dans toutes les régions d'un pays et l'amélioration de la qualité des soins prodigues.

Aussi, fort des engagements et acquis de ses Fondations, leur approche et démarche intégrant les principes de durabilité, Bank of Africa a mis en place une équipe de professionnels du développement durable et RSE qui lui a permis d'intégrer dans ses processus de décision des critères environnementaux et sociaux, d'être actifs dans les grandes initiatives internationales dans ce domaine (Les Principes d'une finance à Impact Positif de l'UNEP FI, Equator Principles, Global Compact, Mainstreaming Climate Action, Green Investment

Principles for the Belt & Road). Du fait de l'application des meilleurs standards internationaux en la matière, Bank of Africa est reconnue pour son leadership et ses performances ESG au Maroc et dans le Monde.

BANK OF AFRICA ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE & LA RSE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX



Bank of Africa **premier signataire africain**, en **2000**, de la déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable du PNUE.



Mise en place d'un **Système de Gestion Environnemental et Social** des risques en partenariat avec IFC en **2008**.



Adoption volontaire de Bank of Africa aux **Principes de l'Equateur (EP)** en **mai 2010**. Ensemble de normes visant à déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux dans le domaine du financement de projets d'un montant >10 millions de dollars.



Bank of Africa adhère au **Global Compact** en apportant son soutien à ses dix Principes, relatifs aux respects des droits de l'Homme, des normes de travail, de protection de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre la corruption. Mise en ligne, en octobre 2017 du 1^{er} rapport « *Communication On Progress* » ayant obtenu le statut « **Global Compact Active COP's** » en 2016.



Bank of Africa s'engage en faveur du climat en rejoignant l'initiative **"Mainstreaming Climate Action within Financial Institutions"** – ou « l'Intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières » en 2016



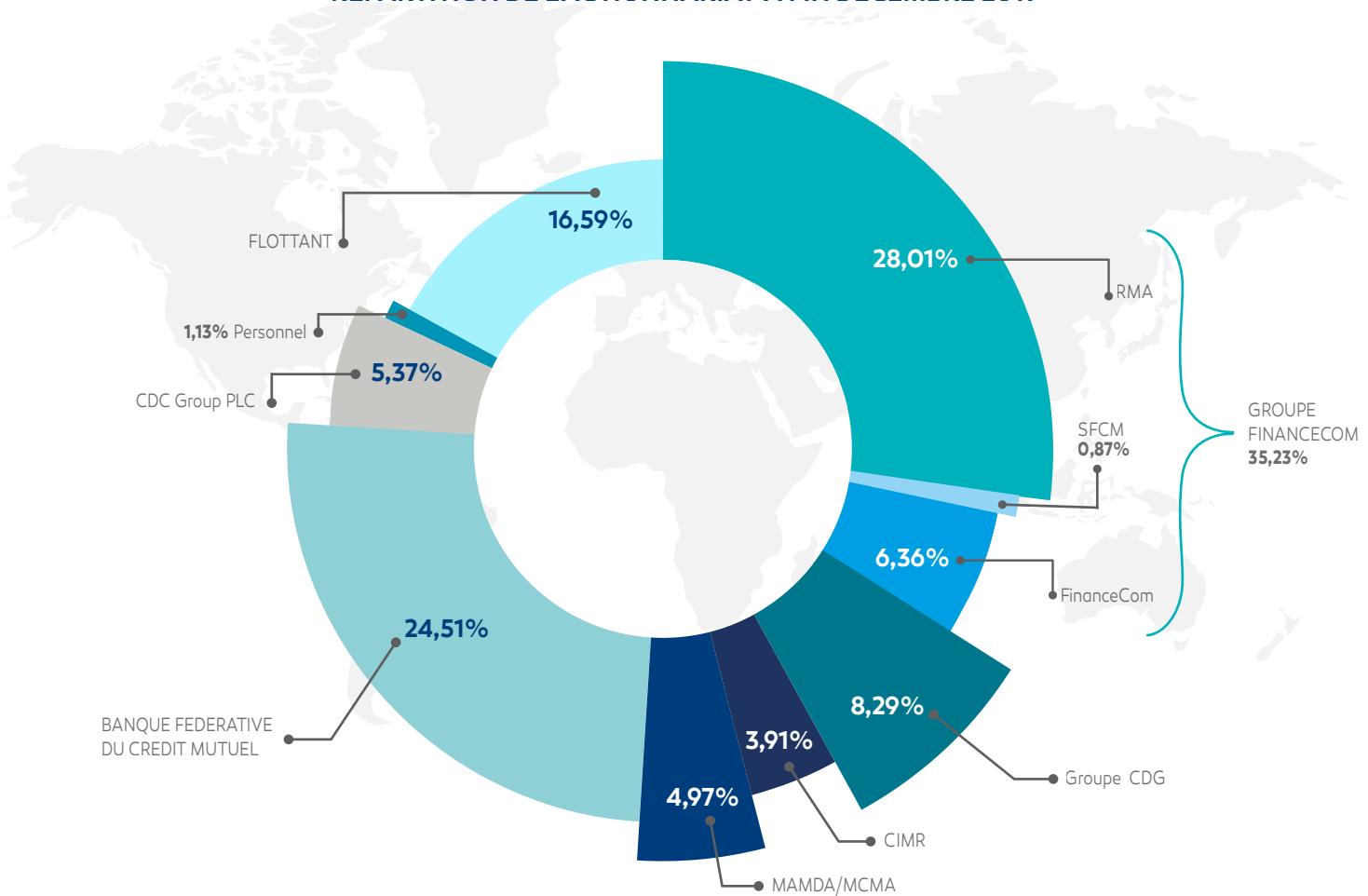
Membre fondateur des **Principles for Responsible Banking** en 2019 et des **Principles for Impact Finance** en 2017.



Bank of Africa est la 1^{ère} Banque africaine à soutenir l'initiative chinoise **Green Investment Principles for the Belt & Road (GIP)**.

ACTIONNARIAT

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT À FIN DÉCEMBRE 2019



PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

RMA

Acteur solide et ambitieux, et compagnie d'assurances leader en Afrique du Nord, s'appuyant sur un réseau de proximité et une innovation permanente.

FINANCECOM

Groupe industriel et financier marocain de premier plan opérant dans différents domaines d'activités à fort potentiel de croissance.

GROUPE CDG

Institution publique marocaine qui a pour mission d'investir et de soutenir des projets d'envergure pour renforcer le développement économique et les infrastructures du Maroc.

BFCM - GROUPE CM-CIC

Groupe bancaire de premier plan implanté en France et à l'international, la BFCM est une holding regroupant des activités de banque de détail, de bancassurance et de monétique.

CDC GROUP PLC

Créé en 1948, CDC Group Plc est la plus grande institution financière britannique de développement dans le monde, détentrice d'un portefeuille d'investissement de plus 6 Milliards de Dollars et qui a pour mission principale de renforcer sa présence économique en Afrique.

LES MÉTIERS DU GROUPE BANK OF AFRICA

DES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES ET UNE ENVERGURE MULTINATIONALE

Bank of Africa a constitué un portefeuille d'activités complémentaires autour des métiers de la finance : banque commerciale, banque d'affaires, assurance, services financiers...

En outre, conformément à sa vocation initiale, le Groupe a développé ses activités à l'international, en Europe d'abord, puis en Afrique et enfin en Chine. Aujourd'hui, Bank of Africa est devenue un acteur bancaire de référence, grâce à un solide ancrage sur le territoire marocain et sur le reste du continent africain.

3^e

Banque en termes de total bilan

avec 12,4% de part de marché pour les crédits et 13,48% pour les dépôts

2^e

Bancassureur

avec un taux d'équipement de 34,53%

3^e

Gestionnaire d'Actifs

avec 12,8% de part de marché

MAROC

Banque commerciale	Services financiers spécialisés	Banque d'affaires	Autres activités
BANK OF AFRICA - Groupe BMCE	Maroc Factoring 100% Maghrebail 52,5% Salafin 60,79% RM Experts 100%	BMCE Capital 100% BMCE Capital Gestion 100% BMCE Capital Bourse 100%	Locasom 97,4% Euler Hermes Acmar 20% Eurafric Information 41% Conseil Ingénierie et Développement 38,90% Africa Morocco Links 51%

INTERNATIONAL

AFRIQUE	EUROPE
Bank of Africa 72,41%	BMCE International Holding 100%
LCB Bank 37%	BMCE Euroservices 100%
Banque de Développement du Mali 32,4%	

ASIE

Succursale Bank of Africa Shanghai

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

UN PUISSANT RÉSEAU AU MAROC ET À L'INTERNATIONAL

Implanté dans 31 pays, dont 20 en Afrique, et avec une présence de plus de 1 800 points de vente, Bank of Africa se présente comme un modèle marocain de développement international. En particulier, le Groupe a consolidé des liens forts avec le continent Africain ce qui lui permet d'accompagner les plus importants projets d'investissement du continent. C'est également la première banque marocaine à avoir ouvert un bureau de représentation en Chine en 2000.



+15 200
Collaborateurs

31
Pays

+1 800
Points de vente

6,6
Millions Clients

UNE VOCATION PANAFRICAINE

2^{ÈME} GROUPE PANAFRICAIN EN TERMES DE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

BOA-BENIN
Création : 1990
Nombre d'agences : 50

BOA-BURKINA FASO
Création : 1997
Nombre d'agences : 52

BOA-CÔTE D'IVOIRE
Création : 1996
Nombre d'agences : 40

BOA-GHANA
Création : 2011
Nombre d'agences : 26

BOA-MALI
Création : 1983
Nombre d'agences : 57

BOA-NIGER
Création : 1994
Nombre d'agences : 30

BOA-TOGO
Création : 2013
Nombre d'agences : 13

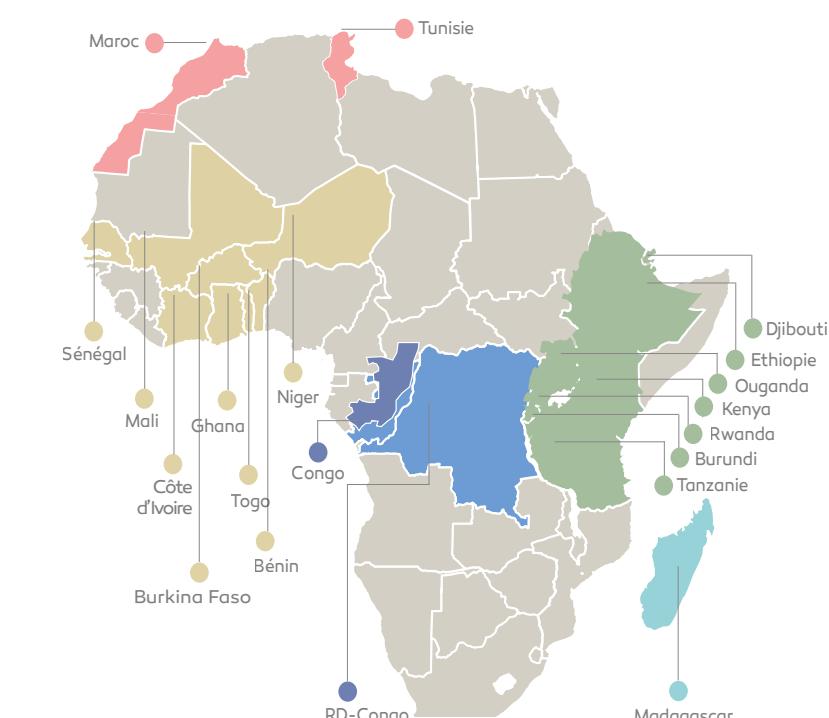
BDM SA-MALI
Création : 1983
Nombre d'agences : 59

BANK OF AFRICA
Création : 1959
Nombre d'agences : 732

TUNISIE
Création : 2006
BMCE Capital Tunisie

BOA-RWANDA
Création : 2015
Nombre d'agences : 14

BOA-MER ROUGE
Création : 2010
Nombre d'agences : 10



BURUNDI
Banque de Crédit du Bujumbura : 2008
Nombre d'agences : 23

BOA-OUGANDA
Création : 2006
Nombre d'agences : 35

BOA-TANZANIE
Création : 2007
Nombre d'agences : 26

BOA-KENYA
Création : 2004
Nombre d'agences : 31

BOA ÉTHIOPIE
Création : 2014
Bureau de représentation

BOA MADAGASCAR
Création : 1999
Nombre d'agences : 92

2^e

Groupe panafricain par son rayonnement géographique : 20 pays et 4 zones économiques

1^e

Banque marocaine à s'implanter en Afrique subsaharienne en 1989

3

Filiales africaines de renom : BOA Group, Banque de Développement du Mali et LCB Bank

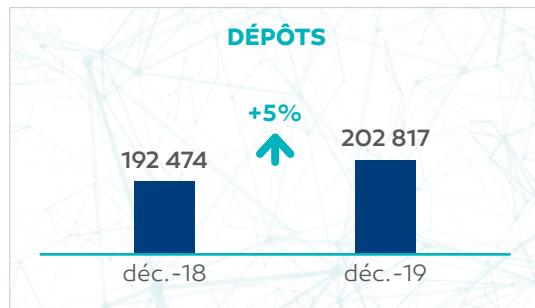
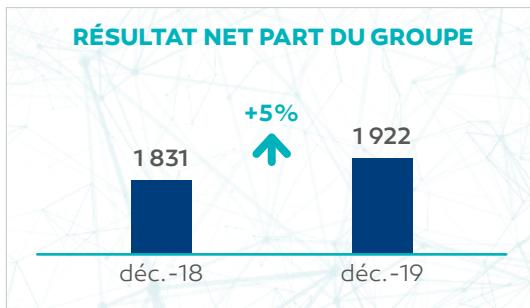
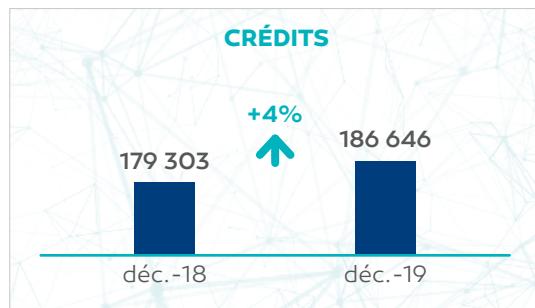
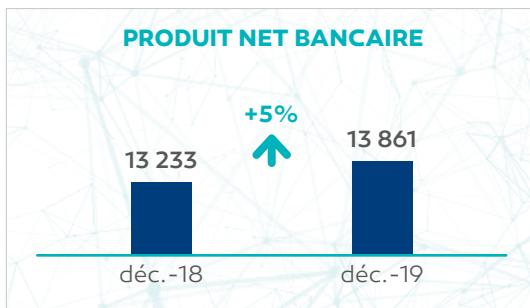
UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

COMPTES CONSOLIDÉS

- **Hausse de +22% des Capitaux Propres part du Groupe** de Bank of Africa passant à 22,5 milliards de DH à fin décembre 2019 contre 18,4 milliards de DH en 2018.
- **Levée de 3,6 milliards de dirhams suite à l'opération d'augmentation de capital** en deux tranches par (i) Conversion de dividendes en actions au titre de l'exercice 2018 de 0,7 milliard de DH et (ii) par Appel Public à l'Epargne de 1 milliard de DH ainsi qu'à l'augmentation de capital réservée au nouvel actionnaire CDC Group Plc de 1,9 milliard de DH.
- **Hausse du Résultat Net part du Groupe de +5% à 1,9 milliard de DH avec une contribution de l'activité au Maroc de 60% et de l'International de 40% au Résultat Net Part du Groupe :** 33% pour l'Afrique et 7% pour l'Europe.

- Augmentation du **Produit Net Bancaire consolidé de +5%** s'établissant à 13,9 milliards de DH, grâce notamment au **résultat sur opérations de marché et à la marge sur commissions**.
- **Effort commercial avec la hausse des crédits** à la clientèle de +4% et **des dépôts clientèle** consolidés de +5,4%.
- **Amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe**, avec une évolution maîtrisée des charges générales d'exploitation à +3%, soit un coefficient d'exploitation **consolidé de 58,2%** versus 59,1% en 2018.

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE (MILLIONS DE DIRHAMS)

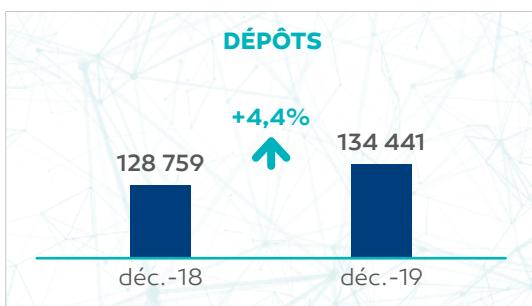
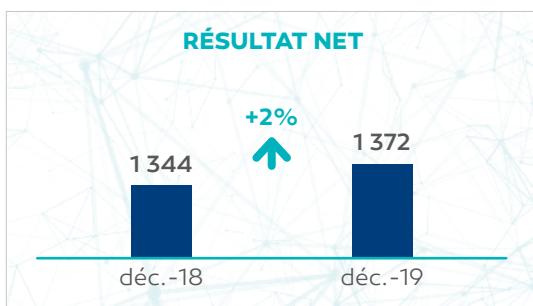
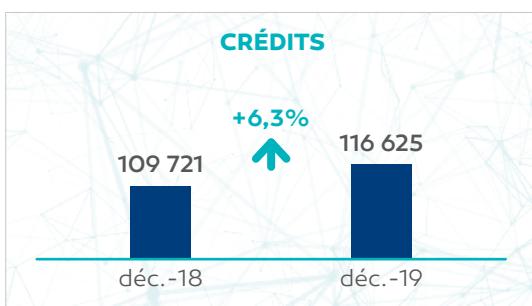
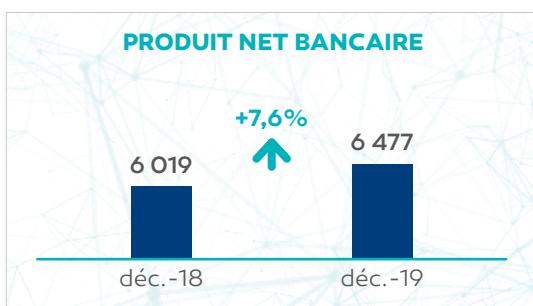


COMPTE SOCIAUX

- Croissance du **Résultat Net** de la Banque au Maroc de +2% s'établissant à 1,4 milliard de DH.
- Progression du **Produit Net Bancaire de la maison mère de +7,6%** grâce à la performance du **résultat des opérations de marché** et à la bonne tenue des **commissions** de +6,7%.
- Hausse des crédits à la clientèle de +6%.

- **Progression des dépôts de la clientèle de +4,6% pour la maison mère**, induisant **une amélioration de la part de marché de 22 points de base à 13,62%** à fin décembre 2019 contre 13,40% à fin décembre 2018.
- **Amélioration significative du coefficient d'exploitation social à 56,3%** versus 59,7% en 2018 grâce, notamment, à une évolution des charges générales d'exploitation contenue à +1,4%.

ACTIVITÉ SOCIALE (MILLIONS DE DIRHAMS)



NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE BANK OF AFRICA TEMOIGNANT D'UNE BANQUE PANAFRICAINE ENGAGEE

Nouvelle dénomination sociale **BANK OF AFRICA**, par abréviation **BOA** - telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mars 2020 - illustrant davantage **l'engagement et l'ancrage panafricain de la Banque et de son Groupe**.

POURSUITE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Accélération de la mise en oeuvre de la **stratégie de digitalisation pour un accompagnement réussi des nouveaux usages des clients** :

- Refonte intégrale de la plateforme de la **Banque à Distance BMCE Direct Web** : crédit flexible, virement, dynamisation de Dabapay.
- Déploiement de la plateforme de **crédit immobilier en ligne**.
- Lancement du portail de **Global Banking BMCE Business Online** dédié à la clientèle Entreprise : Cash Management et Trade Finance.

ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT DES PORTEURS DE PROJETS ET DES TPME FAVORISANT L'INCLUSION FINANCIERE

Lancement du programme **CAP TPE 2020**, s'inscrivant dans le cadre des **Hautes Orientations Royales**, et visant à mettre en place des **dispositifs financiers**, et **non financiers** nécessaires à l'accompagnement des Autoentrepreneurs, entrepreneurs individuels, et TPMEs.

Fort engagement, depuis 10 ans, dans l'accompagnement extra-financier à travers :

- (i) **Appui à l'accès au financement** avec la création et l'animation d'un écosystème de référence avec plus de 40 partenaires et un réseau d'incubateurs « Blue Space » ;
- (ii) **Soutien des TPMEs** à travers l'Observatoire de l'Entreprenariat, les cycles de conférences régionales, le Club PME, le Club Entrepreneuriat et la ligne de crédit « Women in Business » ;
- (iii) **Accompagnement des citoyens** avec l'éducation financière des collégiens, lycéens, salariés et ménages.

UNE BANQUE QUI CONTINUE A SE DISTINGUER

BANK OF AFRICA primée pour la **3^{ème} année consécutive « Élu Service Client de l'année 2020 »** dans la catégorie Banque.

BANK OF AFRICA nommée pour la **3^{ème} année consécutive Top Employer** par **« Top Employer Institute »**. La filiale technologique **EAI** a également été désignée **Top Employer** parmi 1500 organismes reconnus dans plus de 118 pays à travers le monde.

Obtention par le Fondateur de la Fondation BMCE Bank, M. Othman Benjelloun et Mme Leila Mezian Benjelloun, Présidente de la Fondation, du Visionary Award, décerné par le centre de recherche américain Middle East Institute (MEI).

Décoration de la Présidente de la **Fondation BMCE Bank, Dr. Leïla Mezian-Benjelloun** de l'insigne **d'Officier de la Légion d'honneur de la République française**, en reconnaissance de son engagement pour la promotion de la culture et de l'éducation.

BANK OF AFRICA est le premier Supporter africain de la **nouvelle alliance sur la « Data » liée à la Finance Durable**.

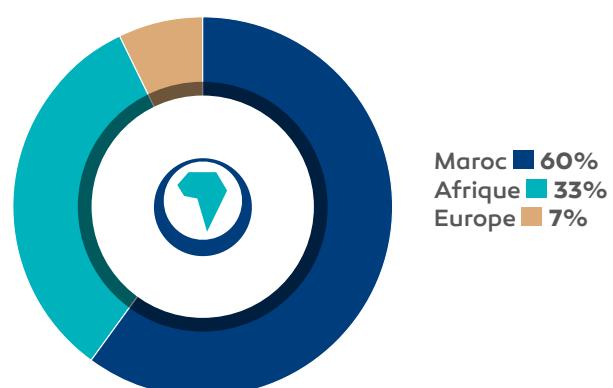
BANK OF AFRICA **signataire fondateur** des **« Principles for Responsible Banking » -PRB-** des Nations Unies lancés lors de l'Assemblée Générale et du Sommet sur le Climat à New York. Les PRBs représentent **une nouvelle alliance entre l'ONU et le secteur bancaire mondial**.

Soutien par BANK OF AFRICA des **« Green Investment Principles » -GIP-** sous l'égide de l'Initiative chinoise **Belt and Road**, étant ainsi la première Banque au Maroc et en Afrique à faire partie des GIP.

Partenariat avec le **World Environment Center** en faveur de l'Efficacité des Ressources au sein des entreprises.

RÉSULTAT NET PART GROUPE

À FIN DÉCEMBRE 2019 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



PROJET DE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts, et de la Loi 17 -95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et des articles 29 et suivants des Statuts Bank of Africa, pour vous rendre compte de l'activité de Bank of Africa au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

RESULTATS ET INDICATEURS BILANTIELS CONSOLIDÉS

REALISATIONS FINANCIERES DU GROUPE BANK OF AFRICA

Le Total Bilan du Groupe Bank of Africa s'élève à Dh 316 milliards au 31 décembre 2019, en hausse de 7% par rapport à 2018.

Les capitaux propres part du Groupe Bank of Africa atteignent DH 22,5 milliards en 2019 contre DH 18,4 milliards en 2018, en progression de 22%. Le Groupe Bank of Africa a réalisé une augmentation de capital au 2ème semestre d'un montant global de DH 3,6 milliards : conversion d'une large proportion de dividendes en actions (DH 0,7 milliard), apport des actionnaires actuels d'un milliard de dirhams et augmentation de capital réservée à CDC (DH 1,9 milliard).

Le périmètre de consolidation est resté globalement stable entre 2018 et 2019, avec intégration d'une nouvelle entité dans le périmètre de consolidation du groupe Bank of Africa : OGS, filiale créée courant le premier semestre 2019 suite à la filialisation des activités en services des traitements bancaires.

L'encours des crédits consolidés a connu une hausse de 4% passant de DH 179,3 milliards en 2018 à DH 186,6 milliards en 2019. Hors Resales à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de 2,3%.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,4% sur la même période s'établissant à DH 202,8 milliards contre 192,5 milliards de dirhams en 2018.

Concernant les réalisations financières consolidées, le Produit Net Bancaire s'élève à DH 13,9 milliards en 2019 contre 13,2 milliards en 2018, soit une hausse de 5%, grâce principalement à la progression de la marge d'intérêt et du résultat des opérations de marché.

Le Résultat Brut d'Exploitation atteint DH 5,8 milliards, en hausse de 7%.

Pour sa part, le coût du risque totalise un montant de DH 2,2 milliards en 2019 contre DH 1,8 milliard en 2018, en hausse de 20%.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit ainsi à 1.922 MDH en 2019, en hausse de 5%.

CONTRIBUTION DES FILIERES AU RESULTAT NET PART DE GROUPE

Les contributions au Résultat Net Part de Groupe Bank of Africa par filière se présentent comme suit (en MDH) :

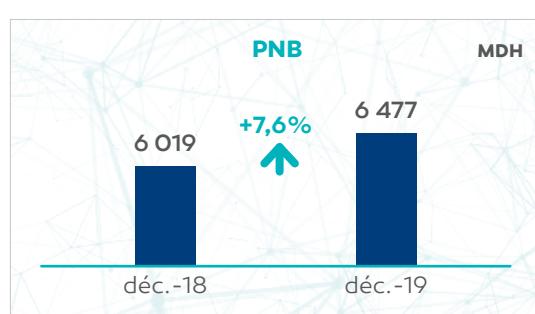
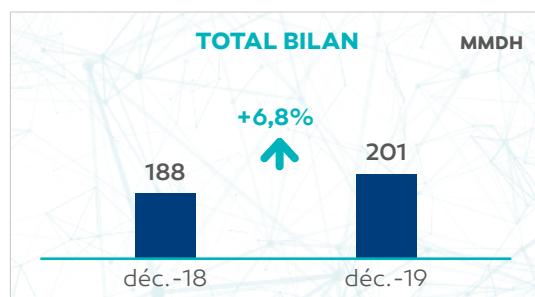
CONTRIBUTIONS AU RNPG En MDH	Déc.19	%Str	Déc.18	%Str	Var
MAROC	1.146	60%	883	48%	29,90%
BANK OF AFRICA	900	47%	665	36%	35,2%
FILIALES	246	13%	217	12%	13,5%
SFS	140	7%	113	6%	23,7%
GABA	113	6%	98	5%	15,4%
AUTRES	-6		6		na
ETRANGER	775	40%	949	52%	-18,3%
EUROPE	137	7%	113	6%	20,8%
AFRIQUE	638	33%	835	46%	-23,6%
RESULTAT NET PDG	1.922	100%	1.831	100%	4,9%

NB : La nouvelle filiale OGS a été intégrée dans la contribution de Bank of Africa car il s'agit d'une filialisation de la gestion de ses back-offices. Sa contribution est neutralisée par les opérations réciproques avec Bank of Africa.

La contribution des activités au Maroc représente 60% du RNPG global contre 48% en 2018, avec une contribution en hausse de 30%.

Les activités à l'international représentent 40% du RNPG global avec une contribution en baisse de 18%.

Les activités africaines représentent 33% du RNPG du Groupe, en baisse de 24% par rapport à 2018.

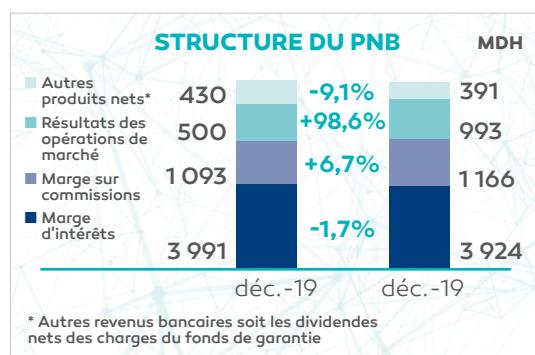


RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES DE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP SA

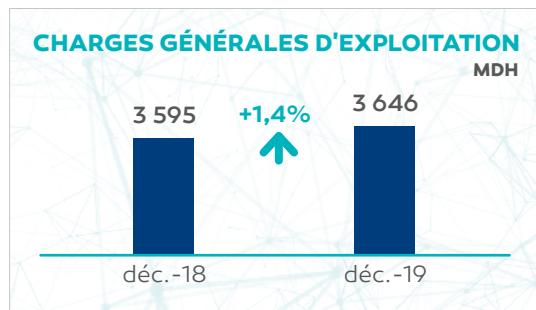
Le Total Bilan de la banque ressort à 201 MMDH à fin décembre 2019 contre 188 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de +6,8%.

Le PNB de la banque affiche une progression de +7,6%, passant de 6.019 MDH à fin décembre 2018 à 6.477 MDH à fin décembre 2019. Une hausse qui s'explique par l'effet conjugué de :

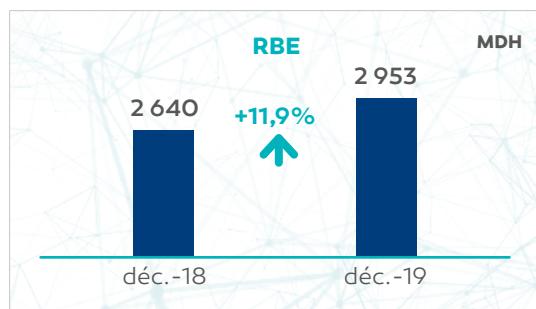
- L'évolution substantielle des résultats des opérations de marché avec une hausse de +99%, liée à la performance du portefeuille obligataire dans un contexte de baisse des taux parallèlement à la hausse des encours.
- La croissance des commissions de près de 6,7%,
- La baisse de la marge d'intérêt entre 2018 et 2019 de près de 1,7%.



Les frais généraux s'établissent à 3.646 MDH à fin décembre 2019, en hausse de +1,4% par rapport à fin décembre 2018. Il en ressort un coefficient d'exploitation de 56,3% en 2019 contre 59,7% en 2018, en amélioration de 3,4p%.

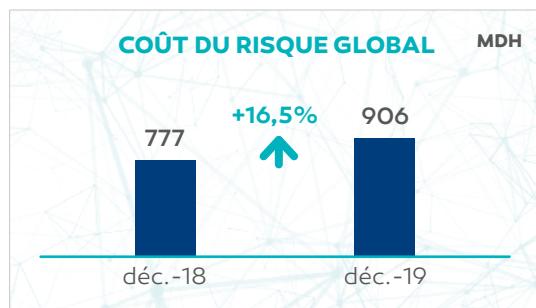


Le RBE atteint 2.953 MDH à fin décembre 2019 contre 2.640 MDH à fin décembre 2018, en augmentation de +11,9%.

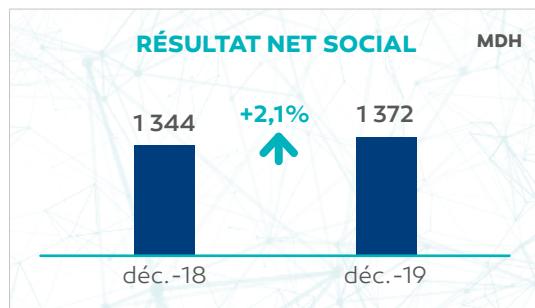


Le Coût du Risque Global s'élève à 906 MDH à fin décembre 2019 contre 777 MDH à fin décembre 2018, suite à :

- Des dotations aux provisions de 890 MDH à fin 2019 contre 965 MDH à fin 2018, en baisse de 7,9%
- Une dotation en PRG nette clientèle a été constatée à fin 2019 pour un montant de 291 MDH (soit 462 MDH en brut), contre 132 MDH à fin 2018
- Un niveau des Reprises de provisions clientèle de 303 MDH contre 322 MDH, en baisse de 6%.



Le résultat net de BANK OF AFRICA - BMCE Group S.A s'établit à 1.372 MDH à fin 2019 contre 1.344 MDH à fin 2018, en hausse de 2,1%.

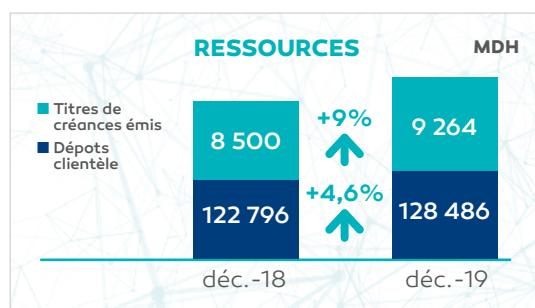


ELEMENTS D'ACTIVITÉ DE LA BANQUE AU MAROC

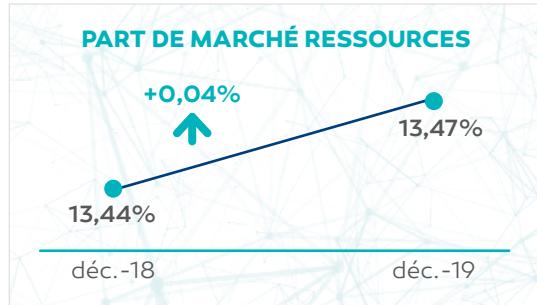
Ressources de la banque

Les ressources de la banque progressent de +4,6% pour ressortir à 139 MMDH à fin décembre 2019, contre 133 MMDH à fin décembre 2018. La part de marché des ressources s'inscrit en hausse de 0,04p% à 13,47% à fin décembre 2019 contre 13,44% à fin décembre 2018.

Les dépôts de la clientèle enregistrent une hausse de 4,6% pour s'établir à 128 MMDH à fin décembre 2019 contre 123 MDH à fin décembre 2018, induisant une hausse de la part de marché de +0,22p% à 13,62% à fin décembre 2019 contre 13,40% à fin décembre 2018.

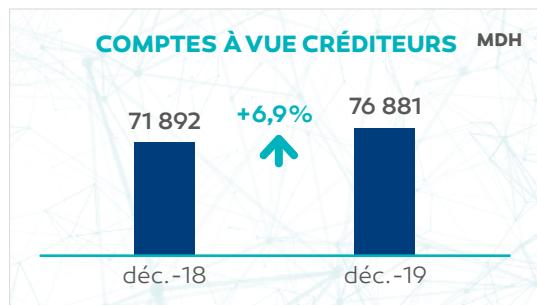


En termes de structure des ressources de la banque, la part des dépôts non rémunérés représente près de 59% du total des ressources à fin décembre 2019, contre 57% à fin décembre 2018.



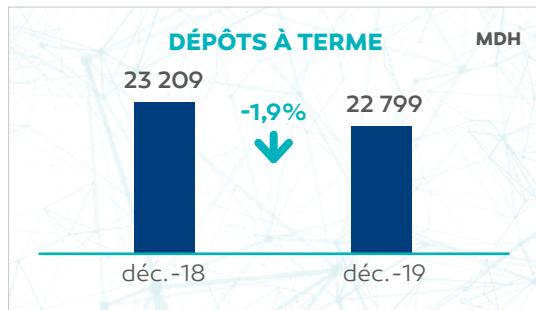
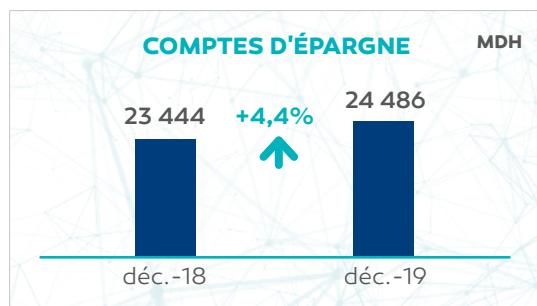
Les comptes à vue créditeurs s'inscrivent en hausse de +6,9%. Les encours comptes chèques évoluent de 3,8%, pour se fixer à 54,2 MMDH à fin décembre 2019. De même, les comptes courants marquent une progression de 15,1% pour s'établir à 22,7 MMDH.

La part de marché des comptes à vue créditeurs est passée de 12,88% à fin décembre 2018 à 13,06% à fin décembre 2019, en hausse de 0,18p%.



Les comptes sur carnets enregistrent une évolution de +4,4%, soit un encours passant de 23,4 MMDH à fin décembre 2018 à 24,5 MMDH à fin décembre 2019.

La part de marché des comptes sur carnet affiche un léger repli de 0,02p%, à 14,79% à fin décembre 2019 contre 14,81% à fin décembre 2018.

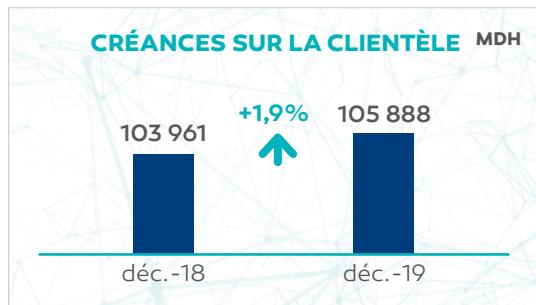


Les dépôts à terme fléchissent de 1,9% à 22,8 MMDH à fin décembre 2019 contre 23,2 MMDH à fin décembre 2018.

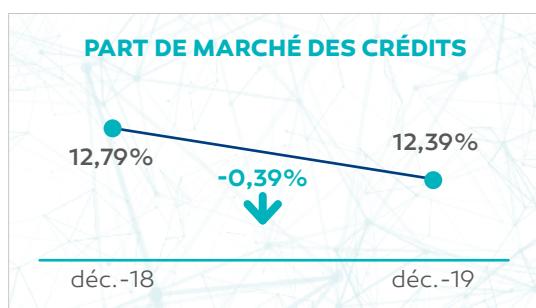
La part de marché des dépôts à terme ressort en hausse de +0,52p% à 14,64% à fin décembre 2019 contre 14,11% à fin décembre 2018.

Créances sur la clientèle

Les crédits clientèle s'inscrivent en hausse de 1,9% pour s'établir à 106 MMDH à fin décembre 2019 contre 104 MMDH fin décembre 2018.

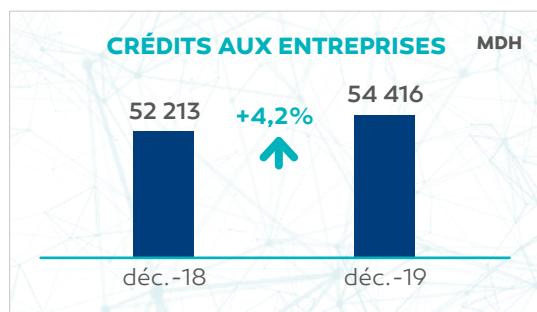


Dans le même registre, la part de marché des crédits est passée de 12,79% à fin décembre 2018 à 12,39% à fin décembre 2019, soit -0,39p%.



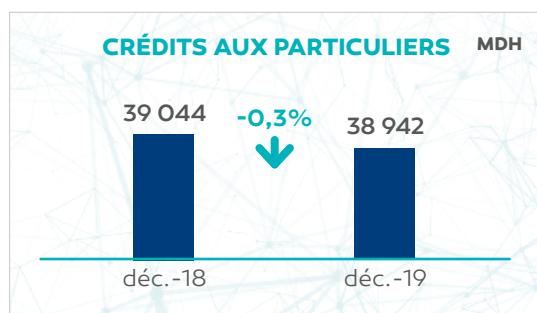
Les crédits aux entreprises s'inscrivent en hausse de +4,2%, pour ressortir à 54,4 MMDH à fin décembre 2019, tirée principalement par la hausse des crédits de trésorerie de +9,1%, des crédits à l'équipement de +0,6%.

La part de marché des crédits aux entreprises s'est rétractée de 0,12p% à 11,85% à fin décembre 2019 contre 11,97% à fin décembre 2018.



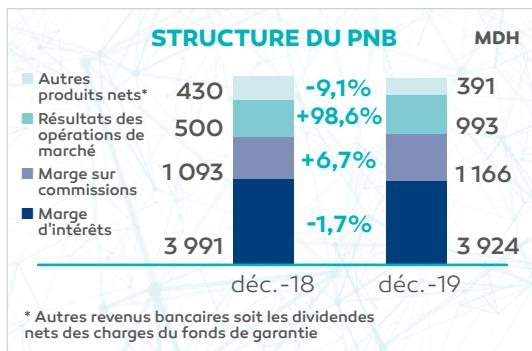
Les crédits aux particuliers ont enregistré une légère baisse de 0,3%, à 39 MMDH à fin décembre 2019. Une baisse qui s'explique par l'effet conjugué de la hausse des crédits immobiliers aux particuliers de près de 1,9% et de la régression des crédits à la consommation de 7,6%.

La part de marché des crédits aux particuliers accuse une baisse de 0,52p% pour se fixer à 14,71% à fin décembre 2019 contre 15,23% à fin décembre 2018.



PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB de Bank of Africa s'élève à 6.477 MDH à fin décembre 2019 contre 6.019 MDH à fin décembre 2018, soit +7,6%.



La marge d'intérêts s'élève à 3.924 MDH à fin décembre 2019 contre 3.991 MDH à fin décembre 2018, en baisse de 1,7%, en raison de :

- i) Une légère contraction de la marge d'intérêt clientèle de la banque de 0,7%, en raison principalement de l'effet combiné de :
 - Léger repli de l'encours moyen des crédits de 1% soit près de 1 MMDH, principalement les crédits à l'équipement avec -8,9%, les crédits à la consommation avec -10%. De même, le rendement des crédits a enregistré une baisse de près de 14 points de base.
 - Conjointement, les dépôts moyens s'inscrivent en diminution de 2% entre 2018 et 2019, suite principalement à la baisse des comptes rémunérés de -7,8%, particulièrement des comptes à terme avec une régression de -19%.

En outre, les dépôts non rémunérés se sont appréciés de +2,9%, soit +2 MMDH, notamment les comptes courants avec +5,9% et les comptes chèques de +1,5%. Par conséquent, le coût de ressources de la banque s'est amélioré de 13 points de base par rapport à fin décembre 2018.

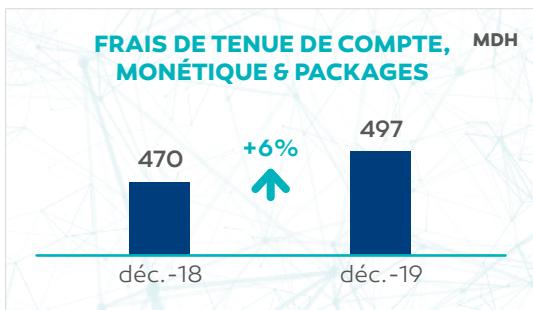
- ii) Une quasi-stagnation de la marge de trésorerie suite à l'arrivée à terme de l'emprunt obligataire international (dernière échéance novembre 2018) combiné à un recours de refinancement plus important sur le marché monétaire.

Marge sur commissions

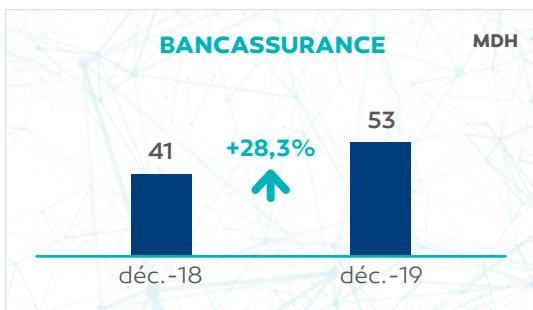
Les commissions s'inscrivent en hausse de près de 6,7% à 1.165 MDH à fin décembre 2019 contre 1.093 MDH à fin décembre 2018, tirées principalement par :

La hausse des commissions perçues sur les packages, monétique et les frais de tenue de compte de +6% tirée par :

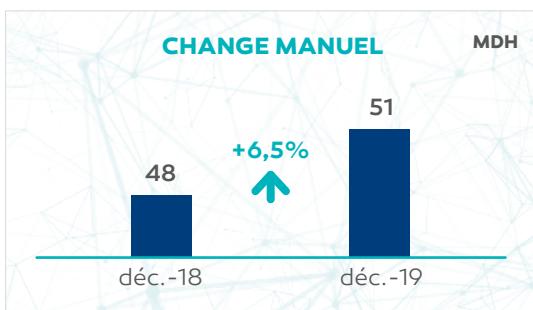
- La progression des redevances sur cartes de +9,6% suite essentiellement au lancement de la commercialisation de la carte World Elite en 2019. De même, la hausse des produits monétiques est liée à l'instauration d'une nouvelle commission en 2019 « ATM accessfees », d'une part, et à la progression des volumes des paiements et retraits au Maroc, d'autre part.



- La hausse des commissions perçues sur les packages de près de +6% entre 2018 et 2019, en raison de la progression du stock des packages de +51 112 Packs.
- La progression des commissions de «Bancassurance» de +28,3%. Il s'agit, en effet, du produit Prévoyance dont la progression affiche +10%. Pareillement, la hausse des commissions du produit Crescendo est liée à la progression du volume de près de 23%.



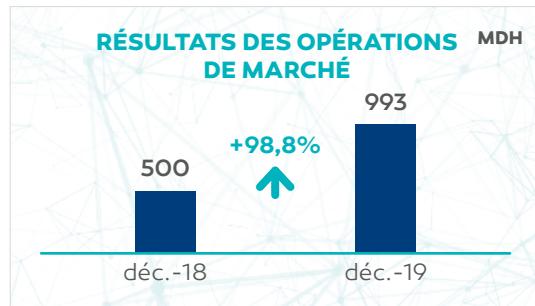
- La hausse des commissions « Change Manuel » de +6,5%, corrélée à la progression du volume de change réalisé en 2019.



RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

Le résultat comptable des opérations de marché ressort en hausse de +99% à 993 MDH à fin décembre 2019 contre 500 MDH à fin décembre 2018, en raison de :

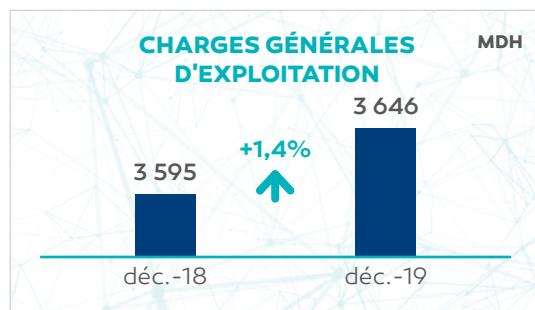
- La hausse de l'encours du portefeuille des OPCVM passant de 15.5 MMDH à fin décembre 2018 à 19 MMDH à fin décembre 2019,



- La progression du rendement de 1,6% à 3,10%, ayant engendré une hausse des plus-values nettes de 469 MDH entre décembre 2018 et décembre 2019. Une performance attribuable à la baisse de la courbe de taux sur l'ensemble des maturités entre décembre 2018 et décembre 2019.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 3.646 MDH en 2019, en hausse de +1,4% par rapport à fin décembre 2018.



En effet, les charges du personnel ressortent en progression de +1,7%, à 1.631 MDH à fin décembre 2019, en raison de :

- i) L'intégration en 2019 des charges du personnel de la nouvelle succursale Shanghai.
- ii) La quasi-stagnation de la masse salariale fixe liée à la baisse des effectifs entre 2018 et 2019, combinée à l'effet de l'augmentation de mérite annuelle attribuée en 2019.

Les autres charges d'exploitation s'inscrivent en hausse de 1,2% à 2.015 MDH, en raison principalement de l'intégration de la succursale de Shanghai en 2019 engendrant des charges d'exploitation additionnelles.

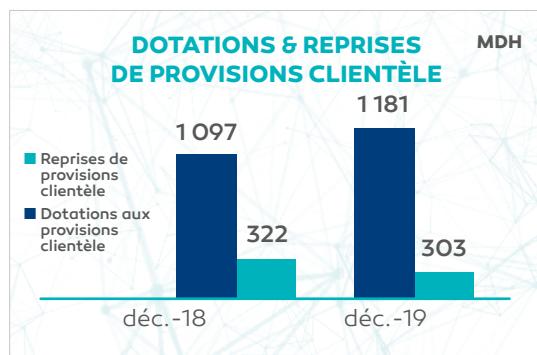
En outre, la banque a opté également pour une limitation d'ouverture des agences, en procédant à l'ouverture de 2 nouvelles agences entre 2018 et 2019, portant ainsi le réseau à 732 agences à fin décembre 2019.

En conséquence des séries de mesures initiées par la banque ces dernières années afin de réduire son niveau des charges d'exploitation, le coefficient d'exploitation ressort à 56,3% à fin décembre 2019 contre 59,7% à fin décembre 2018, en amélioration de 3,4p%.

COUT DU RISQUE

Le Coût du Risque global s'élève à 906 MDH à fin 2019 contre 777 MDH à fin 2018.

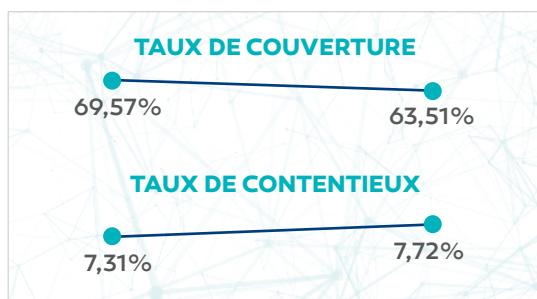
Les Dotations aux provisions clientèle s'élèvent à 1 181 MDH à fin 2019 (dont 890 MDH de dotations aux provisions et 291 MDH de PRG clientèle nette) contre 1 097 MDH à fin 2018 en hausse de 7,7%.



Les Reprises affichent une baisse pour s'établir à 303 MDH à fin 2019 contre 322 MDH à fin 2018, soit -6%.

Le taux de couverture des créances est passé de 69,57% à fin 2018 à 63,51% à fin 2019.

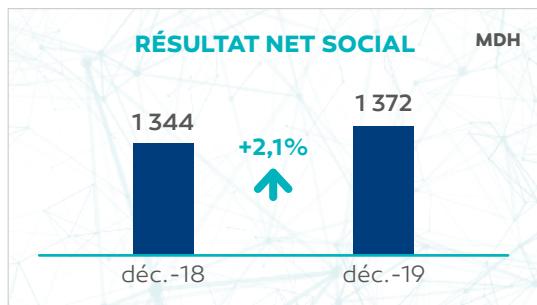
Le taux de contentieux des créances est passé de 7,31% à fin 2018 à 7,72% à fin 2019.



L'encours des provisions pour créances en souffrance est en baisse de -3,1% passant de 5.630 MDH à fin 2018 à 5.456 MDH à fin 2019.

RESULTAT NET

Le résultat net de BANK OF AFRICA - BMCE Group S.A ressort à 1.372 MDH à fin 2019 contre 1.344 MDH à fin 2018, en hausse de 2,1%.



SERVICES FINANCIERES SPECIALISEES

Contribution	SFS		Salafin		Maghrébail		M.Factoring		RM Experts		Euler Hermes Acmar		
	MDH	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	723	724	322	348	389	355	12	18	-0,8	3,0	na	na	na
Evolution		0%		-7%		10%		-33%					
Frais Généraux	-240	-269	-125	-139	-71	-70	-21	-19	-23,6	-41,5	na	na	na
Evolution		-11%		-10%		1%		13%		-43%			
Coût du Risque	-210	-348	-101	-147	-100	-199	-9,8	-1,9	na	na	na	na	na
Evolution		-40%		-31%		-50%							
Résultat Net PDG	140	113	69	65	68	42	-2,0	3,4	-0,4	-1,2	4,4	3,4	
Evolution		24%		6%		64%							32%

La filière Services Financiers Spécialisés représente 7% du RNPG du Groupe. Sa contribution au RNPG a enregistré une hausse de 24% par rapport à fin 2018.

Salafin a enregistré un résultat net social de 116 MDH en 2019, en baisse de 9% par rapport à 2018, en raison de l'impact de la phase d'intégration post fusion-absorption de Taslif, qui a concerné le volet organisationnel, la mise à niveau RH, outre la convergence des Process et du Product Program.

Maghrébail affiche un résultat net social de 106,6 MDH, en hausse de 6% par rapport à 2018. Sa contribution au RNPG du Groupe est en hausse de 63,7%

Maroc Factoring affiche un résultat net social de 4 MDH en 2019, en hausse de 18% par rapport à 2018. Sa contribution au RNPG est négative à cause d'un retraitement IFRS du coût du risque.

RM Experts a enregistré un résultat net social déficitaire de -0,4 MDH en 2019, contre 5 MDH en 2018. Son business model est en cours de revue avec l'internalisation d'une partie de son activité au sein de la banque.

ACMAR, filiale spécialisée dans l'assurance-crédit détenue à hauteur de 20% et mise en équivalence, a enregistré un résultat net social de 22,2 MDH en 2019 contre 16,9 MDH fin 2018.

GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES

Contribution	GABA		BMCE Capital		BK Bourse		BK Gestion		
	MDH	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	362,7	348,2		196,9	190,2	15,2	7,5	150,6	150,5
Evolution		4%		4%			104%		0%
Frais Généraux	-306,7	-295,7		-234,2	-231,1	-33,8	-16,8	-38,7	-47,9
Evolution		4%		1%			101%		-19%
Coût du Risque	-9,3	0,0		-7,3	0,0	0,0	0,0	-2,0	0,0
Evolution									
Résultat Net PDG	113,2	98,2		52,8	52,1	1,8	-12,2	58,6	58,2
Evolution		15%			1,2%				1%

La filière « GABA » regroupe BMCE Capital, BMCE Capital Bourse et BMCE Capital Gestion.

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires représente 6% du RNPG. Elle enregistre une hausse de 15% de sa contribution au RNPG passant de 98 MDH en 2018 à 113 MDH.

BMCE Capital a enregistré une croissance de son résultat net consolidé de +3,5% passant de 52 MDH en 2018 à 53,8 MDH en 2019.

BMCE Capital Bourse a enregistré un bénéfice de 1,9 MDH contre une perte de 12 MDH en 2018.

BMCE Capital Gestion a enregistré un résultat net en quasi-stagnation à 58,9 MDH fin 2019.

AUTRES ACTIVITES AU MAROC

La filière « autres activités » du Groupe Bank of Africa regroupe les entités Locasom, EAI, CID, AML et BTI.

Contribution MDH	Autres		Locasom		EAI		CID		AML		btI Bank	
	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	125,9	143,3	125,9	143,3	na	na						
Evolution		-12%		-12%								
Frais Généraux	-98,9	-100,2	-98,9	-100,2	na	na						
Evolution		-1%		-1%								
Coût du Risque	3,8	-10,7	3,8	-10,7	na	na						
Evolution												
Résultat Net PDG	-6,5	6,2	22,0	22,9	0,0	-6,6	0,7	9,6	1,1	8,6	-30,2	-28,2
Evolution				-4%		-99%		-93%		-87%		

Locasom, la filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, a enregistré une hausse de 10% de son résultat net social pour atteindre 22 MDH.

EAI, la filiale technologique, a enregistré un bénéfice de 5 MDH.

CID, société d'ingénierie intervenant dans les projets de génie civil, de bâtiment, de transport et d'hydraulique, a enregistré un résultat net de 1,7 MDH en 2019, contre un résultat de 18,7 MDH en 2018. Cette évolution s'explique principalement par le réajustement à la baisse de la production du Pôle Aménagements Hydrauliques.

AfricaMorocco Link « AML » est une filiale opérant dans le transport maritime créée en 2016 en Joint-Venture avec l'armateur grec, ATTICA. Elle a enregistré un résultat de 2,17 MDH en 2019 vs 8,3 MDH en 2018.

Bank Al-Tamweel Wa Al-Inma « BTI » est la banque participative du groupe lancée en décembre 2017 en partenariat avec le Groupe Al Baraka Bank. Elle enregistre une perte de 59,2 MDH en 2019 contre une perte de 55 MDH en 2018.

RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES A L'ETRANGER

Contribution MDH	International		Europe		Afrique	
	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	6.687	6.424	575	518	6.112	5.905
Evolution		4%		11%		4%
Frais Généraux	-4.051	-3.906	-258	-238	-3.794	-3.669
Evolution		4%		8%		3%
Coût du Risque	-999	-369	-5	-34	-994	-336
Evolution		170%		-86%		196,1%
Résultat Net PDG	775	949	137	113	638	835
Evolution		-18%		21%		-24%

Au 31 décembre 2019, la contribution dans le RNPG consolidé des activités à l'international est en baisse de 18% passant de 949 MDH à 775 MDH, représentant 40% du RNPG global.

Cette baisse s'explique par les réalisations des activités africaines qui ont enregistré une baisse de leur contribution au RNPG de 24% due à une détérioration sensible du coût du risque.

ACTIVITES EN EUROPE

BIH affiche une contribution au RNPG en hausse de 21% par rapport à 2018 s'établissant à 137 MDH à fin décembre 2019. BBI Madrid affiche un résultat net social en devise locale en hausse de 17%, il passe de 7,9 MEUR à 9,3 MEUR. BBI UK enregistre une hausse de son résultat social de 52% s'établissant à 3,5 ME contre 2,3 ME en 2018.

ACTIVITES EN AFRIQUE

Contribution MDH	Afrique		BOA		LCB		BDM	
	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	6.112	5.905	5.891	5.619	221	286	na	na
Evolution		4%		5%		-23%		
Frais Généraux	-3.794	-3.669	-3.611	-3.473	-183	-196	na	na
Evolution		3%		4%		-6%		
Coût du Risque	-994	-336	-851	-353	-143	17	na	na
Evolution				141%				
Résultat Net PDG	638	835	602	732	-39	40	75	64
Evolution		-24%		-18%				18%

Les filiales BOA ont une contribution au RNPG en baisse de 18% par rapport à 2018. Leur contribution représente 31% du RNPG en 2019 (vs 40% en 2018).

La contribution au PNB global ressort à 5.891 MDH, en hausse de 5% par rapport à 2018. La contribution au coût du risque consolidé (après les retraitements IFRS) s'élève à -851 MDH.

Le RNPG des filiales BOA (selon les normes locales) ressort à 68,9 millions d'Euros (MEUR) en 2019 contre 82,6 MEUR en 2018, en baisse de 17%.

Bank of Africa a pris une participation supplémentaire en direct dans la filiale BOA Uganda. Le pourcentage d'intérêt dans cette filiale est passé

de 47,48% en 2018 (via le palier BOA) à 77,65%. Cette acquisition a été réalisée partiellement par échange de titres BOA Group avec le FMO. Aussi, le pourcentage d'intérêt dans la holding BOA Group a légèrement baissé de 72,85% à 72,41%.

La Congolaise des Banques a enregistré une perte de 15,6 MEUR contre une perte de 5 MEUR en 2018, suite à une baisse de 18% de son PNB et une hausse de 42% des dotations aux provisions nettes.

La Banque de Développement du Mali, société mise en équivalence, a vu son résultat net passer de 18,5 MEUR en 2018 à 21,4 MEUR en 2019, soit une progression de 16%.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE

Le Groupe Bank of Africa poursuit la consolidation de ses activités aussi bien :

i) au Maroc, à travers la conquête et la fidélisation de la clientèle, la poursuite de la collecte des dépôts et la favorisation de la bancarisation via un modèle hybride 'Phygital', Réseau physique d'agences & Digital

ii) qu'à l'international, à travers

- L'approfondissement et la rationalisation de la présence du Groupe en Afrique
- L'optimisation des activités du Groupe en Europe,

Parallèlement, et dans un contexte de rationalisation des moyens, la banque a initié dès 2018 un ensemble de mesures afin de maîtriser ses charges d'exploitation en adoptant notamment le principe d'ISO périmètre agence en conformité avec les orientations stratégiques de la banque.

Dans un tel contexte de croissance, la banque a procédé au renforcement de ses fonds propres en 2019. Le plan de refinancement s'est concrétisé en 2019 par une augmentation de capital de +3,6 MMDH : i) Conversion d'une large proportion de dividendes en actions, au titre de l'exercice 2018 (+0,7MMDH); ii) augmentation de capital réservée aux actionnaires actuels (+1,0MMDH); iii) augmentation de capital réservée à l'entrée de la CDC dans le capital de Bank of Africa (+1,9MMDH).

GESTION ACTIF / PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2019

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Coefficient LCR (Liquidity Coverage Ratio), affiche respectivement 314% sur base individuelle et 254% sur base consolidée au 31 décembre 2019 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les résultats des stress testing effectués au 31 Décembre 2019 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

A fin Décembre 2019, en excluant le portefeuille trading Book, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à 0.362 Mrd DH soit 9.3% de la MNI prévisionnelle.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.412 Mrd DH soit 2.9% des Fonds Propres de base.

LA LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS EST DISPONIBLE DANS LE RAPPORT ESG.



Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BANK OF AFRICA BMCE GROUP
140 Avenue Hassan II,
Casablanca



11, Avenue Bir Kacem
Souissi 10000 Rabat
Maroc

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 27.796.103, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.576.017. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relativement à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2019.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Autre point

Pour les événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Auditeurs Indépendants

ERNST & YOUNG
~~ERNST & YOUNG~~
33, Rue de Versailles, Abdellatif Ben Kaddou
CASABLANCA -
Tél. : (212-2) 2 35.78.00 - Fax : (212-2) 2 39.02.26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG
~~K.P.M.G.~~
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 87 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
Fouad LAHGAZI
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE ET RÉSUMÉ DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDÉ

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 27 Mars 2020.

ACTIF IFRS	Déc 19	Déc 18
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 450 591	14 310 554
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	29 913 430	25 104 686
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	794 295	1 011 536
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868	1 402 639
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 446 599	3 986 053
Titres au coût amorti	30 042 750	25 315 848
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 403 739	21 250 394
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	186 645 591	179 302 874
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des actifs d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	920 499	783 556
Actif d'impôt différé	1 767 563	1 615 532
Comptes de régularisation et autres actifs	6 631 296	7 199 267
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	930 990	874 360
Immeubles de placement	3 800 224	3 730 378
Immobilisations corporelles	9 222 503	7 640 031
Immobilisations incorporelles	1 079 156	987 571
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS	315 749 207	295 547 393

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Déc 19	Déc 18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	16 346 393	13 582 981
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	45 071 844	43 725 210
Dettes envers la clientèle	202 816 657	192 474 205
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	1 396 103	769 014
Passif d'impôt différé	1 179 957	1 179 765
Comptes de régularisation et autres passifs	10 379 406	9 350 024
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 172 574	1 039 395
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 590 170	9 585 289
TOTAL DETTES	287 953 104	271 705 883
Capitaux propres		
Capital et réserves liées	18 473 069	14 365 774
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	1 474 765	1 584 607
- Part des minoritaires	4 149 154	3 977 575
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	618 563	593 531
- Part des minoritaires	504 535	511 300
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	1 921 510	1 831 171
- Part des minoritaires	654 507	977 552
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	27 796 103	23 841 510
TOTAL PASSIF IFRS	315 749 207	295 547 393

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

Compte de Résultat IFRS	déc 19	déc 18
Intérêts et produits assimilés	15 350 928	14 934 916
Intérêts et charges assimilées	-5 436 906	-5 252 749
Marge d'intérêt	9 914 022	9 682 167
Commissions perçues	3 240 485	2 990 545
Commissions servies	-529 236	-477 341
MARGE SUR COMMISSIONS	2 711 249	2 513 204
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	353 259	136 275
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	343 728	138 632
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	9 531	-2 357
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	231 334	226 865
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	19 627	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	211 707	226 865
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	1 235 176	1 137 982
Charges des autres activités	-584 437	-463 024
Produit net bancaire	13 860 603	13 233 468
Charges générales d'exploitation	-7 117 766	-7 194 827
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-947 015	-620 980
Résultat Brut d'exploitation	5 795 821	5 417 661
Coût du risque	-2 196 435	-1 833 379
Résultat d'exploitation	3 599 386	3 584 281
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	69 866	61 804
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-13 106	6 210
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôt	3 656 146	3 652 295
Impôt sur les résultats	-1 080 129	-843 574
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
Résultat net	2 576 017	2 808 722
Résultat Hors-groupe	654 507	977 552
Résultat net - Part du groupe	1 921 510	1 831 170

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc 19	déc 18
Résultat net	2 576 017	2 808 722
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclasés ultérieurement en résultat	27 964	28 168
Écarts de conversion	27 964	28 168
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclasés ultérieurement en résultat	68 026	-63 583
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	68 026	-63 583
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	95 990	-35 415
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 672 007	2 773 307
Part du groupe	2 006 084	1 827 885
Part des intérêts minoritaires	665 923	945 422

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DÉC 19							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2017 corrigés	1 794 634	11 953 769	0	5 409 550	-449 872	18 708 081	5 976 343	24 684 424
Changement de méthodes comptables				-1 574 096		-1 574 096	-1 012 491	-2 586 587
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2018	1 794 634	11 953 769	0	3 835 454	-449 872	17 133 985	4 963 852	22 097 837
Opérations sur capital	617 371			-617 371		0	0	0
Paiements fondés sur des actions						0	0	0
Opérations sur actions propres						0	0	0
Dividendes				-897 317		-897 317	-563 957	-1 461 274
Résultat de l'exercice				1 831 171		1 831 171	977 552	2 808 723
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-409	-409	-371	-780
Ecarts de conversion					-40 068	-40 068	-42 226	-82 295
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-40 478	-40 478	-42 597	-83 075
Variation de périmètre				194 375		194 375	257 949	452 325
Autres variations				153 346		153 346	-126 372	26 974
Capitaux propres clôture 31.12.2018	1 794 634	12 571 140	0	4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2019	1 794 634	12 571 140	0	4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511
Opérations sur capital	203 571	3 903 724		-445 698		3 661 597		3 661 597
Paiements fondés sur des actions						0	0	0
Opérations sur actions propres						0	0	0
Dividendes				-897 317		-897 317	-600 722	-1 498 039
Résultat de l'exercice				1 921 510		1 921 510	654 507	2 576 017
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					67 246	67 246		67 246
Ecarts de conversion					-23 149	-23 149	-31 181	-54 330
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	44 096	44 096	-31 181	12 915
Variation de périmètre				170 937		-170 937	33 527	-137 410
Autres variations				-446 127		-446 127	-214 362	-660 489
Capitaux propres clôture 31.12.2019	1 998 205	16 474 864	0	4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 796 102

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2019

	NOTE	Déc 19	Déc 18
Résultat avant impôts		3 656 146	3 652 296
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	956 552	630 876
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		118 603	-15 026
+/- Dotations nettes aux provisions		693 860	1 523 643
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4,10	-55 210	-61 366
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-507 520	-465 450
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		34 548	470 864
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		1 240 832	2 083 541
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		2 949 832	217 244
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		1 762 667	-7 885 804
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-9 109 225	10 541 583
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		600 504	-4 878 370
- Impôts versés		-1 131 214	-641 628
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		-4 927 436	-2 646 975
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		-30 458	3 088 862
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		22 037	-418 474
+/- Flux liés aux immeubles de placement		-98 686	95 806
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-865 878	-477 724
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-942 527	-800 392
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		2 158 929	-949 034
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		2 731 844	-5 109 235
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		4 890 773	-6 058 269
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-33 948	-248 827
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		3 883 840	-4 018 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		16 989 829	21 008 455
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	14 310 554	14 490 894
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2 679 275	6 517 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		20 873 669	16 989 829
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	14 450 591	14 310 554
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 423 079	2 679 275
Variation de la trésorerie nette		3 883 840	-4 018 626

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2019 ont été préparés en tenant compte de l'entrée en vigueur au 1er janvier 2019 de deux nouvelles normes IFRS :

- L'interprétation IFRIC 23 qui précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentées dans les comptes annuels du Groupe.
- La norme IFRS 16 qui modifie la comptabilisation des contrats de location.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1er janvier 2019.

La norme IFRS 16 :

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

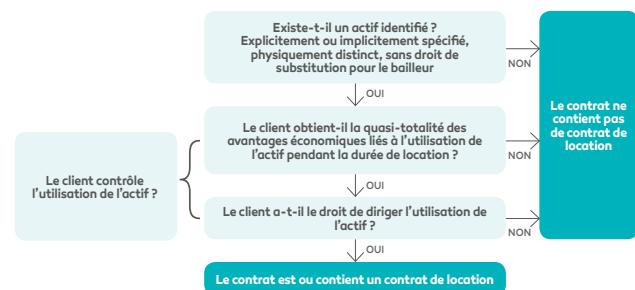
Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des

loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer. Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.2. 1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 Décembre 2019, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par

l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2019, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

• L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

• La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initial.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. 2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI »);
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irréversible, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irréversible, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des

instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

- Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, Bank Of Africa a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de

transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

- Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dires d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,

- Lors des évaluations ultérieures :

- En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2

- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment Bank of Africa SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que

soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 Décembre 2019, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. 1. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Perdes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. 2. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Les contrats de location simple sont désormais régis par la norme IFRS 16 (cf. paragraphe 1.1.1).

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 Décembre 2019 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'ancienneté compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'inaccessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés

par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encassemens et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négociation (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	déc 19			déc 18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 682 959	2 842 525	7 840 434	10 818 793	2 830 855	7 987 938
Comptes et prêts/emprunts	9 881 189	2 814 604	7 066 585	10 199 494	2 799 843	7 399 651
Opérations de pensions	0	27 921	-27 921	0	31 012	-31 012
Opérations de location-financement	801 770	0	801 770	619 299	0	619 299
Opérations interbancaires	1 302 310	1 752 496	-450 186	1 289 625	1 464 925	-175 300
Comptes et prêts/emprunts	1 050 914	1 376 191	-325 277	1 084 082	1 194 800	-110 718
Opérations de pensions	251 396	376 304	-124 909	205 543	270 125	-64 582
Emprunts émis par le Groupe	841 885	-841 885	0	956 969	-956 969	0
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres	0	0	0	0	0	0
Instruments de dette	3 365 659	3 365 659	2 826 498	2 826 498	2 826 498	2 826 498
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	15 350 928	5 436 906	9 914 022	14 934 916	5 252 749	9 682 167

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc 19			déc 18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 432 925	215 140	2 217 785	2 243 610	248 194	1 995 416
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 680 163		1 680 163	1 537 760		1 537 760
sur titres	216 541	63 970	152 571	216 942	73 617	143 325
de change	536 221	151 170	385 051	488 908	174 577	314 331
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	807 560	314 096	493 464	746 935	229 147	517 788
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	418 497	95 724	322 773	388 448	88 300	300 148
Assurance			-			-
Autres	389 063	218 372	170 691	358 487	140 847	217 640
Produits nets de commissions	3 240 485	529 236	2 711 249	2 990 545	477 341	2 513 204

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négociation.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	déc 19			déc 18		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	474 042	9 531	483 573	199 404	-2 357	197 047
Instruments financiers dérivés	-130 314	0	-130 314	-60 772	0	-60 772
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	343 728	9 531	353 259	138 632	-2 357	136 275

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	déc 19	déc 18
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	211 707	226 865
TOTAL	211 707	226 865

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	déc 19			déc 18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	254 340	122 711	131 629	277 075	121 348	155 727
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	694 425	378 380	316 046	486 955	325 604	161 351
Autres produits d'exploitation non bancaires	286 411	83 347	203 064	373 952	16 072	357 880
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	1 235 176	584 437	650 739	1 137 982	463 024	674 958

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc 19	déc 18
Charges de personnel	3 896 797	3 779 625
Impôts et taxes	302 176	304 419
Charges externes	2 671 462	2 970 647
Autres charges générales d'exploitation	247 332	140 136
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	947 015	620 980
Charges générales d'exploitation	8 064 782	7 815 807

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.7. COÛT DU RISQUE

	déc 19	déc 18
Dotations nettes aux dépréciations	-694 114	-1 571 517
Bucket 1	-116 931	130 261
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-5 853	2 950
Dont Prêts et créances à la clientèle	37 726	48 024
Dont Engagements hors bilan	-52 650	85 051
Dont Instruments de dettes	-96 154	-7 326
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	1 562
Bucket 2	-71 331	121 767
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-1 167	-1 303
Dont Prêts et créances à la clientèle	-68 815	82 405
Dont Engagements hors bilan	-1 366	2 691
Dont Instruments de dettes	17	37 974
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
Bucket 3	-505 852	-1 823 545
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-40 169	360
Dont Prêts et créances à la clientèle	-454 464	-1 767 952
Dont Engagements hors bilan	-17 783	-78 329
Dont Instruments de dettes	6 564	22 377
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	94 599	-
Récupérations sur créances amorties	15 796	52 617
Pertes sur créances irrécouvrables	-1 548 430	-365 896
Autres	-48 490	51 417
Cout du risque	-2 196 435	-1 833 379

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc 19	déc 18
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	8 878	-17 398
Plus-values de cession	15 796	
Moins-value de cession	6 918	17 398
Autres	-21 984	23 608
Gains ou pertes sur autres actifs	-13 106	6 210

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impots courants et impots différés

	déc 19	déc 18
Impôts courants	920 499	783 556
Impôts différés	1 767 563	1 615 532
Actifs d'impôts courants et différés	2 688 062	2 399 088
Impôts courants	1 396 103	769 014
Impôts différés	1 179 957	1 179 765
Passifs d'impôts courants et différés	2 576 060	1 948 779

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette de l'impots sur les benefices

	déc 19	déc 18
Charge d'impôts courants	-1 238 767	-1 003 034
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	158 638	159 460
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-1 080 129	-843 574

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impot

	déc 19	déc 18
Résultat avant impôt	2 576 017	2 808 722
Charges d'impôt sur les bénéfices	-1 080 129	-843 574
Taux d'impôt effectif moyen	41,9%	30,0%

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc 19	déc 18
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	4,9%	-7,0%
Taux d'impôt effectif moyen	41,9%	30,0%

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA Activité Maroc
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

3.1. RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	déc 19					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	4 417 685	64 541	681 730	-5 929	4 755 996	9 914 022
Marge sur commissions	1 200 251	159 570	21 665	-	1 329 763	2 711 249
Produits nets bancaires	5 951 214	362 732	722 703	115 983	6 707 972	13 860 603
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 367 955	-306 697	-239 943	-98 892	-4 051 295	(8 064 782)
Résultat Brut d'exploitation	2 583 259	56 035	482 759	17 091	2 656 677	5 795 821
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-544 388	-52 301	-153 086	-9 954	-320 399	(1 080 129)
Résultat Part du groupe	899 925	113 233	139 594	-6 450	775 208	1 921 510

(en milliers de DH)

	déc 18					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	4 208 303	30 416	693 085	-14 454	4 764 817	9 682 167
Marge sur commissions	1 153 827	160 521	23 045	-	1 175 811	2 513 204
Produits nets bancaires	5 593 863	343 167	729 591	143 272	6 423 575	13 233 468
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 244 194	-295 744	-269 192	-100 197	-3 906 480	(7 815 807)
Résultat Brut d'exploitation	2 349 669	47 423	460 399	43 075	2 517 095	5 417 661
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-380 412	-41 378	-113 199	-9 364	-299 221	(843 574)
Résultat Part du groupe	665 151	98 154	112 808	6 159	948 898	1 831 170

(en milliers de DH)

3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	déc 19					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Total bilan	192 052 523	1 242 527	18 163 535	216 902	104 073 720	315 749 206
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 763 938	10 470	20 768	20 621	3 298 671	6 114 467
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 488 373	0	16 783 701	1	51 373 516	186 645 591
Acifs financiers à la juste valeur par résultat	29 913 430	110 161	861	0	683 273	30 707 725
Titres au coût amorti	4 410 000	0	0	0	25 632 750	30 042 750
Elements du passif						
Dettes envers la clientèle	134 325 817	0	949 775	0	67 541 065	202 816 657
Fonds propres	18 597 007	399 863	1 669 895	(168 950)	7 298 292	27 796 107

(en milliers de DH)

	déc 18					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Total bilan	178 593 133	863 975	17 876 020	200 249	98 014 015	295 547 392
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 325 525	6 823	19 618	22 550	3 014 176	5 388 692
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	112 536 900	70	16 132 363	0	50 633 541	179 302 874
Acifs financiers à la juste valeur par résultat	25 104 686	97 566	861	0	913 109	26 116 222
Titres au coût amorti	3 832 558	0	0	0	21 483 289	25 315 847
Elements du passif						
Dettes envers la clientèle	128 441 420	0	895 925	0	63 136 860	192 474 205
Fonds propres	14 761 599	363 228	1 730 403	(132 498)	7 118 779	23 841 511

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DEC 2019

4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	déc 19	déc 18
Valeurs en caisse	4 281 536	4 283 818
Banques centrales	10 097 007	9 703 011
Trésor public	67 333	318 964
Service des chèques postaux	4 715	4 761
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	10 169 055	10 026 736
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 450 591	14 310 554

(en milliers de DH)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	déc 19			déc 18		
	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	17 130 180	0	17 130 180	7 850 145	0	7 850 145
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 673 191		16 673 191	7 577 675		7 577 675
Autres titres de créances négociables	456 989		456 989	272 470		272 470
Obligations	2 425 052	0	2 425 052	1 432 273	0	1 432 273
Obligations d'Etat	1 285 666		1 285 666	999 176		999 176
Autres obligations	1 139 386		1 139 386	433 096		433 096
Actions et autres titres à revenu variable	10 392 716	794 295	11 187 011	15 832 484	1 011 536	16 844 020
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	-34 518	0	-34 518	-10 215	0	-10 215
Instruments dérivés de cours de change	-34 518		-10 215	-10 215		-10 215
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	29 913 430	794 295	30 707 725	25 104 686	1 011 536	26 116 222
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						

4.3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	déc 19			déc 18		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868	5 756	-986	1 402 639	901	-17 345
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 446 599	1 624 365	-528 048	3 986 053	1 582 357	-545 052

(en milliers de DH)

4.4. TITRES AU COÛT AMORTI

	déc 19	déc 18
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 666 681	5 066 899
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 798 982	5 023 497
Autres Titres de Créances Négociables	867 699	43 402
Obligations	23 625 022	20 397 838
Obligations d'Etat	21 537 841	16 420 029
Autres Obligations	2 087 182	3 977 809
Dépréciations	-248 954	-148 889
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUÉS AU COUT AMORTI	30 042 750	25 315 848

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRÊTS CONSENTEIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	déc 19	déc 18
Comptes à vue	8 927 092	7 339 328
Prêts	12 522 277	13 968 918
Dont prêts de trésorerie JJ	1 162 815	304 165
Opérations de pension	1 058 308	37 630
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECATION	22 507 677	21 345 876
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-103 938	-95 482
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECATION	22 403 739	21 250 394

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	déc 19	déc 18
Comptes à vue	3 722 868	2 905 998
Emprunts	28 000 311	28 317 243
Dont emprunt de trésorerie JJ	982 242	1 047 509
opérations de pension	13 348 666	12 501 969
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	45 071 844	43 725 210

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

4.6. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTEIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	déc 19	déc 18
Comptes ordinaires débiteurs	22 366 723	22 879 106
Prêts consentis à la clientèle	149 857 647	145 939 070
Opérations de pension	13 272 162	9 815 519
Opérations de location-financement	15 393 383	14 594 299
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIACTION	200 889 916	193 227 994
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-14 244 325	-13 925 121
TOTAL DES PRÊTS CONSENTEIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIACTION	186 645 590	179 302 874

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	déc 19	déc 18
Banque au Maroc	118 488 373	112 536 900
Services Financiers Spécialisés	16 783 701	16 132 363
Activités à l'international	51 373 516	50 633 541
Gestion d'actifs	0	70
Autres Activités	1,00	-
Total en principal	186 645 590	179 302 874
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	186 645 590	179 302 874

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	déc 19	déc 18
Maroc	135 272 075	128 669 333
Afrique	47 463 182	46 281 694
Europe	3 910 334	4 351 847
Total en principal	186 645 591	179 302 874
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	186 645 591	179 302 874

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET

	BUCKET 1	Créances et Engagements			TOTAL	BUCKET 1	Dépréciation			TOTAL
		BUCKET 2	BUCKET 3	BUCKET 1			BUCKET 2	BUCKET 3	BUCKET 1	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 670 649	-	-	-	1 670 649	2 781	-	-	-	2 781
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 670 649				1 670 649	2 781				2 781
Actifs Financiers au coût amorti	221 226 961	15 371 015	17 091 320	253 689 296	1 516 007	2 301 870	10 779 341	14 597 218		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 452 542	0	55 134	22 507 676	42 491	0	61 447	103 938		
Prêts et créances sur la clientèle	168 550 807	15 302 923	17 036 186	200 889 916	1 225 658	2 300 774	10 717 894	14 244 326		
Titres de dettes	30 223 612	68 092		30 291 704	247 858	1 096			248 954	
Total Actif	222 897 610	15 371 015	17 091 320	255 359 945	1 518 788	2 301 870	10 779 341	14 599 999		
Total Hors Bilan	42 625 611	299 696	304 150	43 229 457	218 489	2 934	74 153	295 576		

	BUCKET 1	Créances et Engagements			TOTAL	BUCKET 1	Dépréciation			TOTAL
		BUCKET 2	BUCKET 3	BUCKET 1			BUCKET 2	BUCKET 3	BUCKET 1	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 403 746	-	-	-	1 403 746	1107	-	-	-	1107
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 403 746				1 403 746	1107				1107
Actifs Financiers au coût amorti	206 823 803	17 375 491	15 839 314	240 038 608	1 441 164	2 235 683	10 492 645	14 169 492		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 282 989		62 887	21 345 876	32 606				62 876	95 482
Prêts et créances sur la clientèle	160 551 174	16 900 393	15 776 427	193 227 995	1 263 393	2 231 959	10 429 769	13 925 121		
Titres de dettes	24 989 640	475 097		25 464 737	145 165	3 724			148 889	
Total Actif	208 227 549	17 375 491	15 839 314	241 442 354	1 442 271	2 235 683	10 492 645	14 170 599		
Total Hors Bilan	41 302 875	167 523	143 605	41 614 003	165 838	1 568	122 802	290 209		

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	déc 19	déc 18
Comptes ordinaires créditeurs	110 457 223	104 025 228
Comptes à terme	37 779 950	35 272 676
Comptes d'épargne	38 630 433	36 360 381
Bons de caisse	5 160 093	6 216 003
Opérations de pension	841 915	914 037
Autres comptes créditeurs	9 947 043	9 685 880
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	202 816 657	192 474 205

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	déc 19	déc 18
Banque au Maroc	134 325 817	128 441 420
Services Financiers Spécialisés	949 775	895 925
Activités à l'international	67 541 065	63 136 860
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	202 816 657	192 474 205
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	202 816 657	192 474 205

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	déc 19	déc 18
Maroc	135 275 592	129 337 345
Afrique	65 790 252	61 510 364
Europe	1 750 813	1 626 496
Total en principal	202 816 657	192 474 205
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	202 816 657	192 474 205

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

4.7. DETTES REPRÉSENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	déc 19	déc 18
Autres dettes représentées par un titre		
titres de créances négociables	16 346 393	13 582 981
emprunts obligataires	500 000	500 000
Dettes subordonnées	9 590 170	9 585 289
Emprunt subordonné	9 590 170	9 585 289
à durée déterminée	6 590 170	6 585 289
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée	0	0
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	25 936 563	23 168 270

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	déc 19	déc 18
Impôts courants	920 499	783 556
impôts différés	1 767 563	1 615 532
Actifs d'impôts courants et différés	2 688 062	2 399 088
Impôts courants	1 396 103	769 014
impôts différés	1 179 957	1 179 765
Passifs d'impôts courants et différés	2 576 060	1 948 779

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	déc 19	déc 18
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	144 667	144 340
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	38 429	86 594
Comptes d'encaissement	429 990	405 489
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	817 509	811 606
Debiteurs Divers	4 887 004	5 301 929
Comptes de liaison	313 697	449 310
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	6 631 296	7 199 268
Dépôts de garantie reçus	9 252	20 444
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	749 006	1 009 167
Comptes d'encaissement	1 332 305	1 410 897
charges à payer et produits constatés d'avance	1106 873	1 088 065
Autres crébiteurs et passifs divers	7 181 970	5 821 451
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	10 379 405	9 350 024

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	déc 19	déc 18
Acmar	26 029	21 586
Banque de Développement du Mali	570 719	537 969
Eurafric	-20 954	-20 949
Africa Morocco Links	-12 829	-9 600
Société Conseil Ingénierie et Développement	148 073	153 270
Bank Al Tamwil Wal Immaa	128 106	107 288
Participations dans Sociétés mises en équivalences chez BOA	91 845	84 796
Participations dans les sociétés mises en équivalence	930 990	874 360

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan DECEMBRE 2019	Produit net bancaire- chiffre d'affaires déc 2019	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe déc 2019
Acmar	600 180	194 580	22 216	4 443
Banque de Développement Du Mali	14 552 231	649 346	230 856	74 842
Africa Morocco Links	287 056	267 839	2 170	1107
Eurafric	226 451	249 718	5 021	-49
Société Conseil Ingénierie et Développement	652 705	233 585	1 681	654
Bank Al Tamwil Wal Immaa	516 994	8 043	-59 180	-30 182

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	déc 19		déc 18		Valeur nette comptable
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	
Immobilisations corporelles	16 399 314	7 176 811	9 222 503	13 776 687	6 136 656
Terrains et constructions	5 206 424	749 254	4 457 170	3 844 214	261 415
Équipement, Mobilier, Installations	4 738 934	3 036 637	1 702 297	4 349 154	2 731 219
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	6 453 955	3 390 920	3 063 036	5 583 319	3 144 022
Immobilisations Incorporelles	2 510 479	1 431 323	1 079 156	2 083 805	1 096 234
Logiciels informatiques acquis	1 635 013	1 126 441	508 571	1 346 753	872 690
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	875 466	304 881	570 585	737 052	223 544
Immeubles de placements	3 926 892	126 668	3 800 224	3 822 825	92 447
					(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

	déc 19	déc 18
VALEUR NETTE AU 1er janvier	7 640 031	7 302 800
Acquisition de l'exercice	2 932 893	423 480
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(981 318)	(513 740)
Cession de l'exercice	(85 907)	(41 272)
Autres Variations	(283 195)	468 763
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	9 222 503	7 640 031

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	déc 19	déc 18
VALEUR NETTE AU 1er janvier	987 571	937 808
Acquisition de l'exercice	395 318	221 397
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(100 490)	(86 885)
Cession de l'exercice	(31 675)	(77 046)
Autres Variations	(171 568)	(7 703)
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	1 079 157	987 571

Tableau de variation des immeubles de placement

	déc 19	déc 18
VALEUR NETTE AU 1er janvier	3 730 378	3 824 439
Acquisition de l'exercice	157 190	70 141
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(29 264)	(20 462)
Cession de l'exercice	(41 610)	(143 740)
Autres Variations	(16 469)	-
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	3 800 225	3 730 378

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	déc 19
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-54 400
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-221 276

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	déc 19	déc 18
Immobilisations corporelles	9 222 503	7 640 031
Dont droits d'utilisation	1 190 571	

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	déc 19	déc 18
Compte de régularisation et autres passifs	10 379 406	9 350 024
Dont dette locative	1 199 456	

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	déc 19	déc 18
Valeur brute comptable en début de période	1 032 114	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	1 032 114	852 310
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	179 804	
Valeur brute comptable en fin de période	1 032 114	1 032 114
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	1 032 114	1 032 114

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable déc 19	Valeur nette comptable déc 18
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	1 032 114	1 032 114

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	déc 19	déc 18
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 039 395	1 087 637
Dotations aux provisions	293 296	109 315
Reprises de provisions	-165 979	-152 609
Autres mouvements	5 862	-4 947
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	1 172 573	1 039 395

(en milliers de DH)	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	23 484	441 583	295 711	0	278 617	1 039 395
Dotations	22 054	23 879	71 814	0	175 549	293 296
Montants utilisés	-5 751	0	-86 892	0	-73 336	-165 979
Autres mouvements	-170	0	20 446	0	-14 414	5 862
Solde de clôture	39 617	465 462	301 079	0	366 416	1 172 574

4.14. JUSTE VALEUR

4.14.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

	déc 19		déc 18	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 403 739	22 412 197	21 250 394	21 264 422
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	186 645 591	187 710 345	179 302 874	179 601 283
Titres au coût amorti	30 042 750	30 279 750	25 315 848	25 366 370
Immeubles de placement	3 800 224	3 869 864	3 730 378	3 800 018
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	45 071 844	45 071 844	43 725 210	43 725 210
Dettes envers la clientèle	202 816 657	202 816 657	192 474 205	192 474 205
Titres de créance émis	16 346 393	16 346 393	13 582 981	13 582 981
Dettes subordonnées	9 590 170	9 590 170	9 585 289	9 585 289

4.14.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	déc 19		
	niveau 1	niveau 2	niveau 3
ACTIFS FINANCIERS			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	30 707 725	-	- 30 707 725
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	29 913 430		29 913 430
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	794 295		794 295
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 987 249	- 4 127 218	6 114 467
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868		1 667 868
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	319 381	4 127 218	4 446 599
PASSIFS FINANCIERS			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option			
Instruments financiers dérivés de couverture			

	déc 18		
	niveau 1	niveau 2	niveau 3
ACTIFS FINANCIERS			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	26 116 222	-	- 26 116 222
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	25 104 686		25 104 686
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 011 536		1 011 536
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 555 495	- 3 833 196	5 388 692
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 402 638		1 402 638
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	152 857	3 833 196	3 986 054
PASSIFS FINANCIERS			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction		-	-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option		-	-
Instruments financiers dérivés de couverture			

4.14.3. Hiérarchie de la Juste Valeur des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti

	déc 19		
	(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2
ACTIFS			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		22 412 197	22 412 197
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		187 710 345	187 710 345
Titres au coût amorti		30 279 750	30 279 750
PASSIFS			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		45 071 844	45 071 844
Dettes envers la clientèle		202 816 657	202 816 657
Titres de créance émis		16 346 393	16 346 393
Dettes subordonnées		9 590 170	9 590 170

	déc 18		
	(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2
ACTIFS			
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		21 264 422	21 264 422
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		179 601 283	179 601 283
Titres au coût amorti		25 366 370	25 366 370
PASSIFS			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		43 725 210	43 725 210
Dettes envers la clientèle		192 474 205	192 474 205
Titres de créance émis		13 582 981	13 582 981
Dettes subordonnées		9 585 289	9 585 289

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

	déc 19						Total	déc 18						
	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance non déterminée		A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Échéance non déterminée	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 451						14 451	14 311						14 311
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						0								0
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions					29 913	29 913							25 104	25 104
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat					794	794							1 011	1 011
Instruments dérivés de couverture						0								0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres						0								0
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	283	57	780	548	0	1 668				533	870		1 403
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables						4 447	4 447						3 986	3 986
Titres au coût amorti	2 767	4 943	16 393	5 939			30 043		1 965	3 775	14 350	5 226		25 316
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	12 057	1 897	1 517	3 518	0	3 415	22 404	8 900	1 812	1 861	4 783	718	3 177	21 250
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	22 955	32 724	24 429	47 295	43 871	15 372	186 646	22 437	27 351	24 619	46 866	42 960	15 070	179 303
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux						0								0
Placements des activités d'assurance						0								0
Actif d'impôt exigible						920	920						784	784
Actif d'impôt différé						1 768	1 768						1 616	1 616
Comptes de régularisation et autres actifs						6 631	6 631						7 199	7 199
Participations dans les entreprises mises en équivalence						931	931						874	874
Immeubles de placement						3 800	3 800						3 730	3 730
Immobilisations corporelles						9 223	9 223						7 640	7 640
Immobilisations incorporelles						1 079	1 079						988	988
Ecart d'acquisition						1 032	1 032						1 032	1 032
TOTAL ACTIFS	49 463	37 671	30 946	67 987	50 358	79 325	315 750	45 647	31 127	30 788	66 869	48 905	72 211	295 547
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux							0							0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat							0							0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 615	28 759	4 641	5 228	516	312	45 072	5 038	25 900	4 667	7 297	823	0	43 725
Dettes envers la clientèle	159 766	17 163	24 139	1 441	0	308	202 817	151 145	14 923	24 784	1 622	0	0	192 474
Titres de créance émis	2 321	4 739	9 286	0		0	16 346		1 485	6 633	5 466	0	0	13 583
Passif d'impôt exigible						1 396	1 396						769	769
Passif d'impôt différé						1 180	1 180						1 180	1 180
Comptes de régularisation et autres passifs						10 379	10 379						9 350	9 350
Provisions						1 173	1 173						1 039	1 039
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	0	0	2 200	7 390		0	9 590		0	0	1 199	8 386	0	9 585
Capitaux Propres						27 797	27 797						23 842	23 842
TOTAL PASSIFS	165 381	48 244	33 519	18 155	7 906	42 544	315 749	156 183	42 308	36 084	15 583	9 209	36 180	295 547
GAPS DE LIQUIDITE	-115 918	-10 573	-2 573	49 831	42 452	36 782	0	-110 536	-11 181	-5 296	51 286	39 696	36 031	0

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	déc 19	déc 18
Engagements de financements donnés	11 977 829	10 433 663
Aux établissements de crédit	1 709 943	1 152 550
A la clientèle	10 267 886	9 281 113
Ouverture de crédit	-	-
Autre engagements en faveur de la clientèle	-	-
Engagements de financement reçus	1 307 891	2 518 082
des établissements de crédit	1 307 891	2 518 082
de la clientèle	-	-

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	déc 19	déc 18
Engagements de garantie donnés	31 251 628	31 180 340
D'ordre des établissements de crédit	10 465 226	10 742 293
D'ordre de la clientèle	20 786 402	20 438 048
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	-	-
Autres garanties d'ordre à la clientèle	-	-
Engagements de garantie reçus	87 615 861	97 549 646
des établissements de crédit	85 858 844	95 300 914
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 757 017	2 248 732

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTEIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	déc 19	déc 18
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	464 981	441 583
Provision pour prime spéciale d'ancienneté	-	-
Autres provisions	-	-
TOTAL	464 981	441 583

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges» du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Indemnité de fin de carrière	Variation Taux	Variation Taux
Taux d'actualisation	-50 pb	+50 pb
taux de croissance des salaires	-11 309	10 302
Médaille du travail	11 912	-13 039
Variation Taux	-	-
Taux d'actualisation	-50 pb	+50 pb
taux de croissance des salaires	-13 337	12 395

Hypothèses économiques	déc 19
Taux d'actualisation	3,30%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%

Hypothèses démographiques
Modalités de départ en retraite
Age de Départ en retraite
Table de mortalité

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	déc 19	déc 18
Charge normal de l'exercice	9 228	3 224
Charge d'intérêt	14 170	13 536
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	23 398	16 760
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	déc 19	déc 18
Dette actuarielle d'ouverture	441 583	424 824
Charge normale de l'exercice	33 600	32 526
Charge d'intérêt	14 170	13 536
Perdes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	-	-
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	-24 372	-29 302
Indemnités supplémentaires	0	0
Autre	-	-
Dette actuarielle de clôture	464 981	441 584
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	déc 19	déc 18
CAPITAL (EN MAD)	1 998 205 000	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	199 820 500	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 921 509 992	1 831 169 832
Résultat par Action (EN MAD)	9,62	10,20
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	9,62	10,20

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2016	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2018	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2019	199 820 500	10	1 998 205 000

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	91,25%	77,65%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

BANK OF AFRICA détient 37% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Rémunération des principaux dirigeants

7.3.1 Eléments de Rémunération des Dirigeants

	déc 19	déc 18
Avantages à court terme	24 878	21 061
Avantages postérieurs à l'emploi	1 956	1 568
Autres avantages à long terme	6 383	6 179

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2019.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

7.3.2 Eléments d'Endettement des Dirigeants

	déc 19	déc 18
A. Encours crédits à court terme	56 019	37 492
B. Encours crédits immobiliers	17 764	12 965
TOTAL DES ENCOURS	73 783	50 457

7.3.3 Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

	déc 19		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 842	992	2 850
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 235	485	2 750
TOTAL	7 077	1 477	5 600

	déc 18		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 485	885	2 600
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 823	573	3 250
TOTAL	7 308	1 458	5 850

7.4. Parties liées

7.4.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	1 519 233	4 525 782	48 251	11 143 448
Comptes ordinaires	1 519 233	2 675 762	18 952	973 471
Prêts		566 694	29 299	10 169 977
Titres		1 283 325		-0
Opération de location financement				
Actif divers				19 347
Total	1 519 233	4 525 782	48 251	11 162 795
Passif				
Dépôts	-	2 182 656	8 193	10 950 630
Comptes ordinaires		2 182 656	8 193	973 465
Autres emprunts				9 977 165
Dettes représentées par un titre				199 819
Passif divers				12 346
Total	-	2 182 656	8 193	11 162 795
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 630 205
Engagements reçus				1 630 205

7.4.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-52 733	-2 866	-329 436
Intérêts et charges assimilées				401 712
Commissions (produits)		-52 733		-345 963
Commissions (charges)				65 176
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	41 871			
Loyers reçus		-53 133	-8 527	-211 742
Autres	88 073			420 247



BANK OF AFRICA BMCE GROUP

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BANK OF AFRICA BMCE GROUP
140 Avenue Hassan II
Casablanca



11, Avenue Bir Kacem
Souissi 10000 Rabat
Maroc

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK OF AFRICA BMCE GROUP, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 29.435.162 dont un bénéfice net de KMAD 1.371.848. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2019.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA BMCE GROUP au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 27 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2019 :

- acquis des titres de la société «BMCE CAPITAL REAL ESTATE » pour un montant de KMAD 1 250 représentant 24,99% du capital de cette société ;
- acquis des titres de la banque «BOA UGANDA » pour un montant de KMAD 137 410 représentant 47,41% du capital de cette banque.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
33, Boulevard Abdellatif Ben Kaddou
CASABLANCA -
Tél. : (212) 2 39.79.00 - Fax : (212) 2 39.02.26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG
K.P.M.G.
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
Fouad LAHGAZI
Associé



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

BANK OF AFRICA – BMCE GROUP

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

0



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Aux Actionnaires de
Bank of Africa – BMCE Group
140, Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

1.1 Pacte d'actionnaires conclu entre CDC, FinanceCom, RMA, Bank of Africa – BMCE Group et BOA Group

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA, Président Directeur Général de FinanceCom et également Président Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur Directeur Général de RMA, Administrateur de FinanceCom et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- M. Hicham EL AMRANI, Directeur Général Délégué de FinanceCom, Administrateur de RMA et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Dans le cadre de l'entrée de CDC Group dans le capital de Bank of Africa – BMCE Group, un pacte d'actionnaires a été signé avec CDC Group.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Le Pacte d'Actionnaires vise essentiellement à renforcer et/ou élargir les pratiques existantes en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de *Business Integrity* conformes aux standards internationaux, tout en préservant l'équité entre actionnaires.

Les droits limités que détient CDC en sa qualité d'investisseur représentent des droits défensifs usuels permettant d'assurer un suivi et une protection minimale des éléments structurants de son investissement sans aucune intervention dans les décisions stratégiques, opérationnelles ou de gestion au quotidien de Bank of Africa – BMCE Group.

Ainsi, le Pacte d'Actionnaires ne contient pas (i) de convention de vote entre FinanceCom/RMA et CDC pour influencer les décisions de Bank of Africa – BMCE Group, (ii) de droit de véto au profit de CDC, (iii) de règles de quorum ou de majorité renforcé au profit de CDC, ou (iv) d'obligation de coopération sur le marché pour l'acquisition ou la vente de droits de vote attachés aux actions Bank of Africa – BMCE Group. De même, aucune obligation de résultat ne pèse sur FinanceCom/RMA pour l'achat des actions Bank of Africa – BMCE Group que CDC détiendra. Enfin, aucune garantie de liquidité ou de rentabilité n'a été octroyée à CDC.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de produits et de charges de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

1.2 Contrat d'ouverture de crédit entre Bank of Africa – BMCE Group, O'Tower et Société générale Marocaine de Banque

Personnes concernées

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group, est également Président du Conseil d'Administration de O'Tower ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Hicham EL AMRANI, Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower.

Modalités essentielles :

Conclu le 21 janvier 2019, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités d'ouverture par la SGMB au profit d'O'Tower, sous la caution de Bank of Africa – BMCE Group, d'une ligne de caution de garantie à première demande d'un montant de 830 MDH dotée d'une commission de 0,25% et 2% d'intérêts à échéance 30/09/2022.

Les commissions sont annuelles et sont à la charge d'O'Tower. Elles sont prélevées mensuellement sur le compte d'O'Tower qui s'engage expressément à constituer la provision y relative et ce, à compter de la date de prise d'effet de la garantie concernée.

Le montant du gage en numéraire constitué par la Caution au profit de la SGMB doit à tout moment couvrir l'encours de la garantie émise par cette dernière.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

O'Tower s'engage à rembourser les montants appelés au titre des garanties au plus tard à la date d'échéance de la lettre de garantie au titre de laquelle le paiement a été effectué, et ce en principal, commissions, frais et accessoires.

Le Contrat est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de la date de sa signature par les Parties.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 576 KMAD.

1.3 Avenant au contrat de prêt subordonné entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE BANK INTERNATIONAL

Personnes concernées

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;

- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles

À travers cet avenant conclu en mai 2019, il a été convenu une prolongation de l'échéance du prêt subordonné d'un montant de 17 700 000 euros, accordé en 2010, consenti par Bank of Africa – BMCE Group à BBI.

Par ailleurs, le taux d'intérêt passe de 4% à 2% et le remboursement interviendra au seizième anniversaire au lieu du treizième.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 5.447 KDH

1.4 Convention de financement entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE Bank International

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles

Aux termes de cette convention, signée en mai 2019, Bank of Africa – BMCE Group accorde à BBI une ligne de financement d'un montant maximum de 315 Millions de \$, à tirer en un ou plusieurs prêts. Ce financement permettra de répondre aux besoins internes ainsi qu'aux exigences de financement conformément à la réglementation en vigueur.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

En termes de rémunération, les prêts seront consentis aux taux convenus par les parties selon les conditions du marché.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 66.470 KMAD.

1.5 Avenant au contrat de services conclu entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE Euroservices (2018)

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles

Conclu le 15 juin 2018, cet avenant à la convention entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE Euroservices porte sur la possibilité de proposer à certains clients un taux de rémunération de leurs dépôts plus élevé que le taux normalement proposé par Bank of Africa – BMCE Group. Ainsi, le surcoût financier annuel engendré sera supporté par BMCE Euroservices en réduction de sa rémunération.

Montants comptabilisés :

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée à BES. (Cf 2.43).

1.6 Convention de prestations de recouvrement entre Bank of Africa – BMCE Group et RM Experts

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Président Directeur Général de RM EXPERTS ;
- Monsieur Khalid LAABI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Administrateur de RM Experts.

Modalités essentielles

Dans le sillage du changement de Gouvernance survenu en juin 2019 au sein de RM Experts, une convention a été conclue afin de définir les conditions et modalités selon lesquelles (i) Bank of Africa – BMCE Group confie à RM EXPERTS un mandat de gestion de recouvrement de ses créances en souffrance auprès de sa clientèle aussi bien par voie amiable, judiciaire ou toutes autres procédures



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

utiles des créances confiées et (ii) RM EXPERTS assiste Bank of Africa – BMCE Group en vue de la mise en place d'une structure efficiente chargée du recouvrement de ses créances en souffrance détenues sur sa clientèle.

Signée le 13 février 2020, cette Convention couvre les coûts constatés par RM Experts sur la période allant du 13 juin au 31 décembre 2019 dans le cadre de ses activités de recouvrement pour le compte de Bank of Africa – BMCE Group.

Ladite convention est de durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2019.

Montants comptabilisés :

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée par Bank of Africa – BMCE Group à RM EXPERT (Cf. 2.40).

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Mandat de gestion entre Bank of Africa – BMCE Group et Maroc Factoring

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est également Président du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring.

Modalités essentielles :

Dans la continuité de la convention conclue avec Maroc Factoring en 2016, un mandat de gestion a été signé en mars 2018 à travers lequel Bank of Africa – BMCE Group donne mandat global et exclusif à Maroc Factoring pour gérer en son nom et pour son compte l'activité d'affacturage.

En termes de rémunération, Maroc Factoring perçoit un honoraire de gestion selon une formule prédéfinie (encours gérés, charges générales d'exploitation globale...). Il est convenu un plancher minimum d'honoraire de gestion correspondant à la commission facturée en 2017 soit 14,7 MDH HT.

Ce mandat est valable pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée d'un an reconductible.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge 20.610 KMAD.

2.2. Contrat de bail entre Bank of Africa – BMCE Group et RM experts

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group est Administrateur de RM EXPERTS ;



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

- Monsieur M'Fadel EL HALAISI, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Administrateur de RM EXPERTS.

Modalités essentielles :

Le contrat prévoit la mise à bail par Bank of Africa – BMCE Group au profit de RM Experts d'un plateau de bureaux situé à la mezzanine d'une superficie globale de 86,40 m² et un plateau de bureaux situé au 1^{er} étage d'une superficie globale de 243,87m² sis Casablanca dans l'immeuble Lina 250 sis Sidi Maarouf, objet du Titre foncier n° 1.477/47.

Le loyer mensuel est fixé à 14 967,68 DH/TTC, incluant la taxe des Services Communaux au taux de 10,5% du loyer HT, et révisable annuellement au taux de 3,5% du montant du montant du loyer HT.

Le présent bail est consenti pour une durée de 3 années renouvelables par tacite reconduction à compter du 1^{er} avril 2018

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré, au titre de l'année 2019, un produit sur les comptes de 156 KMAD.

2.3. Contrat de sous-représentation entre Bank of Africa – BMCE Group et Damane Cash

Personnes concernées

- Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de Damane Cash, est Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISI et Omar Tazi, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group sont également Administrateurs de Damane Cash.

Modalités essentielles :

A travers le contrat de représentation conclu avec Western Union Network afin de proposer les services de transfert d'argent de marque Western Union sur le territoire du Maroc, Damane Cash a le droit de faire assurer les Services de Transfert d'Argent par Bank of Africa – BMCE Group.

Ainsi, Bank of Africa – BMCE Group s'engage à proposer le Service de transfert d'argent sur tout le réseau dans le respect des lois applicables et conformément aux dispositions figurant dans les grilles tarifaires, dans le Manuel de Service International, dans les politiques et dans les règlements de Western Union.

S'agissant des conditions de paiement, Bank of Africa – BMCE Group remet à Damane Cash le montant principal de chaque opération du Service de Transfert d'Argent effectuée par le biais de la Banque, ainsi que tous les frais et autres coûts facturés en liaison avec ladite opération.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'un an.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.4. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et FARACHA IMMO

Personne concernée :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de FARACHA IMMO est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group

Modalités essentielles :

L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par Bank of Africa – BMCE Group en faveur de FARACHA IMMO pour un montant global net de 299.142 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par FARACHA IMMO en faveur de Bank of Africa – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.5. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et NEJIMI IMMO

Personne concernée :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de NEJIMI IMMO est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group

Modalités essentielles :

L'objet de la Convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par Bank of Africa – BMCE Group en faveur de NEJIMI IMMO, pour un montant global net de 60.217 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera hors causes de résiliation anticipée au terme du remboursement intégral de l'avance par NEJIMI IMMO en faveur de Bank of Africa – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré, au titre de l'année 2019, des sommes remboursées de 60.217 KMAD.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.6. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et KRAKER IMMO

Personne concernée :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de KRAKER IMMO est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group

Modalités essentielles :

L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par Bank of Africa – BMCE Group en faveur de KRAKER IMMO, pour un montant global net de 53.432 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente Convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par KRAKER IMMO en faveur de Bank of Africa – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré, au titre de l'année 2019, des sommes remboursées de 53.432 KMAD.

2.7. Avenant à la convention entre Bank of Africa – BMCE Group et RM Experts

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Administrateur de RM Experts ;
- Monsieur M'Fadel El HALAISSE, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Administrateur de RM Experts.

Modalités essentielles :

Conclue le 24 décembre 2010, la convention avait mandaté RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que Bank of Africa – BMCE Group lui confiera.

A travers cet avenant, Bank of Africa – BMCE Group mandate RM Experts pour procéder à toutes les enquêtes qui lui seront réclamées, portant sur la situation financière, patrimoniale ou autres informations, concernant aussi bien des personnes physiques que des personnes morales exerçant une activité professionnelle ou toutes entreprises.

RM Experts doit ainsi remettre à Bank of Africa – BMCE Group toutes les informations possibles, quelle que soit leur nature, permettant à la Bank of Africa – BMCE Group d'avoir une idée sur la situation desdites personnes avant l'octroi du crédit.

RM Experts est autorisé par Bank of Africa – BMCE Group à procéder à toutes les investigations nécessaires pour mener à bien la mission qui lui sera confiée, soit directement par ses propres moyens, soit en faisant appel à d'autres prestataires en cas de nécessité.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

La tarification des prestations est fonction de la région et de la nature du bien.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.8. Convention de prestation de services entre Bank of Africa – BMCE Group et GNS Technologies

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'fadel EL HALAISSE est Administrateur de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue en août 2017, cette convention de prestation de services a pour objet de définir le cadre contractuel des relations entre Bank of Africa – BMCE Group et GNS Technologies précisant notamment le périmètre et conditions d'exécution des prestations fournies ainsi que les engagements de chaque partie.

A travers cette convention, GNS Technologies s'engage à fournir l'ensemble des services détaillés en annexe de ladite convention.

En termes de rémunération, il est convenu, pour le compte de GNS Technologies, un forfait annuel de 100 000 DH/HT, des frais de mise à disposition du service Rapido de 6 DH/HT par opération aboutie ainsi que des frais relatifs à l'activité carte & paiement. S'agissant de Bank of Africa – BMCE Group, la Banque procède à la restitution à GNS Technologies des commissions relatives aux opérations locales et internationales liées aux opérations de cartes prépayées.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans. A l'issue de la période initiale, la convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.9. Mandat d'intermédiation en opérations effectuées par les établissements de crédit entre Bank of Africa – BMCE Group et la Société de transferts de fonds Damane Cash

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de Damane Cash et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE est Administrateur de Damane Cash et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de Damane Cash et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Modalités essentielles :

Bank of Africa – BMCE Group confie à Daman Cash, détenue indirectement à hauteur de 100% par la Banque, un mandat d'Intermédiaire en opérations effectuées par les Etablissements de Crédit dans le cadre de la commercialisation des cartes prépayées nationales et internationales en faveur des clients de Bank of Africa – BMCE Group et des partenaires agréés au sein du Réseau Daman Cash, qui s'engage à observer les diligences de vigilance et de conformité.

Cette convention demeure valable pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.10. Convention de financement par opération de lease-back financée par MAGHREBAIL en faveur de Bank of Africa – BMCE Group

Personnes concernées :

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Par cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a effectué une opération de lease-back avec MAGHREBAIL sur un ensemble de programmes et solutions informatiques.

Le montant de financement du crédit-bail mobilier conclu fin décembre 2017 s'élève à KMAD 561 938 TTC, avec une périodicité mensuelle de 60 mois et un loyer unitaire hors taxe de KMAD 8 794.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 109.965 KMAD.

2.11. Convention entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE Capital Bourse

Personne concernée :

- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group et membre du Conseil d'Administration de BMCE Capital Bourse.

Modalités essentielles :

A travers cette convention conclue en février 2016, BMCE Capital Bourse délègue à Bank of Africa – BMCE Group le traitement opérationnel et technique de l'activité dépositaire de ses avoirs.

En contrepartie, BMCE Capital Bourse devra régler 50 000 DH/HT annuellement. Par ailleurs, elle demeure redevable envers Maroclear de l'ensemble des frais et taxes inhérents à son affiliation.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Cette convention est conclue pour une année avec tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.12. Mandat de conseil dans le cadre de la titrisation de créances hypothécaires entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE Capital Titrisation

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALASSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Cette convention a pour objet de confier à BMCE Capital Titrisation la titrisation de créances hypothécaires du Groupe.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois.

En termes de rémunération, un montant forfaitaire de 1 MDH HT est dû à compter de la date de signature et prend fin à la réalisation de l'opération.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.13. Mandat d'arrangement d'une opération de titrisation d'actifs immobiliers entre Bank of Africa – BMCE Group et BMCE Capital Titrisation

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALASSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Dans un contexte d'optimisation des ressources rares, Bank of Africa – BMCE Group souhaite optimiser la gestion de son bilan au regard de son important patrimoine foncier.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Ainsi en transférant des actifs fonciers, Bank of Africa – BMCE Group pourra (i) libérer une part des fonds propres mobilisés au passif de son bilan au titre de ces biens et (ii) disposer d'une nouvelle réserve de cash grâce à la cession de ce patrimoine.

Cette convention désigne BMCE Capital Titrisation comme arrangeur sur la première opération de titrisation d'actifs immobiliers du Groupe. Cette première opération portera sur un montant compris entre 500 MDH et 1 Milliard de dirhams HT.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois et prend fin à la réalisation de l'opération.

En termes de commission de structuration, une commission de retenue d'un montant forfaitaire de 1 MDH HT est due à la date de signature du Mandat. Une commission de succès de 0,4% HT du montant de l'opération sera réglée qu'en cas de réalisation effective de l'opération.

S'agissant de la commission de placement, une rémunération de 0,2% HT du montant de l'opération sera versée à la date du Règlement/Livraison.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.14. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Amine BOUABID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Cet avenant, conclu le 29 avril 2016, a pour objet de modifier le périmètre des activités déléguées en vue d'y inclure la fourniture, par Capital à Bank of Africa – BMCE Group, de tout type de services et prestations spécialisés de recherche, d'analyse et d'évaluations financières.

Cette convention est de durée indéterminée.

La rémunération annuelle demeure fixée à 15% de l'excédent, par rapport à 100 MDH, du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de Bank of Africa – BMCE Group, et sera comprise entre MMAD 20 et MMAD 30.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019, 59.743 KMAD au titre de la gestion déléguée et 34.386 KMAD au titre de la rémunération variable.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.15. Convention d'assistance et de prestations de services

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président de FinanceCom est également Président Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur des deux sociétés ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group est également Administrateur de FinanceCom.

Modalités essentielles :

Bank of Africa – BMCE Group et FinanceCom ont conclu une convention aux termes de laquelle FinanceCom s'engage à fournir à Bank of Africa – BMCE Group des prestations d'assistance dans la préparation des Plans Stratégiques, la recherche et la mise en œuvre de partenariat au Maroc et à l'International et la mise en place de synergies commerciales et support. Cette convention est renouvelable par reconduction tacite.

La rémunération est basée sur le PNB de Bank of Africa – BMCE Group à hauteur de 0,3% et toute refacturation liée à la mise à disposition éventuelle de salariés de FinanceCom sur une période déterminée et frais de débours raisonnablement occasionnés.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de **43.630 KMAD**.

2.16. Convention de compte courant d'associés en faveur de « O'TOWER » entre FINANCECOM, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et RMA

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et Président du Conseil d'Administrateur de « O TOWER » ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et également Administrateur à « O TOWER » ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué à BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et également Administrateur à « O TOWER » ;

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 1er janvier 2015, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP, FINANCECOM et RMA WATANYA actionnaires de la société « O TOWER » à hauteur de 15% pour FINANCECOM, 37% pour RMA WATANYA et 48% pour BANK OF AFRICA – BMCE GROUP acceptent de mettre à la disposition de celle-là une avance en compte courant d'associés ouverte au taux de 2.21%. L'objet de cette avance en compte courant est de permettre, à titre temporaire, le financement de l'activité de « O TOWER ».

La présente convention est conclue pour une période de douze (12) mois à compter du 1er janvier 2015. Au-delà de cette période, elle sera renouvelée par tacite reconduction, par période d'un (1) an ferme au 31 décembre de chaque année.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a procédé à la compensation d'une somme de 47.898 KMAD pour la libération du capital de « O'TOWER ».

2.17. Convention de gestion d'une plate-forme de recouvrement des dossiers entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN (Avenant)

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Administrateurs de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Dans le cadre du projet de mutualisation des activités de recouvrement, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN ont conclu une convention cadre le 15 septembre 2008, modifiée le 5 juin 2009, déterminant les modalités de mise en place d'une plate-forme de recouvrement dédiée.

La révision du dispositif de recouvrement commercial préconise d'impliquer le réseau de la banque à travers la prise en charge du 1er et 2ème impayé tous produits confondus.

Cet avenant a pour objet de définir les nouvelles modalités et le périmètre d'intervention des parties.

En termes de rémunération, depuis le 1er juillet 2015, SALAFIN intervient à partir du 3ème impayé et facture 13% du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/ dossier.

Par ailleurs, un dossier confié à la plate-forme SALAFIN est géré jusqu'à la récupération de l'intégralité des impayés ou à la transmission vers les entités définies par la stratégie de recouvrement. Dans le cas où le nombre d'impayés diminue de 2 à 1 impayé, la rémunération est de 5% HT du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/dossier.

Les frais des SMS sont facturés à l'identique pour les dossiers non gérés par SALAFIN.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 11.866 KMAD.

2.18. Acte de cession de compte courant conclu entre ALLIANCES DARNA et BANK OF AFRICA – BMCE GROUP

Personne concernée :

M. M'Fadel ELHALAISI, Directeur Général Délégué à Bank of Africa – BMCE Group et Administrateur à RIYAD ALNOUR.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Modalités essentielles :

Préalablement, la société ALLIANCES DARNA détenait à l'encontre de l'Immobilière RIYAD ALNOUR (Participation de Bank of Africa – BMCE Group dans le cadre d'une vente à réméré) un compte courant d'associés d'un montant de 250.143 KMAD.

En date du 21 juillet 2015, un acte de cession du compte courant a été signé entre ALLIANCES DARNA et Bank of Africa – BMCE Group, suite auquel, Bank of Africa – BMCE Group devient propriétaire dudit compte courant d'associés.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 5.630 KMAD

2.19. Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group
- Monsieur M'Fadel EL HALASSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group

Modalités essentielles :

Bank of Africa – BMCE Group et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1er janvier 2015, une convention de prestations de services.

Cette convention prévoit l'assistance juridique et réglementaire au titre de l'accomplissement d'opérations spécifiques au sein du Groupe Bank of Africa – BMCE Group et la rédaction d'actes au nom et pour le compte de Bank of Africa – BMCE Group.

Cette convention a une durée d'une année et est reconductible tacitement.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group *n'a enregistré aucun impact* sur les charges en 2019.

2.20. Convention de compte courant d'associé entre RIYAD ALNOUR et BANK OF AFRICA – BMCE GROUP

Personne concernée :

M'Fadel EL HALASSI, Directeur Général Délégué à Bank of Africa – BMCE Group et Administrateur à RIYAD ALNOUR.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, Bank of Africa – BMCE Group accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d'associés d'un montant global de KMAD 221 500 au taux de 2,21%. Cette avance a pour objet l'apurement total des encours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de Bank of Africa – BMCE Group au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l'apport en compte courant d'associé sera intégralement remboursé in fine au moment de l'exercice de l'option de réméré.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 4.986 KDH

2.21. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALASSI, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Modalités essentielles :

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP, telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 et dans ses avenants subséquents. Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group *n'a enregistré aucun impact* sur les charges en 2019.

2.22. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE IMMOBILIER (EX MABANICOM)

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALASSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 13 février 2014, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP accepte de mettre à la disposition de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) une avance en compte courant d'associés d'un montant global net de 38.000 KMAD au taux réglementaire en vigueur soit 2,21 % au titre de l'exercice 2013.

L'avance est consentie pour une durée d'un an renouvelable et son remboursement s'opérera par affectation du produit de cession des unités immobilières acquises au moyen de ladite avance auprès de la société PACK ENERGY et ce au fur et à mesure de la réalisation des cessions.

Conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, cette convention expire au terme du remboursement intégral de l'avance par BMCE IMMOBILIER en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit 855 KDH

2.23. Convention de collaboration entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE IMMOBILIER

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

- Intermédiation immobilière à la demande et au besoin de Bank of Africa – BMCE Group en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de Bank of Africa – BMCE Group et du groupe BMCE ;
- Recouvrement des loyers et des créances locatives Bank of Africa – BMCE Group et du Groupe BMCE ;
- Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de Bank of Africa – BMCE Group et du Groupe BMCE ;

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 15.095 KMAD.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.24. Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et MEDI TELECOM SA

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group et également Administrateur de MEDI TELECOM ;
- Monsieur Zouheir BENSAID Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group *n'a enregistré aucun impact* sur les charges en 2019.

2.25. Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed AGOUMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group et Administrateur de BMCE EuroServices ;
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Mohammed BENNANI sont Administrateurs de Bank of Africa – BMCE Group et de BMCE International S.A.U ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group, est Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices.

Modalités essentielles :

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE EUROSERVICES - des prestations accomplies sous les instructions de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group *n'a enregistré aucun impact* sur les charges en 2019.

2.26. Mandat de Gestion conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BOA – France

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de Bank of Africa – BMCE Group ;



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

- Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 6 juin 2012 entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BANK OF AFRICA – BMCE GROUP donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP ouvert sur les livres de BOA France.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact en 2019.

2.27. Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré une charge nette de 200 KMAD au 31 Décembre 2019.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.28. Contrat de Prestation de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et la société RMA

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA et également Président Directeur Général de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Président du Directoire de RMA et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1er octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de la RMA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP a enregistré un produit de 121 KMAD au 31 Décembre 2019.

2.29. Convention cadre d'assistance technique entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et AFH SERVICES

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Groupe BOA est également Administrateur Directeur Général Délégué de la Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group est également Administrateur d'AFH Services.

Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, Bank of Africa – BMCE Group fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.30. Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par Bank of Africa – BMCE Group au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.31. Contrat de prêt subordonné entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 5.447 KMAD.

2.32. Conventions entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateurs de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group.

- Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN

Conclu en 2009 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de **96 KMAD**.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS)

Conclue en 2011 entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP d'un centre de maintenance.

La rémunération due par Bank of Africa – BMCE Group est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré, en 2019, une charge de **213 KMAD**.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

- Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BANK OF AFRICA – BMCE GROUP lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré, en 2019, **1.088 KMAD**.

Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP par SALAFIN

Conclue le 1er juillet 2011 entre Bank of Africa – BMCE Group et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribuée aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention et de son avenant, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré au cours de l'exercice 2019, une charge globale de **85.310 KMAD** et un produit global de **13.486 KMAD**.

2.33. Conventions entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976,6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EAI

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil de Surveillance d'EAi, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group et membre du Conseil de Surveillance d'EAi ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Membres du Conseil de Surveillance d'EAi, sont Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAi à Bank of Africa – BMCE Group, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Montants comptabilisés :

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAi en 2011, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré au cours de l'exercice 2019 au titre de :

- Prestations récurrentes (charges) : **KMAD [69.934]**
- Maintenance (charges) : **KMAD [15.358]**
- Prestations non récurrentes : **KMAD [100.734]**

2.34. Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et la société GNS TECHNOLOGIES SA

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSE et Driss BENJELLOUN sont Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group et Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de Bank of Africa – BMCE Group au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.35. Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EURAFRIC GED SERVICES

Personne concernée :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance d'EAI, est Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles Bank of Africa – BMCE Group confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et en fonction du volume : le prix de facturation est de 0.86 DH HT par page numérisée, 0.68 DH HT par document vidéo-codé, 5 DH HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DH HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de Bank of Africa – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré, en 2019, une charge de **1.228 KMAD**.

2.36. Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK INTERNATIONAL assure certaines opérations de services bancaires au profit de Bank of Africa – BMCE Group, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de Bank of Africa – BMCE Group, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Montants comptabilisés :

Cette convention *n'a produit aucun effet* sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group au 31 Décembre 2019.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.37. Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL GESTION

Personnes concernées :

- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

Modalités essentielles :

Conclue le 1er mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par Bank of Africa – BMCE Group d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de Bank of Africa – BMCE Group est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote-part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a constaté, en 2019 un produit de **1.856 KMAD**.

2.38. Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2019 (KMAD)
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4ème, 7ème et 8ème	3.253 KMAD
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	109 KMAD
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BANK OF AFRICA – BMCE GROUP Agadir Ville	37 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m ² . TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR ».	Casablanca 243 Mohamed V Bd	Néant Contrat résilié le 30/09/16



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2019 (KMAD)
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. A2 de 3624M2	Bouskoura green City TF N°18827/47	4.357 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. B2 de 3822M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	4.582 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/01/2017	DATA CENTER 1735M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	2.080 KMAD Local occupé partiellement
RM EXPERTS	01/10/2019	Espaces de bureaux	Casa SIDI MAAROUF LOTISSEMENT ATTAOUIK	149 KMAD
O.G.S.	01/01/2019	Espaces de bureaux	GREEN CITY BOUSKOURA	5.236 KMAD

Les baux se renouvellent par tacite reconduction.

2.39. Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et la société GLOBAL NETWORK SYSTEMS GNS) désormais GNS TECHNOLOGIES SA

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSE et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, Bank of Africa – BMCE Group devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par Bank of Africa – BMCE Group au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge globale de 3.187 KMAD.

2.40. Contrat de prestations de services de recouvrement entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et RM EXPERTS

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group est Administrateur de RM EXPERTS.

Modalités essentielles :

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et Bank of Africa – BMCE Group, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BANK OF AFRICA – BMCE GROUP lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, Bank of Africa – BMCE Group s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de Bank of Africa – BMCE Group.

Bank of Africa – BMCE Group facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à Bank of Africa – BMCE Group une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ».

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à Bank of Africa – BMCE Group pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de Bank of Africa – BMCE Group sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, Bank of Africa – BMCE Group s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Montants comptabilisés :

Au titre de l'exercice 2019, Bank of Africa – BMCE Group a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 21.032 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 329.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

2.41. Convention entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et MAGHREBAIL

Personnes concernées :

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSAID et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSE, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par Bank of Africa – BMCE Group pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de Bank of Africa – BMCE Group.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à Bank of Africa – BMCE Group des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de Bank of Africa – BMCE Group.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de Bank of Africa – BMCE Group au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par Bank of Africa – BMCE Group (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit global de 14.096 KMAD.

2.42. Convention de partenariat entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BUDGET LOCASOM

Personnes concernées :

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSE, Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group et Monsieur Azeddine GUESSOUS, Administrateur de Bank of Africa – BMCE Group sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Modalités essentielles :

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par Bank of Africa – BMCE Group du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BANK OF AFRICA



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

– BMCE GROUP oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle Bank of Africa – BMCE Group en lui fournit l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau Bank of Africa – BMCE Group.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- Bank of Africa – BMCE Group s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- Bank of Africa – BMCE Group perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0,15 % à 0,40 % du tarif.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact sur les comptes de Bank of Africa – BMCE Group en 2019.

2.43. Contrat de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE EUROSERVICES

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de Bank of Africa – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles Bank of Africa – BMCE Group versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par Bank of Africa – BMCE Group sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de Bank of Africa – BMCE Group au Maroc.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de **167.591 KMAD**.

2.44. Contrat de bail commercial entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et GNS TECHNOLOGIES

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSE et Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de Bank of Africa – BMCE Group sont également Administrateurs de GNS Technologies.



37, Bd Abdellatif Benkaddour
20050 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Souissi, Rabat
Maroc

Modalités essentielles :

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2ème étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KMAD 16,6 pour la première année, KMAD 19,3 pour la deuxième année et 22 KMAD pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, Bank of Africa – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de **322 KMAD**.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
CASABLANCA -
Tél : (212 2) 2 85.79.00 - Fax : (212 2) 2 39.02.26
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

KPMG
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
Fouad LAHGAZI
Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2.1. PRESENTATION

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2 PRINCIPES GENERAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BMCE Bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses,
 - 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.4 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 PORTEFEUILLES DE TITRES

2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories "Titres de l'activité de portefeuille" et "Titres de participation et parts dans les entreprises liées" font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie "titres de placement" à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie "Titres d'investissement", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers. A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6 LES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. LA CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du "taux de clôture".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.8. LES PROVISIONS POUR RISQUES GENERAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

2.10. CHARGES A REPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.11. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12. PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES INTERETS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13. CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - BILAN ACTIVITÉ SOCIALE

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 110 572	5 625 922
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22 149 097	20 645 443
. A vue	7 698 907	5 076 685
. A terme	14 450 190	15 568 758
Créances sur la clientèle	116 625 100	109 721 074
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	35 594 227	33 015 606
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	22 104 094	21 811 901
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 527 424	40 456 856
. Autres crédits et financements participatifs	18 399 355	14 436 711
Créances acquises par affacturage	2 283 749	2 515 204
Titres de transaction et de placement	30 005 813	25 180 944
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 154 073	8 643 121
. Autres titres de créance	506 783	610 039
. Titres de propriété	19 267 730	15 832 484
. Certificats de Sukuks	77 227	95 300
Autres actifs	3 459 599	4 205 962
Titres d'investissement	4 375 064	3 770 452
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 125 081	1 453 364
. Autres titres de créance	2 249 983	2 317 088
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	10 691 682	10 719 322
. Participation dans les entreprises liées	8 630 476	8 121 778
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 061 206	2 597 544
. Titres de Moudaraba et Moucharakha	-	-
Créances subordonnées	192 807	198 469
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	191 147	151 266
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	410 050	232 960
Immobilisations corporelles	5 470 550	5 143 410
Total de l'Actif	200 965 233	188 110 428

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	22 630 542	19 869 938
. A vue	1 932 813	1 441 442
. A terme	20 697 729	18 428 496
Dépôts de la clientèle	134 441 241	128 759 406
. Comptes à vue créditeurs	79 783 847	74 862 064
. Comptes d'épargne	24 562 835	23 519 703
. Dépôts à terme	23 723 341	23 982 912
. Autres comptes créditeurs	6 371 218	6 394 727
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	9 372 817	8 595 966
. Titres de créance négociables émis	8 872 817	8 095 966
. Emprunts obligataires émis	500 000	500 000
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 968 135	4 727 486
Provisions pour risques et charges	1 117 336	863 291
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 590 170	9 584 871
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	16 474 865	12 571 143
Capital	1 998 204	1 794 634
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	75	37
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 371 848	1 343 654
Total du Passif	200 965 233	188 110 428

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES	19 446 241	22 457 705
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	182 309	628 306
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 217 752	4 828 204
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 742 845	3 587 105
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 132 584	10 295 288
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	92 394	3 040 445
ENGAGEMENTS RECUS	13 300 541	18 181 253
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	11 315 888	16 072 674
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 984 260	1 892 562
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	393	216 017
Titres de Mousharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	11 145 100	10 594 778
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	761 414	702 881
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 467 179	5 625 747
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	511 501	501 987
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	658 083	699 212
Produits sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	16 627	16 190
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 265 476	1 189 821
Autres produits bancaires	2 464 820	1 858 940
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 668 371	4 575 473
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 279 079	993 554
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 282 212	1 450 090
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	255 028	396 364
Charges sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 568	10 466
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 838 484	1 724 999
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	6 476 731	6 019 302
Produits d'exploitation non bancaire	190 578	239 596
Charges d'exploitation non bancaire	63 685	11 573
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 645 941	3 594 893
Charges de personnel	1 631 096	1 603 716
Impôts et taxes	117 836	105 306
Charges externes	1 617 320	1 627 598
Autres charges générales d'exploitation	8 994	9 538
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	270 695	248 735
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 122 518	1 119 460
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	858 615	941 496
Pertes sur créances irrécouvrables	930 178	24 656
Autres dotations aux provisions	333 725	153 308
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 212 727	330 158
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 171 684	291 902
Récupérations sur créances amorties	30 543	31 156
Autres reprises de provisions	10 500	7 100
RESULTAT COURANT	2 047 889	1 863 133
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	35 100	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 012 789	1 863 133
Impôts sur les résultats	640 941	519 477
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 371 848	1 343 654

(-) signifie moins

(+) signifie plus

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES SOLDES DE GESTION ACTIVITÉ SOCIALE

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
(+) Intérêts et produits assimilés	6 740 094	6 830 615
(-) Intérêts et charges assimilées	2 816 318	2 840 009
MARGE D'INTERET	3 923 776	3 990 606
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	16 627	16 190
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	13 568	10 465
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	3 059	5 725
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	1 570 234	1 450 018
(-) Commissions servies	404 709	357 368
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	1 165 525	1 092 650
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	743 976	262 796
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-14 934	-63 377
(+) résultat des opérations de charge	394 452	361 350
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-130 313	-60 770
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	993 181	499 999
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Mousharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	658 083	699 212
(-) Diverses autres charges bancaires	266 893	268 890
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	6 476 731	6 019 302
(+) résultat des opérations sur immobilisation financières (2)	17 104	-12 304
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	168 460	239 376
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	62 874	11 152
(-) Charges générales d'exploitation	3 645 941	3 594 893
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 953 480	2 640 329
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-586 567	-643 094
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-319 024	-134 105
RESULTAT COURANT	2 047 889	1 863 130
RESULTAT NON COURANT	-35 100	-
(-) Impôts sur les résultats	640 941	519 477
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 371 848	1 343 654

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2019	31/12/2018
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 371 848	1 343 654
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	270 695	248 735
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	4 720	12 665
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	295 747	131 850
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	518	562
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	47 797	163 331
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	22 117	220
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	811	421
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 873 390	1 573 211
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	1 873 390	1 573 211

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	10 452 239	9 845 282
(+) Récupérations sur créances amorties	30 543	31 156
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	190 578	239 596
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 940 728	5 272 231
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	63 685	11 573
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 375 246	3 346 158
(-) Impôts sur les résultats versés	640 940	519 477
I.FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	1 652 761	966 595
Variation des :		
(+) Crédances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 503 654	4 664 605
(+) Crédances sur la clientèle	-6 672 571	5 864 886
(+) Titres de transaction et de placement	-4 824 869	8 709 160
(+) Autres actifs	876 455	-1 513 397
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-39 881	-48 147
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 760 604	-612 330
(+) Dépôts de la clientèle	5 681 835	-7 055 739
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	776 851	-3 969 945
(+) Autres passifs	-717 718	-4 283 400
II.Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 662 948	1 755 693
III.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-2 010 187	2 722 288
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	432 351	200 175
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	179 800	465 442
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	1 328 397	723 594
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	942 301	467 860
(+) Intérêts perçus	250	94 095
(+) Dividendes perçus	575 280	611 817
IV.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-1 083 017	180 076
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	5 299	
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	
(+) Emission d'actions	2 970 415	
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	1 862 311
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	
(-) Intérêts versés	397 860	395 426
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	
(-) Dividendes versés	-	897 317
V.FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	2 577 854	-3 155 054
VI.VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-515 350	-252 690
VII.TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 625 922	5 878 612
VIII.TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	5 110 572	5 625 922

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba

(2) Y compris IRR utilisées

(3) Y compris PER utilisées

(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Comptes ordinaires débiteurs	3 303 846	225 880	1 093 212	6 041 432	10 664 369	10 668 714
Valeurs recues en pension	-	1 029 412	-	-	1 029 412	23 148
Au jour le jour	-	1 029 412	-	-	1 029 412	-
A terme	-	-	-	-	-	23 148
Prêts de trésorerie	-	1 038 373	2 900 827	2 381 110	6 320 310	4 906 563
Au jour le jour	-	1 038 373	19 186	-	1 057 559	-
A terme	-	-	2 881 641	2 381 110	5 262 751	4 906 563
Prêts financiers	-	1 247 214	4 406 945	187 033	5 841 192	7 566 819
Autres créances	2 895 760	349 719	-	118 885	3 364 364	3 080 642
Intérêts courus à recevoir	-	29 203	6 235	4 580	40 017	25 474
Créances en souffrance	-	-	4	-	4	5
TOTAL	6 199 606	3 919 800	8 407 223	8 733 039	27 259 669	26 271 365

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur privé			En milliers de DH		
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles	Total 31/12/2019	
Crédits de trésorerie	409 839	2 128 580	22 106 461	2 416 894	27 061 774	23 799 428
Comptes à vue débiteurs	369 226	2 128 580	12 471 603	1 744 545	16 713 954	16 165 784
Créances commerciales sur le Maroc	18 746	-	3 354 649	109 291	3 482 686	3 476 205
Crédits à l'exportation	-	-	583 764	467 767	1 051 531	324 597
Autres crédits de trésorerie	21 867	-	5 696 445	95 291	5 813 603	3 832 842
Crédits à la consommation	-	-	-	8 162 481	8 162 481	8 830 232
Crédits à l'équipement	5 083 177	535 775	14 785 231	1 413 575	21 817 758	21 569 962
Crédits Immobiliers	4 773	-	10 047 117	30 388 847	40 440 737	40 372 880
Autres crédits de trésorerie	-	13 447 547	1 770 216	46 479	15 264 242	11 974 241
Créances acquises par affacturage	1 977 072	-	306 677	-	2 283 749	2 515 204
Intérêts courus à recevoir	73 484	45 299	472 208	152 003	742 995	711 861
Créances en souffrance	130	-	1 694 527	1 429 392	3 135 112	2 462 470
Créances pré-douteuses	-	-	3 422	516 590	520 012	396 723
Créances douteuses	-	-	778 864	287 110	1 065 974	634 094
Créances compromises	130	-	923 304	625 692	1 549 126	1 431 653
TOTAL	7 548 475	16 157 201	51 182 437	44 009 671	118 908 849	112 236 278

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT
ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Emetteurs privés				En milliers de DH	
	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Financiers	Non Financiers	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Titres cotés	6 709	4 156 001	19 245 740	31 830	23 440 279	28 766 368
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	2 867 631	-	-	2 867 631	10 022 245
Obligations	-	1 288 369	-	19 687	1 308 057	2 450 467
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	369 304
Titres de propriété	6 709	-	19 245 740	12 143	19 264 591	15 829 053
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	95 300
Titres non cotés	618 393	9 621 521	53 325	647 360	10 940 599	196 092
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	9 312 684	-	-	9 312 684	-
Obligations	298 808	25 000	50 000	624 400	998 208	-
Autres titres de créance	314 664	-	-	14 271	328 935	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	77 227	-	-	77 227	-
Intérêts courus	4 920	206 609	3 325	8 690	223 545	196 092
TOTAL	625 102	13 777 521	19 299 065	679 190	34 380 877	28 962 460

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	27 852 089	27 852 089	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 143 976	8 143 976	-	-	-	-
Obligations	84 400	84 400	-	-	-	-
Autres titres de créance	381 526	381 526	-	-	-	-
Titres de propriété	19 164 959	19 164 959	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	77 227	77 227	-	-	-	-
Titres de placement	2 196 686	2 153 724	2 196 686	-	42 962	42 962
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 053 058	2 010 096	2 053 058	-	42 962	42 962
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	40 858	40 858	40 858	-	-	-
Titres de propriété	102 770	102 770	102 770	-	-	-
Titres d'investissement	4 375 455	4 375 064	4 223 950	-	390	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 125 082	2 125 082	1 996 277	-	-	-
Obligations	2 222 255	2 222 255	2 199 556	-	-	-
Autres titres de créance	28 118	27 728	28 118	-	390	-
TOTAL	34 424 230	34 380 877	6 420 637	-	43 352	42 962

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Instrument optionnels achetés	-59 121	-13 033
Opérations diverses sur titres	276 293	303 697
Débiteurs divers	1 066 599	945 775
Sommes dues par l'Etat	912 464	811 721
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	107 590	90 641
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	46 545	43 413
Valeurs et emplois divers	9 403	9 405
Comptes de régularisation	2 166 424	2 960 119
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	54 670	57 172
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	54 670	57 172
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	176 716	138 188
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	313 697	449 310
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	330 432	320 266
Produits à recevoir	321 662	303 356
Charges constatées d'avance	8 770	16 910
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Autres comptes de régularisation	1 290 909	1 995 183
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	3 459 599	4 205 962

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2019

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette	En milliers de DH
TITRES DE PARTICIPATION								
RADIO MEDITERRANEE	Audios/visuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la Place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000	-	-	50 000
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	640 577	706 650 000	9,06	64 058	-	-	64 058
EMAT	Sté holding	80 473	8 047 300	100,00	30 365	30 365	-	-
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	338 436	372 772 274	8,06	33 844	-	-	33 844
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	50 000 000	21,82	12 000	-	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	-	11 000
Fonds de garantie de la communauté publique	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00	10 000	-	-	10 000
MOROCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gestion/techno parc	12 500	12 500 000	12,28	5 650	-	-	5 650
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	-	1 250
MARTIKO(MAGHREB ARAB TRADING C*)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-	-
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500	-	-	500
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-	-
SITE RE COURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-	-
511 TITRES DE PARTICIPATION								
TITRES DES ENTREPRISES LIÉES								
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 172	93 154 535	72,41	2 914 961	-	-	2 914 961
BBI	Ets de crédit/étranger	157 659 285	157 659 285	100,00	1 993 759	-	-	1 993 759
SITE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 790 432	294 507 400	60,79	628 635	-	-	628 635
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	138 220	138 418 200	52,47	370 770	-	-	370 770
LOCA SOM	Location Longue durée	784 748	83 042 900	94,50	336 882	-	-	336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	30 000	-	163 200
OTOWER	Sté d'aménagement	9 600 000	20 000 000	48,00	67 003	-	-	67 003
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	204 000	-	-	204 000
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	22 176 454	46 775 266 000 UGX	47,41	137 410	-	-	137 410
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 26	25 000 000 FCFA	32,38	135 773	-	-	135 773
HANOLY	Distribution	76 486	16 747 900	45,60	121 815	121 815	-	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	-	90 192
LCB Bank	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	370 000	75 621	-	-	75 621
RIYAD ALNOUR	Hôtel Alriyad	3 000	300 000	100,00	78 357	-	-	78 357
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	4 000 000	80 000	62 500	-	-	-	62 500
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	-	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000	78,00	40 561	-	-	40 561
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	-	20 000
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	10 001	-	10 001
SONORMA	Société immobilière	600	100 000	60,00	8 280	8 280	-	-
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	-	6 750
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 459	6 459	-	-
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	-	6 443
Eurofinc Information	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	-	3 025
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGSS	Sté Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	5 000	-	5 000
IT International Service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	334	-	-	334
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
SAISSIMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
SUXHILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
SUXHILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
SUXHILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	-	10
WAMAT TILLA	Promotion immobilière	1000	100 000	100,00	-	-	-	-
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES								
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE								
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 082 355	693 079 200 EUR	2,50	172 771	-	-	172 771
E.S.F.G.	Ets crédit étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	171 633	171 633	-	-
E.S.I	Ets crédit/étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	147 748	147 748	-	-

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette	En milliers de Dh
UAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédits en étranger	63 032	159 860 800 EUR	4,34	71 308	-	-	71 308
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	4 503	214 778 488 EUR	2,10	48 465	-	-	48 465
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	1 125	84 618 000 EUR	1,33	12 266	-	-	12 266
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	-	31 373
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	7 566	-	7 434
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	78 431	40 000 000	19,61	3 922	-	-	3 922
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Fonds d'investissement	60 000	84 120 000	7,13	4 854	-	-	4 854
BANQUE MAGHRÉBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets et crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	28 780	-	-	28 780
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	-	5 355
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	-	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit/étranger	30	506 300 000 USD	0,059	2 959	-	-	2 959
FONDS MONÉTAIRE ARABE/ARAB TRADE FINANCING PROGRAM	Ets financier	50	937 920 000 USD	0,03	2 878	-	-	2 878
FROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	-	250
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59	-	-	59
515 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE					730 388	334 665	365 622	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					-	-	-	-
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	442 817 300	6,44	103 997	-	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 675 700	10,41	96 807	-	-	96 807
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Distribution Automobile	846 892	650 000 000	13,44	91 359	4 240	-	87 120
VIEGO	Promot. immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	-	60 000
SOGEPOS	Conseil financier	94 000	14 362 235 EUR	3,27	8 935	3 875	-	5 059
LA CELLULOSE DU MAROC	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	-	4 622
SMAEX	Pétro. papiers	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-	-
FRUMAT	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	-	1 690
SITE IMMOBILIÈRE SIEGE GERM	Agro-alimentaire	4 000	3 000 000	3,08	1 450	1 450	-	-
SITE D'AMÉNAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	-	1 267
MAROCLEAR	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	-	1 000
STE IPE	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	-	803
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Édition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	-	801
GECOTEX	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	-	500
SOCIÉTÉ ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-	-
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	481	481	-	-
PONNET	Service informatique	1 800	11 326 800	0,59	180	-	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-	-
SWIFT	Sté de service	23	454 020 000 EUR	0,01	23	-	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	-	9
RMA	Assurances	5	1 793 710 800	0,00010	2	-	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 352 694 700	0,00010	2	-	-	2
MEDI 1 TV	Audiodisuel	59 774	189 245 600	3,00	378 371	14 288	343 882	
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION					-	-	-	-
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES					471 643	-	-	471 643
FAARACHA IMMO					301 026	-	-	301 026
IT International Service ITIS					51 670	-	-	51 670
AKENZA IMMO					46 931	-	-	46 931
SUX HILL SECONDO					49 314	-	-	49 314
SAISS IMMO NEJMA					36 481	-	-	36 481
BMCE IMMOBILIER					38 000	-	-	38 000
SUX HILL PRIMERO					25 780	-	-	25 780
SUX HILL TERCIO					15 522	-	-	15 522
MARTICO					1 500	1 500	-	-
Siège G.P.B.M.					723	-	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-	-
HANOUTY					1 615	-	-	1 615
MOHIT IMMO					3 850	-	-	3 850
NOUACER CITY IMMO					20	-	-	20
514 AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS					10 446 626	2 052	10 42 574	
TOTAL GÉNÉRAL					11 241 552	549 870	10 691 682	

Sont assortis de la mention "Néant" pour l'exercice 2019, les états suivants :
- Etat des dérogations ;
- Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En milliers de DH

CRÉANCES SUBORDONNÉES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2019		31/12/2018		31/12/2019	31/12/2018
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	190 532	-	190 532	193 859	190 532	193 859
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-	-
TOTAL	190 532	-	190 532	193 859	190 532	193 859

IMMobilisations données en CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	172 197	206 241	152 679	-113
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 572	-	-	-113
Crédit-bail mobilier	86 933	-	-	-12 933
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	86 933	-	-	-12 933
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	74 774	202 668	145 188	12 933
Crédit-bail immobilier en cours	74 774	57 480	145 188	12 933
Crédit-bail immobilier loué	-	145 188	-	-
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	3 918	3 573	7 492	-
Loyers restructurés	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-
TOTAL	172 197	206 241	152 679	-113

IMMobilisations incorporelles et corporelles

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	735 319	-364	315 163	98 784
Droit au bail	97 091	-18	-	-
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	638 228	-346	315 163	98 784
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 073 898	-10 870	684 679	123 705
Immeubles d'exploitation	1 343 952	-1 616	269 416	354
Terrain d'exploitation	185 362	-284	53 862	-
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 158 589	-1 332	215 554	354
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 865 071	-50	189 914	80 689
Mobilier de bureau d'exploitation	509 596	-	126 915	80 591
Matériel de bureau d'exploitation	213 935	-50	3 179	-
Matériel informatique	980 028	-	38 540	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54 397	-	20 906	-
Autres matériel d'exploitation	107 115	-	375	98
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 127 861	-5 420	73 816	-
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 737 014	-3 784	151 533	42 663
Terrain hors exploitation	3 031 550	284	32 958	26 481
Immeubles hors exploitation	566 287	-4 068	108 390	16 181
Mobilier et matériel hors exploitation	63 691	-	5 336	-
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	75 487	-	4 850	-
TOTAL	9 809 217	-11 234	999 842	222 489

BANK OF AFRICA

Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
	Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
225 646	13 568	34 499	-	-	-	191 147
6 459	-	-	-	-	-	6 459
74 000	10 466	31 397	-	-	-	42 603
-	-	-	-	-	-	-
74 000	10 466	31 397	-	-	-	42 603
-	-	-	-	-	-	-
145 188	3 102	3 102	-	-	-	142 086
-	-	-	-	-	-	-
145 188	3 102	3 102	-	-	-	142 086
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
225 646	13 568	34 499	-	-	-	191 147

Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions					Montant net à la fin de l'exercice
	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
951 333	502 359	-153	39 077	-	541 283	410 050
97 073	-	-	-	-	-	97 073
-	-	-	-	-	-	-
854 260	502 359	-153	39 077	-	541 283	312 977
-	-	-	-	-	-	-
9 624 001	3 930 488	-5 120	231 618	3 535	4 153 451	5 470 550
1 611 397	406 807	-850	33 115	-	439 071	1 172 326
238 940	-	-	-	-	-	238 940
1 372 457	406 807	-850	33 115	-	439 071	933 386
-	-	-	-	-	-	-
1 974 246	1 618 309	-27	57 402	2 463	1 673 220	301 025
555 920	376 495	-	18 414	2 365	392 544	163 376
217 064	187 022	-11	9 145	-	196 155	20 908
1 018 568	932 336	-16	17 881	-	950 201	68 367
75 303	35 725	-	8 849	-	44 574	30 729
107 392	86 731	-	3 113	98	89 746	17 645
2 196 257	1 628 385	-46	104 056	-	1 732 396	463 861
3 842 102	276 987	-4 197	37 045	1 071	308 764	3 533 338
3 038 311	-	-	-	-	-	3 038 311
654 427	168 995	-4 197	30 950	1 071	194 677	459 750
69 027	48 624	-	2 997	-	51 622	17 405
80 337	59 368	-	3 097	-	62 465	17 871
10 575 335	4 432 847	-5 273	270 695	3 535	4 694 735	5 880 600

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	En milliers de DH
14/01/2019	Parc cycles	90	90	-	9	9		
22/03/2019	Mobilier de bureau	1 581	1 581	-	119	119		
04/06/2019	Parc cycles	8	8	-	1	1		
30/06/2019	Terrains	22 436	-	22 436	69 000	46 564		
18/07/2019	Mobilier de bureau	784	784	-	59	59		
18/10/2019	Plateaux de bureau	1 577	666	911	1 200	289		
27/11/2019	Villa	18 650	406	18 244	19 000	756		
		45 126	3 535	41 591	89 387	47 797		

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018	En milliers de DH
Comptes ordinaires créditeurs	-	30 877	387 808	854 223	1 272 908	851 441	
Valeurs reçues en pension	12 000 048	1 347 617	-	-	13 347 665	12 501 789	
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
A terme	12 000 048	1 347 617	-	-	13 347 665	12 501 789	
Emprunts de trésorerie	-	122 000	2 997 697	2 252 527	5 372 224	4 211 147	
Au jour le jour	-	67 000	38 373	554 531	659 904	590 000	
A terme	-	55 000	2 959 324	1 697 996	4 712 320	3 621 147	
Emprunts financiers	-	58 716	1 417 104	-	1 475 820	1 772 134	
Autres dettes	9 212	399	56 024	1 074 437	1 140 072	506 730	
Intérêts courus à payer	939	565	11 496	8 852	21 852	26 698	
TOTAL	12 010 199	1 560 174	4 870 129	4 190 039	22 630 542	19 869 938	

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

	Secteur Privé				En milliers de DH	
	Secteur Public	Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autre clientèle	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Comptes à vue créditeurs	3 238 644	1 079 335	17 588 326	57 866 802	79 773 107	73 361 105
Comptes d'épargne	-	-	-	24 486 071	24 486 071	24 129 793
Dépôts à terme	1 584 239	7 185 229	1 127 891	13 461 237	23 358 596	23 482 126
Autres comptes créditeurs	2 935 683	449 204	2 266 566	719 766	6 371 219	7 308 764
Intérêts courus à payer	25 445	109 968	19 897	296 938	452 248	477 617
TOTAL	7 784 011	8 823 736	21 002 680	96 830 814	134 441 241	128 759 405

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	29/03/2017	29/03/2020	2,80%	250 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	23/11/2019	23/11/2020	2,79%	134 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	18/12/2017	18/12/2020	3,00%	120 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/03/2018	09/03/2020	2,82%	200 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	29/03/2018	29/03/2020	2,75%	440 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	17/04/2018	17/04/2020	2,75%	185 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	28/12/2018	28/12/2020	2,90%	60 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	28/03/2019	26/03/2020	2,59%	655 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	28/03/2019	28/03/2021	2,76%	340 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	16/04/2019	14/04/2020	2,61%	255 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	16/04/2019	16/04/2021	2,74%	805 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	30/04/2019	30/04/2021	2,71%	365 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	08/05/2019	06/05/2020	2,59%	316 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	08/05/2019	08/05/2021	2,68%	15 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	29/05/2019	27/05/2020	2,60%	250 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	27/06/2019	25/06/2020	2,63%	500 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	02/08/2019	31/07/2020	2,60%	70 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	02/08/2019	02/08/2021	2,70%	160 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/2019	09/03/2020	2,45%	30 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/2019	07/09/2020	2,58%	125 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/2019	09/09/2021	2,68%	50 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/2019	09/09/2022	2,76%	225 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	10/10/2019	08/10/2020	2,57%	200 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	15/10/2019	14/01/2020	2,45%	400 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	15/10/2019	13/10/2020	2,57%	388 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	15/10/2019	15/10/2022	2,79%	765 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/2019	02/06/2020	2,55%	252 300,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/2019	01/12/2020	2,58%	244 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/2019	03/12/2021	2,67%	350 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/2019	03/12/2022	2,75%	615 000,00
TOTAL				8 764 300

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Instruments optionnels vendus	-37 162	-2 172
Opérations diverses sur titres	187 427	1 025 665
Créditeurs divers	1 590 158	1 345 519
Sommes dues à l'Etat	1 232 875	1 024 003
Sommes dues aux les organismes de prévoyance	45 153	54 221
Sommes diverses dues au le personnel	178 784	159 063
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12	3 674
Fournisseurs de biens et services	418	12 973
Divers autres créditeurs	132 916	91 585
Comptes de régularisation	2 227 712	2 358 474
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	2 578	14 893
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	290 130	303
Charges à payer et produits constatées d'avance	281 298	308 871
Autres comptes de régularisation	1 653 706	2 034 407
TOTAL	3 968 135	4 727 486

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2018	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2019
Provisions déduites de l'Actif :	6 205 240	1 001 317	1 138 204	5 876	6 062 477
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 616	7 000			51 616
Créances sur la clientèle	5 557 148	857 823	1 120 394	243	5 294 334
Ajios réservés	27 502	95 812	10	-	123 304
Titres de placements	10 149	42 962	10 282	-133	42 962
Titres de participation et emplois assimilés	550 908	4 720		5 758	549 870
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Titres d'investissement	916	-	518	8	390
Provisions inscrites au Passif :	863 291	308 318	54 270	4	1117 335
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	55 985	792	44 289		12 488
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	778 855	295 747	-	-	1 074 602
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	28 451	11 779	9 981	4	30 245
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	7 068 531	1 309 635	1 192 474	5 880	7 179 812

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt monnaie nationale en (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	4,44%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	3,37%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,63%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,51%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	3,46%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	3,28%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,62%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,29%	5 ans		400 000
						9 400 000

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2018	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2019
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	12 571 143	446 300	3 457 422	16 474 866
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 204 419	446 300	- 3 280	7 647 439
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418	-	3 460 702	8 367 120
Capital	1 794 634	-	203 571	1 998 205
Capital appelé	1 794 634	-	203 571	1 998 205
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	37	38	-	75
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 343 654	- 1 343 654	-	1 371 848
TOTAL	15 709 468	- 897 316	3 660 993	19 844 993

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2019	31/12/2018
Engagements de financement et de garantie donnés	19 275 490	19 338 903
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	182 310	628 306
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	182 310	628 306
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 217 752	4 828 204
Crédits documentaires import	2 538 217	1 966 305
Acceptations ou engagements de payer	766 203	482 908
Ouvertures de crédit confirmés	1 539 861	1 246 318
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	6 859	67 437
Autres engagements de financement donnés	1 366 613	1 065 235
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 742 845	3 587 105
Crédits documentaires export confirmés	3 942	19 098
Acceptations ou engagements de payer	3 503	3 096
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties données	492 334	285 906
Engagements en souffrance	2 243 066	3 279 005
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 132 583	10 295 288
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 321 773	6 313 050
Autres cautions et garanties données	3 810 810	3 982 238
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	13 300 148	17 965 237
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	11 315 888	16 072 674
Garanties de crédits	2 285 546	2 304 661
Autres garanties reçues	9 030 342	13 768 013
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 984 260	1 892 563
Garanties de crédits	1 135 773	655 773
Autres garanties reçues	848 487	1 236 790

ENGAGEMENTS SUR TITRES

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	170 751
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	92 394
Engagements reçus	393
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	393

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVÉS

En milliers de DH

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de change à terme	26 050 310	22 776 744	-	-
Devises à recevoir	8 991 084	5 364 223	-	-
Dirhams à livrer	5 506 159	2 265 582	-	-
Devises à livrer	7 485 710	9 069 748	-	-
Dirhams à recevoir	4 067 357	6 077 191	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	2 593 504	2 747 533	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	1 512 474	1 545 629	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	162 029	5 001	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	1 081 030	1 039 875	-	-

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 689 746		
Autres titres	6 578 493		
Hypothèques	94 246 843		
Autres valeurs et sûretés réelles	231 586 205		
TOTAL	343 101 287		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 000 048		
Autres titres	776 934		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	12 776 982		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

En milliers de DH

	D < 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 486 882	4 716 219	2 464 782	3 556 938	1 185 672	14 410 492
Créances sur la clientèle	23 473 320	8 540 028	11 678 966	37 276 516	34 913 275	115 882 105
Créances acquises par affacturage	2 225 611	15 130	-	26 592	-	2 267 333
Titres de créance	2 678 858	93 001	4 161 479	5 965 530	2 214 280	15 113 148
Créances subordonnées	-	-	-	-	190 532	190 532
TOTAL	30 864 670	13 364 378	18 305 227	46 825 576	38 503 758	147 863 610
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 536 648	4 587 491	2 235 118	309 279	7 340	20 675 876
Dettes envers la clientèle	5 330 470	6 358 536	10 289 994	1 262 412	117 185	23 358 597
Titres de créance émis	-	630 000	4 264 300	3 870 000	500 000	9 264 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	9 400 000	9 400 000
TOTAL	18 867 118	11 576 026	16 789 413	5 441 691	10 024 525	62 698 773

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

En milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
13	34 238 786	26 887 901	2 867 186	535 674

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH

BILAN	Montant
Actif	35 567 049
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	266 354
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 906 071
Créances sur la clientèle	7 932 205
Titres de transaction et de placement et d'investissement	4 712 865
Autres actifs	142 094
Titres de participation et emplois assimilés	5 340 406
Créances subordonnées	190 532
Immobilisations données en crédit-bail et location	73 673
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 849
Passif	27 968 933
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 730 221
Dépôts de la clientèle	6 623 146
Titres de créance émis	595 419
Autres passifs	20 147
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
Hors bilan	-
Engagements donnés	5 434 850
Engagements reçus	1 680 054

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
Intérêts perçus	6 740 094	6 830 615
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	761 414	702 881
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 467 179	5 625 747
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	511 501	501 987
Intérêts servis	2 816 319	2 840 008
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 279 079	993 554
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 282 212	1 450 090
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	255 028	396 364

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	31/12/2019		31/12/2018	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	583 342	63 330	446 206	49 482
Créances douteuses	2 123 458	1 057 483	1 423 937	789 843
Créances compromises	5 897 572	4 348 445	6 235 597	4 803 940
TOTAL	8 604 372	5 469 259	8 105 740	5 643 265

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

CATEGORIE DE TITRES	31/12/2019	31/12/2018
Titres de participation	14 630	10 596
Participations dans les entreprises liées	561 465	595 686
Titres de l'activité de portefeuille	2 914	5 535
Emplois assimilés	79 074	87 395
TOTAL	658 083	699 212

COMMISSIONS

	31/12/2019	31/12/2018
Commissions perçues	1 570 234	1 450 018
Sur opérations avec les établissements de crédit		-
Sur opérations avec la clientèle	446 240	454 438
Sur opérations de change	304 758	260 197
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	45 575	43 829
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	23 963	24 458
Sur moyens de paiement	417 736	387 641
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	52 733	41 101
Sur autres prestations de service	279 229	238 354
Commissions versées	404 709	357 368
Sur opérations avec les établissements de crédit		-
Sur opérations avec la clientèle		-
Sur opérations de change	137 641	143 362
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	13	19
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	15 278	126 154
Sur moyens de paiement	95 220	87 833
Sur activités de conseil et d'assistance		-
Sur ventes de produits d'assurances		-
Sur autres prestations de service	156 557	-

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS ET CHARGES	2 160 064	1 598 741
Produits		
Gains sur les titres de transaction	1 058 990	550 621
Plus-value de cession sur titres de placement	21 993	6 328
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	10 282	5 151
Gains sur les produits dérivés	112 851	107 139
Gains sur les opérations de change	955 948	929 502
Charges	1 166 882	1 098 741
Pertes sur les titres de transaction	315 014	287 824
Moins value de cession sur titres de placement	4 246	64 550
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	42 962	10 306
Pertes sur les produits dérivés	243 165	167 909
Pertes sur opérations de change	561 495	568 152
RÉSULTAT	993 181	500 000

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	En milliers de DH
Charges de personnel	1 631 096	1 603 716	
Impôts et taxes	117 836	105 306	
Charges extérieures	1 626 313	1 637 136	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	270 695	248 735	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2019	31/12/2018	En milliers de DH
Produits et charges			
Autres produits et charges bancaires	626 336	133 941	
Autres produits bancaires	2 464 820	1 858 940	
Autres charges bancaires	1 838 484	1 724 999	
Produits et charges d'exploitation non bancaires	126 892	228 023	
Produits d'exploitation non bancaires	190 578	239 596	
Charges d'exploitation non bancaires	63 685	11 573	
Autres charges			
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 122 518	1 119 460	
Autres produits			
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 212 727	330 158	

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULES	Montant	En milliers de DH
I- Résultat Net Comptable		
Bénéfice net	1 371 848	
Perte nette		
II- Réintégration fiscales	1 445 035	
1- Courantes	163 155	
Charges non déductibles	57 312	
Provision pour risques généraux	105 843	
2- Non courantes	640 940	
Impôts sur les sociétés	640 940	
III- Déductions fiscales	586 420	
1- Courantes		
Dividendes	586 420	
2- Non courantes		
VI- Résultat net fiscal	2 230 463	
Impôts sur les sociétés	640 940	
VI- Résultat net fiscal		
Reprise sur provisions pour investissements		

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

En milliers de DH

I- DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 047 890
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	163 155
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	586 420
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 624 625
(-) Impôt théorique sur résultat courant	601 111
(=) Résultat courant après impôts	1 446 779
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCALE ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPÉCIFIQUES	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

En milliers de DH

	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	100 013	643 693	646 483	97 223
B- TVA à récupérer	53 030	441 098	442 020	52 107
Sur charges	44 815	397 820	393 447	49 189
Sur immobilisations	8 214	43 278	48 573	2 919
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	46 983	202 595	204 463	45 116

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 1 998 204 600 DH

VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus			<i>En milliers de DH</i>
		Exercice précédent	Exercice actuel	Part du capital détenue (%)	
A- Actionnaires marocains					
Royale Marocaine d'Assurances	83, Avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	53 600 192	55 964 419	28,01%	28,01%
Holding Benjelloun Mezian	67-69, Avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	-	1 111 218	0,56%	0,56%
Société Financière du Crédit du Maghreb	67-69, Avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 159 205	1 746 960	0,87%	0,87%
FINANCECOM	81-83, Avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	10 453 351	11 580 100	5,80%	5,80%
Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites	100, Boulevard Abdelmoumen-20340- Casablanca	7 371 263	7 803 996	3,91%	3,91%
Caisse de Dépôt et de Gestion	Place Moulay El Hassan - Ex piétri -BP 408 - Rabat	15 638 328	16 556 383	8,29%	8,29%
Groupe MAMDA/MCMA	Angle Avenue Mohammed VI et Rue Hourmane El Fatouaki - Rabat	9 395 940	9 947 519	4,98%	4,98%
Personnel					
Bank Of Africa - BMCE Group		2 452 440	2 258 693	1,13%	1,13%
SBVC et divers		32 363 617	33 154 821	16,59%	16,59%
TOTAL (1)		132 434 336	140 124 109	70,13%	70,13%
B- Actionnaires étrangers					
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	4 Rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	47 029 054	48 972 796	24,51%	24,51%
CDC Group Plc	123, Victoria street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	-	10 723 555	5,37%	5,37%
TOTAL (2)		47 029 054	59 696 351	29,87%	29,87%
TOTAL		179 463 390	199 820 460	100%	100%

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

En milliers de DH

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 28 Mai 2019			
Report à nouveau	37	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	897 317
Résultats net de l'exercice	1 343 654	Autres affectations	446 374
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 343 691	TOTAL B	1 343 691

RÉSULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres et assimilés	29 435 162	25 294 339	26 683 739
Opérations et résultats de l'exercice			
Produit net bancaire	6 476 729	6 019 305	6 208 130
Résultat avant impôts	2 012 790	1 863 133	1 938 774
Impôts sur les résultats	640 940	519 477	608 137
Bénéfices distribués	897 317	897 317	897 317
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	446 300	590 800	427 700
Résultat par titre (en MAD)		-	-
Résultat net par action ou part sociale	6,87	7,49	8,29
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	5	5
Personnel		-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 631 096	1 603 716	1 611 041
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 099	5 328	5 370

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION

Date de clôture (1) 31/12/2019

Date d'établissement des états de synthèse (2)

(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES

A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - ETAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EFFECTIFS	<i>En milliers de DH</i>	
	31/12/2019	31/12/2018
Effectifs rémunérés	5 099	5 328
Effectifs utilisés	5 099	5 328
Effectifs équivalent plein temps	5 099	5 328
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4953	5 147
Employés (équivalent plein temps)	94	181
Dont effectifs employés à l'étranger	52	51

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERÉS OU EN DÉPÔTS	<i>En milliers de DH</i>			
	Nombre de comptes		Montants	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Titres dont l'établissement est dépositaire	38 343	37 091	227 531 051	216 069 197
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	88	108 546 820	101 381 421
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

RÉSEAU	<i>En milliers de DH</i>	
	31/12/2019	31/12/2018
Guichets permanents	735	736
Guichets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et quichets automatiques de banque	887	883
Succursales et agences à l'étranger	41	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

COMPTE DE LA CLIENTÈLE	<i>En milliers de DH</i>	
	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants	122 624	118 211
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	238 666	285 455
Autres comptes chèques	1 317 982	1 274 498
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	832 251	931 516
Comptes à terme	9 016	9 606
Bons de caisse	1 549	1 563
Autres comptes de dépôts	-	-

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - COMPTES TANGER OFFSHORE

BILAN

	<i>En milliers de DH</i>	
ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 332	1 917
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 894 899	5 219 273
. A vue	928 663	583 840
. A terme	4 966 236	4 635 433
Créances sur la clientèle	3 910 009	2 563 111
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	673 805	157 581
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 236 204	2 405 530
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 995 953	1 237 791
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 887 787	1 065 446
. Autres titres de créance	-	20 000
. Titres de propriété	108 166	152 345
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	505 802	356 423
Titres d'investissement	1 321 903	1 704 611
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	1 321 903	1 704 611
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	73 673	19 505
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 037	2 463
Immobilisations corporelles	812	1 124
TOTAL DE L'ACTIF	13 707 423	11 106 218

	<i>En milliers de DH</i>	
PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 342 536	8 912 750
. A vue	524 440	278 659
. A terme	10 818 096	8 634 091
Dépôts de la clientèle	1 646 838	1 489 600
. Comptes à vue créditeurs	1 267 308	1 164 887
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	335 204	274 211
. Autres comptes créditeurs	44 326	50 502
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	462 790	379 135
Provisions pour risques et charges	565	568
Provisions réglémentées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	112 079	112 170
Capital	4 797	4 783
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	137 819	207 212
TOTAL DU PASSIF	13 707 423	11 106 218

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - COMPTES TANGER OFFSHORE

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES	658 167	1 313 822
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 869	65 438
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	544 923	656 734
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	105 375	24 221
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	567 429
ENGAGEMENTS RECUS	1 620 849	1 559 081
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 082 837	686 024
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	538 012	657 065
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	215 992
Titres de Mousharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	736 859	793 399
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	278 044	267 861
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	129 645	103 464
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	125 448	145 756
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	1 573	2 102
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	777	793
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	9 579	13 200
Autres produits bancaires	191 793	260 223
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	482 349	462 247
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	285 835	172 860
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	12 171	9 714
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 279	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	183 064	279 673
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	254 510	331 152
Produits d'exploitation non bancaire	-	122
Charges d'exploitation non bancaire	10	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 230	6 351
Charges de personnel	3 520	3 662
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	1 687	1 546
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 023	1 143
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	21 524	12
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	44	12
Autres dotations aux provisions	21 480	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	518	562
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	518	562
RESULTAT COURANT	227 264	325 473
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	7 991	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	219 273	325 473
Impôts sur les résultats	81 456	118 261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212

(-) signifie moins

(+) signifie plus

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019 - COMPTES TANGER OFFSHORE

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	31/12/2019	31/12/2018
(+) Intérêts et produits assimilés	533 136	517 081
(-) Intérêts et charges assimilées	298 006	182 574
MARGE D'INTERET	235 130	334 507
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	777	793
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	1 279	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	-502	793
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	10 076	13 557
(-) Commissions servies	1 551	1 359
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	8 525	12 198
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-17 647	20 161
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-14 934	-63 377
(+) résultat des opérations de charge	32 879	26 512
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	9 693	-1 743
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	9 991	-18 447
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 574	2 102
(-) Diverses autres charges bancaires	206	-
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	254 510	331 152
(+) résultat des opérations sur immobilisation financières (2)	518	562
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	122
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	10	-
(-) Charges générales d'exploitation	6 230	6 351
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	248 790	325 486
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-44	-13
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-21 480	-
RESULTAT COURANT	227 266	325 473
RESULTAT NON COURANT	-7 991	-
(-) Impôts sur les résultats	81 456	118 261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

31/12/2019 31/12/2018

(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 023	1 143
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	518	562
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	138 324	207 793
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	138 324	207 793

HONORAIRES DES CAC 2017-2019

Ernst & Young						
	Montant par année			% par année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes	1 548 000	1 548 000	1 548 000	81%	40%	59%
Autres diligences liées à la mission des CAC*	359 216	2 295 276	1 080 192	19%	60%	41%
Autres prestations rendues	0	0	0	0%	0%	0%
Total	1 907 216	3 843 276	2 628 192	100%	100%	100%

KPMG						
	Montant par année			% par année		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Commissariat aux comptes	1 548 000	1 548 000	1 548 000	91%	71%	93%
Autres diligences liées à la mission des CAC*	144 000	624 000	120 000	9%	29%	7%
Autres prestations rendues	0	0	0	0%	0%	0%
Total	1 692 000	2 172 000	1 668 000	100%	100%	100%

*Pour l'année 2018, les diligences complémentaires effectuées par EY concernent principalement FTA IFRS 9 pour 1,5 Mmad ainsi que la revue trimestrielle de Mars pour 0,3 Mmad

LES INSTANCES RELEVANT DU DISPOSITIF DE CONTROLE

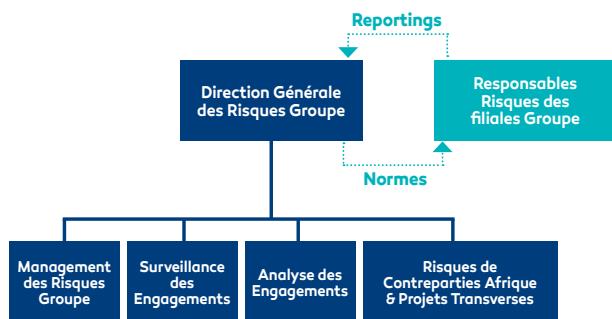
LA DIRECTION GENERALE EN CHARGE DES RISQUES GROUPE

L'une des missions attribuées à la Direction Générale des Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Elle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses



LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

COMITE RISQUES GROUPE

Le Comité des Risques du Groupe Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de Bank of Africa, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profit de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de Bank of Africa, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.

COMITE DE DIRECTION GENERALE

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

COMITE DE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (Bank Of Africa S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque défini dans le cadre de la politique de gestion des risques.

LES COMITES DE CREDIT

COMITE DE CREDIT SENIOR

Le Comité de Crédit Séniior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, Corporate ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior- Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contreparties du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Ce comité se réunit deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

COMITE DE CREDIT REGIONAL

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

LE COMITE DE SURVEILLANCE DES ENGAGEMENTS « CSE »

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de Surveillance des Engagements «CSE» (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central.

RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

CIRCUIT DE DECISION DE CREDIT

Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la *Troïka* (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.
- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.
- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;
- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la *Troïka* ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de *HUB* (BOA Groupe et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de Bank of Africa.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec la Direction Générale Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale des Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postérieur ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;

- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Déetecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1^{ère} autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique....

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1^{ère} utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

Dispositif de détection des risques et des anomalies

Les comptes à risques et les comptes en anomalies représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements, portés par un client non contentieux, qui présentent :

- Soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiés par des critères quantitatifs (impayés Douteux, Pré douteux, gel (Absence de mouvements avec un solde débiteur), dépassements persistants, ...);

Nous en citons pour l'essentiel :

- Les soldes débiteurs des comptes à vue qui n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative desdits soldes débiteurs ;
- Les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
- Les encours des crédits remboursables en une seule échéance, qui ne sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
- Les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées ;
- Les dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discretion locale de chaque entité).
- Soit une dégradation potentielle des risques identifiés par des critères qualitatifs, susceptible de s'aggraver et d'engendrer un coût. Ces indicateurs peuvent inclure des événements d'ordre juridique (ATD, saisie arrêt,...), ou liés au compte (perte de revenu, inadéquation de découvert, autorisations ou garanties à échoir,...) ou des informations négatives intrinsèques à la contrepartie (contentieux chez confrère, dégradation de sa situation financière ou de la qualité des engagements et des garanties prises, à des événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement ou liquidation judiciaire.....), et à des difficultés au niveau du secteur d'activité de la contrepartie ...).

Par ailleurs, d'autres critères de risques se rapportant aux dossiers de crédits font l'objet d'un processus de suivi des engagements rigoureux par les différentes entités de la Banque, dont :

- Les Comités de crédits échus ;
- Les Garanties non Constituées (après écoulement du délai d'engagement du notaire) ;
- Les lignes de crédits ne sont pas utilisées de plus de 6 mois ;
- Les projets financés présentant des irrégularités ou des difficultés pouvant impacter la capacité et les chances de remboursement ;
- Etc.

Ces critères constituent les conditions minimales de la détection et de la surveillance par la banque tels que prévu la circulaire 19/G de BAM. En effet, la Filière Risques et les filières Commerciales détectent, surveillent et présentent pour analyse et revue dans les comités de surveillance des Engagements tous les dossiers dont ils jugent que la sensibilité mérite d'être discutée.

À ce titre, la Direction Générale des Risques Groupe, à travers la Surveillance Permanente des Engagements « P.S.P.E », est désigné comme la source de référence des données relatives à la détection des critères de risque, et dispose de prérogatives relatives à l'analyse et à la qualification de ces données.

Classification des crédits

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

DISPOSITIF DE NOTATION

Bank of Africa dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

Principes directeurs de la notation

Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, Bank of Africa s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

Singularité de la notation

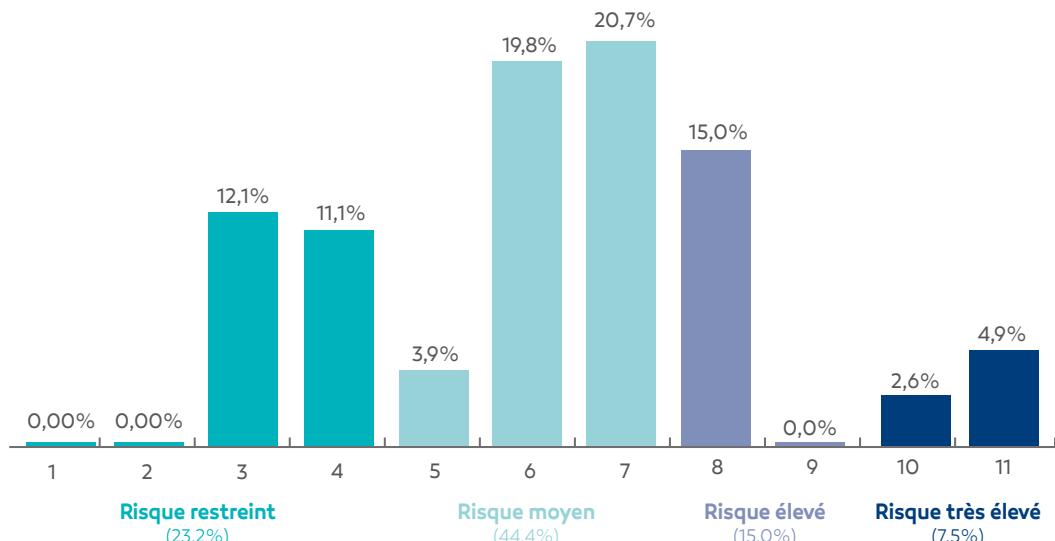
Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, Bank of Africa s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	1	Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements
	2	Très stable à court et moyen terme; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
	3	Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
	4	Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine
	5	Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
	6	Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
	7	Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	8	Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
	9	Incépatibilité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	10	Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
	11	Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 31 Décembre 2019, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



Scoring des particuliers

Le Scoring pour le segment clientèle Retail, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyenement élevé
D-	
E	
E-	Risque élevé
F	
F-	Risque très élevé
G	
G-	Risque majeur
H	
H-	Risque avéré
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché: un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.



Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garantie par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Décembre 2019, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	Déc-19	
	Décaissement	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	14 869	13%
Engagements des 20 premiers clients	21 776	20%
Engagements des 100 premiers clients	41 607	37%

Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par la Direction Générale Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de Back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Décembre 2019 :

Secteurs	Poids - Décembre 19
Activités financières	10,52%
Promotion immobilière	8,44%
Commerces, réparations automobiles et d'articles domestiques	8,21%
Transport et Communications	6,68%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4,24%
Bâtiments et travaux publics	2,43%
Industries alimentaires et du tabac	2,84%
Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	2,55%
Hôtels et restaurants	2,53%
Industries manufacturières diverses	1,56%
Industries textiles, de l'habillement et du cuir	1,50%
Industries extractives	1,59%
Industries chimiques et para-chimiques	0,95%
Agriculture, chasse, sylviculture	0,31%
Pêche, Aquaculture	0,04%
Administrations publiques	0,03%
Autres sections	6,43%
Dont particuliers	39,16%

Conduite de stress-tests

Le Groupe Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénario de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquence sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarios fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress tests sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDÉRÉS AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT		31/12/2019
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC	
Eléments du bilan	164 825 530	
Eléments de Hors - bilan :	4 624 202	
Engagements de financement		
Eléments de Hors - bilan :	11 081 817	
Engagements de garantie		
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-	
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	140 490	
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-	
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	397 939	
Autres Actifs / Autres Eléments	28 264 495	
Risque règlement / livraison	330 884	
Total	209 665 357	

RISQUE DE MARCHÉ

La gestion des risques de marché au sein du Groupe Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe Bank of Africa notamment :

Le Risque de taux d'intérêt ;

• Le Risque de change ;

• Le Risque sur titres de propriété ;

• Le risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cash
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
	I- Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires
	Taux fixe -dirhams et devises-
Produits de taux	Taux variable -dirhams et devises-
	II- Titres de créances négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souverains -inclus : titres émis par le Royaume du Maroc-
	Taux fixe -dirhams-
	Taux Variable -dirhams et devises-
Produits sur matières premières dérivés de crédit	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe -dirhams-
	Taux Variable -dirhams et devises-
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligataire
	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Credit Default Swaps -CDS-
	Credit Linked Note -CLN-

GOUVERNANCE

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe Bank of Africa sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe Bank of Africa et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;
- L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe Bank of Africa en tant que fonction indépendante des *FrontOffice* du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les *Risk Management Units* des entités du Groupe Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein de leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux :

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres ;

LIMITES

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différencierées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe Bank of Africa se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss ;
- Les limites de positions ;
- Les limites en VaR ;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par *Bank Al-Maghrib* telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

INDICATEURS DE RISQUE

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe Bank of Africa et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La *Value-at-Risk* est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la *Value-at-Risk* globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe Bank of Africa ainsi que son Backtesting.



• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarios extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Portefeuille Taux

1^{ère} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 65 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 129 MMAD sur le P&L.

Portefeuilles Actions

1^{ère} hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 9 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 14 MMAD sur le P&L.

Change

1^{ère} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 126 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 252 MMAD sur le P&L.

Les résultats des stress tests menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarios de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

CONSOMMATION EN FONDS PROPRES

Le calcul des exigences en Fonds Propres en approche standard au titre des risques de marché est assuré au niveau du Groupe Bank of Africa à travers le logiciel Risk Authority qui permet d'assurer la production des déclarations réglementaires ainsi que le suivi des exigences en Fonds Propres du portefeuille de négociation du Groupe.

Les exigences en fonds propres consolidés au titre des risques de marché se sont établies à fin décembre 2019 à :

LIBELLE DES EXIGENCES EN FONDS PROPRES	EXIGENCES EN FONDS PROPRES
Risque de taux	621.549
Titres de propriété	101.107
Risque de change	12.252
Total de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché	734.907
Total des actifs pondérés au titre des risques de marché	9.186.342

METHODE D'EVALUATION DES ELEMENTS RELEVANT DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

Produits Obligataires et Monétaires en MAD

Les valeurs de marché sont calculées pour les actifs obligataires et monétaires sur Kondor+ en se basant sur la courbe des taux dirhams publiée par Bank Al-Maghrib et les caractéristiques de chaque transaction.

OPCVM Monétaires et Obligataires

La valorisation des OPCVM est calculée en se basant sur les valeurs liquidatives qui sont réévaluées sur base quotidienne ou hebdomadaire.

Produits de Taux en Devises

Les produits de taux en devises sont valorisés sur Kondor+ en se basant sur les courbes des taux des devises concernées ainsi que les caractéristiques de chaque transaction.

Options de Change

La réévaluation des options de change est effectuée sur la base des données suivantes : courbe des volatilités, courbes des taux (EUR, MAD et USD) et taux de change croisés des trois devises.

La position sur les options de change est intégrée à la position de change globale en méthode « équivalent delta ».

Position Globale de Change

Les opérations effectuées en agence se traitent sur la base du fixing Bank of Africa (cours non négocié).

L'état final des ordres à exécuter est transmis au Desk Change en «J» qui le saisit de suite. En «J+1» au matin, le Middle Office reçoit un état comportant les éventuelles modifications des positions du Réseau et procède aux updates sur Kondor+.

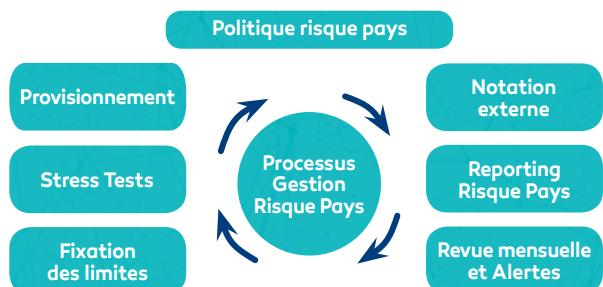
Juste Valeur Positive des Contrats (Garanties)

Les garanties relatives aux risques de marché concernent les contrats Repos. Il s'agit des titres donnés en pension pour lever des fonds.

RISQUE PAYS

Face à un monde en perpétuel mouvement, une stratégie de développement à l'international et une exigence réglementaire, le dispositif de gestion du risque pays permet à la fois d'identifier, de mesurer et de maîtriser les risques transfrontaliers du Groupe Bank of Africa.

A ce titre, la méthodologie de gestion du risque pays en place s'articule autour des points suivants :



Politique Risque Pays

La politique du risque pays a pour but de définir un cadre de référence pour encadrer toutes les activités génératrices de risques à l'international pour la banque. Elle permet de mettre en place des normes et des règles de gestion afin de combiner entre exigences réglementaires et gouvernance interne.

Reporting Risque Pays

Une remontée mensuelle de la part des filiales à l'international et de la maison mère permet à la Direction Générale des Risques Groupe d'apprécier les zones de risques au niveau de chaque pays et contribue à mettre en place les stratégies atténuantes.

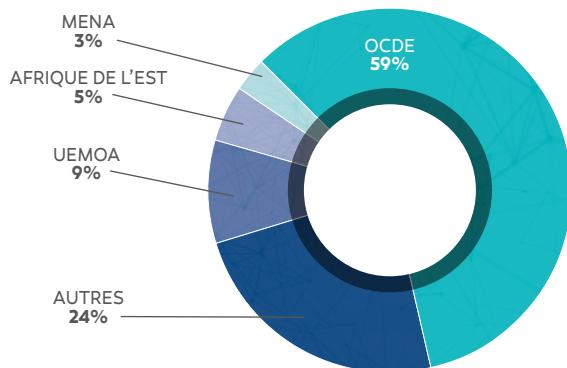
L'identification des risques transfrontaliers

Le Groupe Bank of Africa s'expose aux risques internationaux à travers plusieurs typologies d'engagements pris par la banque vis-à-vis d'une contrepartie non-résidente à la fois en dirhams et en devises étrangères.

Il s'agit en l'occurrence des :

- Crédits aux non-résidents ;
- Activités de Trade Finance ;
- Actifs Etrangers ;
- Opérations de marché.

Distribution des expositions BOA Group SA par Zone Géographique au 31/12/2019



La consolidation

Les engagements au titre du risque pays sont identifiés de telle manière à arrêter une position au niveau de la maison mère, de chaque filiale ainsi qu'au niveau du Groupe pour une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe aux titres des risques transfrontaliers.

Mise en place d'un système d'Alertes

Ce système s'articule autour d'une veille réglementaire, économique et financière à travers un tracking de l'ensemble des événements saillants durant la semaine. Ces éléments sont diffusés sous forme d'un Rapport Mensuel à l'ensemble des entités concernées par le sujet.

Un module complémentaire retraçant l'évolution du Risque Pays est également diffusé en couverture d'Etudes spécifiques et sollicitations internes.

Système de notation

Le Groupe Bank of Africa se base pour ses appréciations du Risque Pays sur la notation de plusieurs agences externes à savoir : Coface, S&P, Moody's...

Fixation des limites

Les limites d'engagements par pays sont fixées au sein du Groupe Bank of Africa en tenant compte de :

- L'appréciation du profil de risque de l'émetteur ;
- L'appétit au risque ;
- La répartition et la diversification du portefeuille de chaque filiale et du Groupe tout en respectant une concentration maximale par pays et un niveau de Fonds propres prudentiels.

Ces limites font l'objet d'un suivi permanent et les demandes de dépassements sont instruites selon les niveaux de délégation en vigueur.

Stress tests

Un Exercice régulier qui consiste à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des scénarios de dégradation extrêmes des risques pays et à en mesurer l'impact sur le bilan et sur la rentabilité de la banque et sa solvabilité.

Provisionnement

Le provisionnement d'un risque pays est déclenché suite à la matérialisation de ce dernier, un rééchelonnement de la dette, une crise politique ou d'autres facteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur la rentabilité de la banque.

Une revue annuelle est réalisée systématiquement pour évaluer les pays en défaut avéré qui nécessiteraient éventuellement la constitution de provisions.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe Bank of Africa implique quatre entités majeures :

- La Direction Risques Opérationnels Groupe en central Bank of Africa ;
- Le Réseau Bank of Africa ;
- Les Directions Métiers Bank of Africa ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/ correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration.

Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- Bank of Africa a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.
- Ce principe prévaut sur tous les autres ;
- Bank of Africa doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
 - Bank of Africa entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
 - Bank of Africa entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
 - Les clients du Groupe Bank of Africa sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
 - Les services sont pris en compte dans leur réalisation « *Front to Back* » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

Responsabilité sociale et environnementale :

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de gestion des risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi des risques.

Les systèmes d'identification, de mesure et d'analyses internes des risques RSE sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

Measurement of Capital Adequacy

Le Groupe Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres

Bank of Africa est dotée d'un capital social de DH 1 998 204 600, composé de 199 820 460 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

Afin Décembre 2019, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,2milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe Bank of Africa a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de *Bank Al Maghrib* (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds propres de base	22 988 684
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	26 887 264
Capital social ou dotation	1 998 205
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	19 467 975
Report à nouveau créateur	24 500
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 737 963
Intérêts minoritaires	3 658 621
Eléments à déduire des fonds propres de base	3 898 581
Good Will	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 690 261
Immobilisations	1 035 931
Autres déductions	140 274
Fonds propres additionnels	1 800 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 800 000
Fonds propres complémentaires	7 185 754
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 223 562
Ecart de réévaluation	760 617
Réserves latentes	201 575
Eléments à déduire des fonds propres	29 000
Autres déductions	29 000
Total	31 945 439

Exigences en FP par type des risques	Déc. 2019
Risques de crédit pondérés	209 665 357
Risques de marché pondérés	9 186 342
Risques opérationnels pondérés	24 492 864
Total des actifs pondérés	243 344 564
Fonds propres Tier 1	24 788 684
Ratio de fonds Tier 1	10.2%
Total des fonds propres admissibles	31 945 439
Ratio de Solvabilité	13.1%

Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La Direction Générale des Risques Groupe a veillé, tout au long de l'année 2019, au renforcement de la surveillance et à la maîtrise des risques de crédit, marché, pays et opérationnels au niveau du Groupe Bank of Africa.

L'exercice 2019 a également été marqué par le lancement du programme de transformation s'inscrivant dans la continuité de la vision stratégique de la banque. L'objectif de ce programme étant de renforcer la dynamique et la croissance de la Filière « Risques » et par ricochet celle du Groupe.

Dispositif Risque de crédit

Lot 1: Organisation, schéma délégataire, pilotage et reporting

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit (Lot 1) a été finalisé pour l'ensemble des filiales hormis la BCB.

Lot 2 : Stress tests et ratios de concentration (Lot 2)

Le dispositif Risques de Crédit Lot 2 a été déployé au sein de l'ensemble des filiales, hormis la BCB. Le déploiement est en cours au sein de BBI UK.

Dispositif Risques opérationnels

- Le déploiement des lots 1 et 2 du dispositif Risques Opérationnels a été finalisé pour l'ensemble des filiales.
- Le déploiement du lot 2 est en cours au sein des filiales marocaines et reste à couvrir au sein de BBI Londres.
- Le dispositif RO reste à couvrir au sein de la BCB.

Communauté Risques Groupe

La Communauté Risques Groupe a atteint un niveau de maturité perceptible grâce à des politiques et pratiques Risques communes. Les principales réalisations de la Communauté Risques Groupe au titre de l'exercice 2019 sont relatives à la formation certifiante ARM (Associate in Risk Management) délivrée par la Business Risk Academy :

- ARM 55 (Edition 1) : 11 participants anglophones avec un taux de réussite moyen de 82% ;
 - Examen de l'ARM 55 (Edition 2 pour les francophones) : avec un taux de réussite de 70% ;
 - ARM 54 (Edition 4) : 11 participants francophones.
- L'examen est prévu en septembre 2019.

GESTION DES PROJETS TRANSVERSES DES RISQUES GROUPE

Au terme de l'exercice 2019, les travaux de l'entité Outils et Supports Informatiques des Risques Groupe ont été axés sur les principaux projets suivants en alignment avec la stratégie de la Direction Générale des Risques Groupe de BANK OF AFRICA :

- Le déploiement de la nouvelle version de la Base Engagement « BEG » au niveau des BOA (14/17) ;
- Le déploiement de la solution de calcul des exigences en Fonds propres et production des déclarations réglementaires « Risk-Authority » au niveau des filiales BOA Zone UEMOA.
- Le lancement de plusieurs appels d'offre pour les outils (Recouvrement commercial précontentieux et contentieux, IFRS, Notation interne) ;
- La finalisation de plusieurs parties des projets (CDL, OSCA, BGI).

Portefeuille des projets Risques :

Le portefeuille projets de la Direction Générale Risque Groupe est composé d'une vingtaine de projets regroupés en 3 domaines : « Projets de Transformation, Projets Réglementaires et Transverses ».

Projets Risques Groupe

1

PROJETS DE TRANSFORMATION

- Mise en place du dispositif SI précontentieux et contentieux _Post octroi
- Acquisition d'un outil de calcul IFRS
- Déploiement ICAAP
- Projet BEG – Disposer d'un référentiel tiers et engagements de niveau Groupe
- BGI – Base de défaut
- Nouvelle acquisition outil de notation GE et PME.
- Implémentation des modèles de Scoring au niveau de la GRC (TPE et PART PRO)
- Automatisation des tableaux de bord et des indicateurs risques
- Revue et Pilotage du Schéma Délégataire

2

PROJETS RÉGLEMENTAIRES

- Automatisation du dispositif de Gestion des Risques Pays
- Optimisation de l'utilisation de l'outil SAS et extension de l'environnement
- Recommandations BAM pour Risk Authority
- Optimisation du calcul du ratio de solvabilité et du système de pilotage des risques – Stream 2
- Gestion des Groupes d'affaires
- Automatiser la détection précoce des Comptes à risque – Production des SFD
- Gestion des créances douteuses et litigieuses (nouveau CDL)
- Aggravation solde compromis et clôturés
- Gestion des Risques opérationnels
- Cartographie des RO – Normes de cotation des risques (filiales BOA + LCB BANK).

3

TRANSVERSES

- Amélioration OVO
- Amélioration des processus de gestion et de suivi des engagements de la banque -Autorisations
- Revue du support de comité de crédit T2/T3
- Gestion des OND
- Les Alertes IDCE
- Refonte du processus de traitement des CID
- Mise en place de Portail Sharepoint

Plusieurs projets ont été finalisés en 2019 et d'autres sont en cours :

- La Base Engagements Groupe « BEG » est l'outil central permettant le pilotage et le monitoring des risques de crédit de manière consolidée par les Risques Groupe de l'ensemble des entités financières faisant partie du périmètre de consolidation de Bank of Africa BMCE Groupe (23 filiales : Bank of Africa, 16 filiales BOA, 3 filiales marocaines, la LCB, BBI Madrid et BBI Londres).

La BEG consolide les Tiers et Engagements :

- Les informations de gestion : Tiers, Autorisations, Encours, Incidents, Garanties, Provisions;
- Les informations Comptables : Balance comptable pour les besoins de réconciliation de l'information de gestion.

La BEG faisant partie des projets de transformation, le déploiement de la version mise à niveau en vue de répondre aux exigences réglementaires de *Bank Al Maghrib*, et aux besoins de pilotage interne de Bank of Africa est à **85%** :

- Le déploiement de la solution de calcul des exigences en Fonds propres et de production des déclarations réglementaires « **Risk Authority** » au niveau des filiales BOA de la zone UEMOA, conformément aux exigences réglementaires de Bâle II / Bâle III.
- La revue des schémas délégataires d'octroi de crédit et de dépassement, et leur paramétrage sur l'outil.
- La revue et le renforcement des modèles de scoring et de notation, un appel d'offre a été lancé dans ce sens pour acquisition d'un nouvel outil de Notation Interne.
- La mise en place d'un outil de Recouvrement commercial précontentieux et contentieux, le choix de l'éditeur est finalisé.
- Les travaux d'enrichissement et d'assainissement de la base des incidents BGI : fabilisation des impayés, automatisation des traitements des gels et des dépassements persistants.
- Les travaux de stabilisation et d'amélioration de l'outil de Surveillance des Comptes en Anomalie (OSCA);
- Les travaux de mise en place du nouvel outil de gestion des créances douteuses et litigieuses (CDL);
- L'Optimisation des process de calcul du coût du risque consolidé (IFRS9), lancement d'appel d'offre, notation des offres et élaboration du dossier de décision.
- La Poursuite du projet de convergence (ICAAP, PRCI, Prise en charge des défauts, reporting filiales), déploiement du premier lot « Risque de marché » au niveau de la filiale BOA Bénin.
- Les travaux de migration vers la nouvelle version de MEGA GRC pour la gestion des Risques opérationnels.
- Le lancement du projet de mise en place d'un portail collaboratif Sharepoint au niveau du Pôle Analyse des Engagements, pour la gestion des documents et le suivi des dossiers de comités.



RAPPORT **ESG**

LA FONDATION **BMCE BANK** 25 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

« La Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement s'engage depuis plus de vingt ans dans des actions en faveur des populations les plus démunies du Maroc. Dans notre modèle d'écoles, nous pensons l'éducation comme levier du développement non seulement économique mais aussi social et culturel.

Nous sommes convaincus qu'une société où il a été donné à chacun la possibilité d'y trouver sa place, ne peut que grandir.

C'est pourquoi nous avons choisi de soutenir les pouvoirs publics dans la lutte contre l'analphabétisme, le décrochage scolaire, et la non-scolarisation des filles, sachant que nous luttons ainsi contre les résultantes inévitables des inégalités scolaires que sont l'isolation et la paupérisation des communautés rurales, plus importantes encore, à l'aune de la transformation digitale.”



Madame Docteur Leila Mezian Benjelloun,
Présidente de la Fondation BMCE Bank

UNE MISSION : Œuvrer pour l'égalité des chances

Bank of Africa a créé en 1995 la Fondation BMCE pour l'Education et l'Environnement, qui vise à promouvoir l'éducation dans les régions rurales et défavorisées et à agir pour la préservation de l'environnement.

Conscient des enjeux de l'éducation dans le développement du Maroc, le Groupe a ainsi souhaité marquer son ferme engagement à travers des actions concrètes et durables menées par le biais de sa Fondation.

Grâce à la mise en place d'un programme centré sur l'enseignement préscolaire et primaire, nommé *Medersat.com*, la Fondation agit pour améliorer l'accès à l'éducation dans les communautés rurales. *Medersat.com* permet de scolariser chaque année plus de 10 000 enfants issus de milieux défavorisés au Maroc et en Afrique subsaharienne.

Bâti sur des valeurs de tolérance, de modernité et d'ouverture sur le monde, le programme pédagogique comprend l'apprentissage de langues étrangères mais valorise aussi les langues maternelles, notamment l'amazighe. Initiative inédite au Maroc concrétisée par des partenariats avec l'*Institut Confucius* de l'Université Hassan II et l'Ambassade de Chine, pour l'enseignement du Mandarin assuré en présentiel ou à distance dans plusieurs écoles, avec l'*Institut Français* du Maroc pour une meilleure qualité de l'enseignement du français, avec l'*IRCAM* pour leur expertise en enseignement de l'amazighe.

Les actions remarquables et innovantes de la Fondation n'ont pas manqué de se distinguer sur le plan national et international. Pour rappel, l'une des plus prestigieuses distinctions marocaines, le *Wissam Al Arch* a été décerné en 2016 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Présidente de la Fondation, Mme Leila Mezian Benjelloun, afin de consacrer son engagement exceptionnel en faveur de l'éducation au Maroc. Cette année a été couronnée par le prix des personnalités visionnaires, décerné à M. et Mme Benjelloun par le *Middle East Institute* à Washington.

Comme tous les ans, la vocation environnementale de la Fondation BMCE Bank s'est exprimée à travers le programme *Eco-Ecoles*, mené en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. En effet, outre la prise en compte de composantes environnementales dans la construction d'écoles, le programme Eco-écoles est un outil pédagogique qui sensibilise les élèves à des notions de développement durable et les invite à adopter des comportements respectueux de l'environnement.

LA FONDATION BMCE BANK À TRAVERS LE TEMPS

1998

- Lancement du programme Medersat.com

2013

- Obtention du *WISE Award* par la *Qatar Foundation*, au *Sommet Mondial de l'Innovation en Education* à Doha
- Obtention du « *Dauphin d'or de la catégorie Education Corporate Media & TV Awards* » pour le documentaire « *L'école de la Palmeraie* », produit pour la Fondation

2016

- Partenariat avec l'*Institut Français du Maroc* pour dispenser des cours de français aux enseignants du réseau Medersat.com
- Prix de la *Fondation Rockefeller* à New-York
- Remise du *Wissam Al Arch* par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Présidente de la Fondation, Mme Leila Mezian Benjelloun

2018

- Signature de conventions de partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale pour la réalisation d'unités préscolaires dans les établissements publics

1995

- Création de la Fondation BMCE Bank pour l'Education et l'Environnement

2000

- Inauguration des premières écoles dans des communautés rurales

2014

- Introduction de l'enseignement du Mandarin suite à un partenariat avec l'*Institut Confucius* de l'Université Hassan II et l'Ambassade de Chine

2017

- Signature d'un partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement dans le cadre du programme *Eco-Ecoles*

2019

- Ouvertures de l'école Medersat.com au Rwanda et du collège Franco-Arabe *Daara-Rama* à Diamandio à Dakar
- Renforcement de la coopération avec l'*Institut Confucius* pour étendre l'enseignement du mandarin en présentiel aux élèves de l'école *Boujdour*

LA FONDATION À TRAVERS SES AXES STRATÉGIQUES



FONDATION BMCE BANK AU SERVICE DE L'EDUCATION ET L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

Près de 200 unités dédiées à l'éducation préscolaire et primaire construites et équipées, couvrant les 16 Régions du Royaume du Maroc.

62 écoles ont accueilli et comme chaque année environ 10 400 élèves issus de milieux défavorisés scolarisés dans les cycles préscolaire et Primaire.

22 000 élèves scolarisés - dont 50% de filles et 1 465 étudiants diplômés depuis 2012.

500 professeurs, dont 48% de femmes supervisés et encadrés.

230 heures/an de formation continue des enseignants dans les divers domaines disciplinaires (langues/sciences/préscolaire).

Renforcement de la présence de la Fondation BMCE Bank en Afrique Subsaharienne portant le nombre des écoles à 6 : au Sénégal, Congo Brazzaville, Mali, Rwanda, Djibouti et 1 Centre socio-éducatif au Sénégal.

Obtention par de nouvelles écoles Medersat.com du label *Eco-Ecole* décerné par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, portant le nombre total des écoles du réseau Medersat.com labellisées *Eco-Ecole* à 25.

S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS NATIONALES, CONTINENTALES ET INTERNATIONALES

Dans un environnement mondial présentant une complexité croissante, Bank of Africa s'attache à répondre aux grands défis de notre siècle.

L'approche globale, impulsée par son Président M. Othman Benjelloun, est fondée sur un engagement citoyen de modernisation, contribuant ainsi de manière positive et solide au développement du système bancaire national et continental. Multidimensionnelle, cette démarche est abordée de manière inclusive en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et culturels.

L'Afrique qui va connaître le doublement de sa population d'ici à 2050 est le continent sur lequel est concentré plus de la moitié du « gap » des Objectifs de Développement Durable (ODD), estimé par l'ONU à 2,5 trillions de USD. Les besoins de base des populations sont, en effet, loin d'être satisfaits et le continent souffre davantage que d'autres des changements climatiques

Combler ce gap n'est pas qu'une question financière, la crise économique résultant de la crise sanitaire va mettre encore plus l'accent sur la nécessité de définir de nouveaux *business models* et d'améliorer drastiquement l'efficacité économique des investissements, porteurs d'impacts environnementaux et sociaux.

La conviction de Bank of Africa est que l'action devrait systématiquement être initiée par la recherche d'impact social positif, en particulier la création d'emploi et le développement d'un tissu économique et social harmonieux. Longtemps confrontée à ces problématiques, l'Afrique a développé ses propres *business models*, basés sur une production locale accrue de bien et services et la mise en avant de circuits courts de production, stockage, transport et consommation.

La 4^{ème} révolution industrielle devrait alors nous éclairer sur les moyens techniques permettant de relever les défis d'inclusion sociale, de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire, de logement, d'inclusion financière, d'accès à l'eau, à l'énergie, à la connectivité, à la mobilité, et autre.

C'est ce monde-là que Bank of Africa veut contribuer à créer avec les Pouvoirs Publics, les entreprises, les populations, qui sont autant de clients existants ou futurs.

COMPLIANCE

UN HAUT DEGRÉ D'ENGAGEMENT À TOUS LES NIVEAUX

Engagé de façon systématique à respecter les dispositions législatives et réglementaires, Bank of Africa se fixe un haut niveau d'exigence en matière de conformité. C'est ainsi qu'elle inscrit l'ensemble de ses activités à travers une véritable politique de compliance afin de veiller au strict respect des réglementations propres au secteur financier et bancaire.

La politique Compliance s'étend à toutes les filiales du Groupe à travers une véritable culture de la conformité qui anime en permanence l'ensemble du personnel. Fortement corrélée à la gestion des risques, la Compliance Groupe joue un rôle clef pour assurer la protection de toutes les parties prenantes, en particulier celle des clients de Bank of Africa.

LA COMPLIANCE : UN RÔLE STRATÉGIQUE

En 2019, Bank of Africa a finalisé les différents dispositifs permettant le déploiement de la Compliance au niveau des filiales internationales et nationales. S'inscrivant dans le programme convergence du Groupe, le déploiement s'est accompagné de l'implémentation de plusieurs outils susceptibles d'améliorer les dispositifs mis en place. De plus, le Groupe a poursuivi ses efforts pour étendre la culture Compliance à travers l'ensemble des filiales.

Par ailleurs, le Groupe a continué d'assurer son rôle pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, pour respecter la loi FATCA et pour garantir sa démarche éthique et déontologique. Dans ce cadre, la banque a entretenu différents échanges avec ses partenaires aussi bien internes qu'externes : *Bank Al-Maghrib*, *UTRF*, *AMMC*, *CNDP*, *IRS* (USA), ses correspondants bancaires étrangers ainsi que son réseau d'agences et de centres d'affaires.

Enfin, Bank of Africa a engagé plusieurs projets structurants en réponse aux exigences réglementaires en matière de LAB/FT (blanchiment de capitaux). Ces projets et outils permettent d'améliorer les dispositifs de connaissance de la clientèle, de mettre en place une stratégie de contrôle mais aussi de s'exercer à l'évaluation des risques.

INTÉGRATION DE LA COMPLIANCE AU NIVEAU DU GROUPE

En 2019, conformément au projet Convergence, Bank of Africa a continué le déploiement de la Compliance à l'échelle du Groupe à travers plusieurs actions et missions.

Finalisation du déploiement au niveau des filiales

La Compliance Groupe s'est déployée au niveau d'un nombre important de filiales en 2019. Ainsi, la politique de conformité Groupe s'est généralisée à toutes les filiales européennes, à 100% des entités BOA, y compris BCB-Bujumbura, ainsi qu'à *Salafin* au Maroc. Bank of Africa a procédé également au partage des normes Groupe avec Bank of Africa Shanghai et accompagné les filiales européennes soumises aux audits des régulateurs locaux.

Parallèlement, la troisième édition du séminaire sur la Communauté Compliance s'est tenue en mars 2019 afin de favoriser la culture de l'échange et du partage au sein des différentes filiales du Groupe.

Enfin, en ligne avec les nouvelles réglementations de 2019 et pour se soumettre aux recommandations des Auditores, Bank of Africa lancera un vaste chantier pour mettre à jour les normes et process en vigueur. Ce projet s'étalera sur 2020 et 2021.

Accompagnement post-déploiement

La mission Compliance Groupe de Bank of Africa se poursuit en phase de post-déploiement afin d'identifier les actions essentielles pour permettre à chaque filiale de se mettre en conformité. Il s'agit en particulier de mettre à niveau le corpus normatif des filiales de la région de l'UEMOA, de renforcer le dispositif de filtrage des clients et des transactions et de mettre en place une nouvelle approche par les risques des outils de profilage des filiales européennes. Enfin, les entités sont également appelées à décliner les obligations FATCA et à instaurer un dispositif de prévention contre la corruption.

D'autres actions correctives ont été mises en œuvre par les filiales afin de remédier aux dysfonctionnements techniques des outils de filtrage et de profilage survenus suite aux nouveaux projets IT menés par BOA Group (*Banking*, nouveau Plan Comptable Bancaire).

Enfin, la Compliance Groupe a sensibilisé ses filiales sur la nécessité de redimensionner les équipes dédiées à la *Compliance* et ce, afin de garantir l'efficacité des dispositifs déployés et d'améliorer les taux de traitement des alertes de profilage.

Assistance des filiales auditées

Les filiales sont soumises à des missions d'audit fréquentes de la part de leurs régulateurs. A ce titre, 19 entités ont déjà été auditées ces trois dernières années, soit 63% des filiales du Groupe. Il est à noter que ces audits n'ont conduit à aucune sanction de la part des Régulateurs.

Afin de répondre à ces missions d'audit, la Compliance Groupe a mis en place un dispositif d'accompagnement en faveur de ses filiales. Ce dispositif prévoit notamment d'aider les filiales pour la formation des équipes *Compliance*, la rédaction des livrables, la revue des dispositifs et des outils, le suivi des actions correctrices...

De plus, la Compliance Groupe a continué à apporter son assistance aux filiales pour les aider dans leur plan de remédiation post audit.

GOUVERNANCE DD RSE

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Création d'un Comité ESS - Environnemental, Social et Soutenabilité

Au niveau de la gouvernance, en 2019, un Comité Environnemental, Social et de Soutenabilité a été mis en place présidé par l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe.

Une charte à l'échelle du Groupe pour agir en cohérence

Suite à une démarche concertée impliquant toutes ses parties prenantes, Bank of Africa a formalisé ses engagements à travers une Charte de Responsabilité Sociétale. Officialisée en mars 2018, cette charte qui répond aux enjeux éthiques, Environnementaux et sociaux, permet d'inscrire une réflexion sur le long terme et à échelle du Groupe. En effet, elle oriente l'ensemble des filiales vers une contribution effective à six grands engagements :

1. Éthique des affaires et relations clients
2. Financements durables et entrepreneuriat social
3. Employeur responsable
4. Gouvernance et gestion des risques
5. Environnement
6. Intérêt des communautés et dialogue des parties prenantes

Le respect des plus hauts standards internationaux

Bank of Africa adhère aux principaux référentiels à l'échelle internationale qui régissent l'atteinte d'objectifs de développement durable : les *Principles for Positive Impact Finance* des Nations Unies, le *Global Compact*, les Principes de l'Équateur fondés sur la politique de durabilité et le Système de Gestion environnementale et sociale de l'IFC, l'initiative *Climate Action in Financial Institutions*, *Green Investment Principles One Belt One Road*, entre autres. Ces engagements internationaux ont conduit Bank of Africa à se fixer un cadre notamment dans la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de ses activités.

CHARTE RSE DE BANK OF AFRICA



PARTIES PRENANTES ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

REFORCER LES LIENS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Une démarche RSE ne saurait être efficace sans l'écoute attentive de ses parties prenantes. Bank of Africa entretient un dialogue permanent avec les différentes entités qui composent son écosystème, que ce soit en interne comme en externe.



¹ Centre de relations clients

² Efficacité énergétique et d'énergies renouvelables

RISQUES ET OPPORTUNITÉS

CO-CONSTRUIRE PAR UNE DÉMARCHE CONCERTÉE : L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

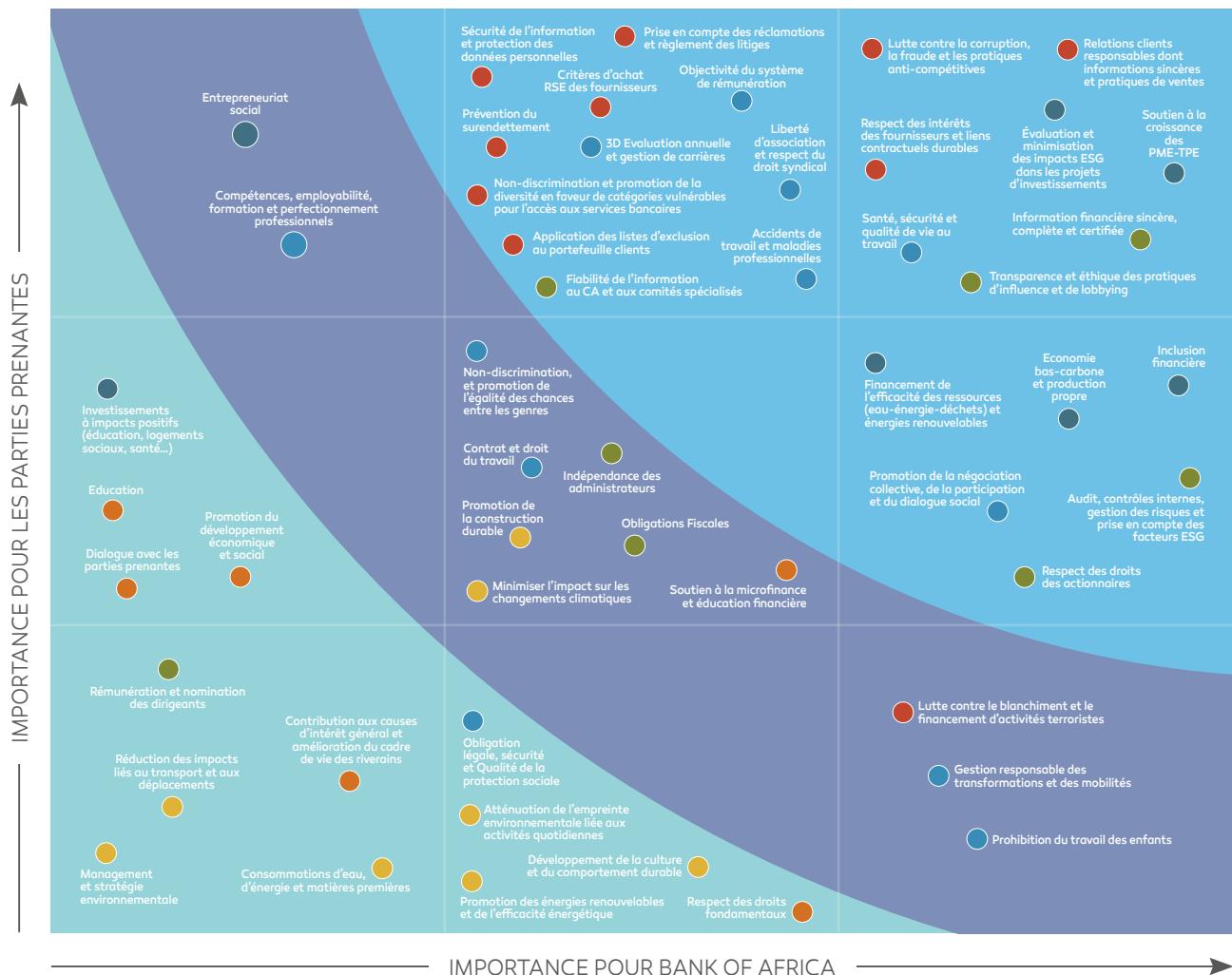
Étape clé dans l'élaboration de la stratégie RSE, l'analyse de matérialité permet d'identifier les enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernementaux pertinents pour le Groupe, en tenant compte des attentes des parties prenantes et des enjeux business de la banque.

Représentée par une matrice, la corrélation entre ces deux grandes lignes permet de retenir les enjeux majeurs en matière de RSE et de définir une stratégie à mettre en œuvre.

Bank of Africa a ainsi construit sa démarche RSE sur la base d'un exercice de matérialité concerté, mobilisant des entités internes, des experts de la performance extra-financière et des tiers indépendants pour mieux étudier les attentes exprimées à travers une écoute continue de l'ensemble des parties prenantes.

6 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE RSE

- | LES OBJECTIFS
ESSENTIELS | LES OBJECTIFS
TRES IMPORTANTS | LES OBJECTIFS
IMPORTANTS |
|--|--|--|
| 1 « Éthique des affaires et relation client responsable »
2 « Financements durables et entrepreneurat social» | 3 « Employeur responsable»
4 « Gouvernance et gestion de risques» | 5 « Environnement»
6 « Intérêt des communautés et dialogue parties prenantes» |



AXE 2. PROMOUVOIR LES FINANCEMENTS DURABLES ET L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

L'engagement de Bank of Africa en faveur de la finance durable s'est d'abord traduit par son adhésion à plusieurs cadres internationaux. En mai 2010, l'adoption des Principes de l'Équateur (EP) a permis au Groupe de se conformer à un référentiel en matière de prise en compte de risques sociaux et environnementaux pour le financement de projets. La signature du *Positive Impact Manifesto* en octobre 2015 puis l'adhésion au *Positive Impact Finance Initiative* en 2017, ont accéléré l'engagement du Groupe en faveur de la finance durable.

Cette initiative en est maintenant à un stade qui va permettre à Bank of Africa de faire porter l'analyse d'impact sur l'ensemble du portefeuille et d'aborder le développement d'une économie articulée sur l'impact (« *impact-based* »).

Bank of Africa est fortement impliquée dans le mouvement « *Positive Impact* » de l'UNEP-FI. Cette initiative en est maintenant à un stade qui va permettre à Bank of Africa de faire porter l'analyse d'impact sur l'ensemble du portefeuille et d'aborder le développement d'une économie articulée sur l'impact (« *impact-based* »).

En effet, combler le gap des Objectifs de Développement Durable (« ODD ») n'est pas qu'une question financière, ce sont les business models qui sont

en cause et la crise économique qui résulte de la crise sanitaire va mettre encore plus l'accent sur la nécessité d'améliorer drastiquement l'efficacité économique des investissements porteurs d'impacts environnementaux et sociaux.

L'économie « *impact-based* », s'appuie sur les revenus créés par les impacts environnementaux et sociaux et revenus connexes et dans ce cas la réalisation des impacts Environnementaux et sociaux sont intrinsèques au « *business-model* » et la mesure de l'impact cesse d'être extra-financière (donc discutable ou non établie).

AXE 3. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS ET ACCOMPAGNANT LEUR DÉVELOPPEMENT

Valorisation des femmes

La volonté du Groupe est de promouvoir l'emploi au féminin, avec des objectifs de recrutement renforcés. Le Groupe agit également pour augmenter significativement la part du personnel d'encadrement féminin.

Gestion de carrière

Le Groupe est particulièrement attentif à la mobilité et la gestion de carrières de ses collaborateurs. Il encourage les reconversions et promotions, ainsi que les mouvements de mobilités internationales. En outre, le Groupe accompagne le développement des compétences par d'importants programmes de formation, dispensés notamment par une entité dédiée, *Bank of Africa Academy*. Les formations portent sur les métiers bancaires mais visent également le développement de compétences managériales et commerciales. Bank of Africa veille à ce qu'une large majorité de collaborateurs bénéficient d'au moins une action de formation par an.

Santé, sécurité et bien-être

Avec l'adoption d'une politique de santé et de sécurité au travail, Bank of Africa mène plusieurs actions de sensibilisation et de prévention en rapport avec l'hygiène et la santé. Conscient également que le bien-être au travail constitue un vecteur de performance, le Groupe a mis en place une action structurante de prévention des risques psychosociaux, visant la gestion du stress au travail.

Négociation collective et dialogue social

Le dialogue social permet d'instaurer des relations de confiance et un climat propice pour améliorer la qualité de vie professionnelle de tous les collaborateurs. Au sein du département Ressources Humaines de Bank of Africa, plusieurs commissions permettent d'entretenir un dialogue permanent autour de sujets tels que la formation, l'évaluation, la rémunération, la gestion des crédits au personnel, la santé au travail et les œuvres sociales. Le Groupe agit en transparence et encourage ainsi les négociations et les prises de décisions collectives.

AXE 4. ÊTRE DILIGENT DANS L'EXERCICE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Bank of Africa adhère aux principaux référentiels à l'échelle internationale qui régissent l'atteinte d'objectifs de développement durable : les *Principles for Positive Impact Finance* des Nations Unies, le *Global Compact*, les Principes de l'Equateur, l'initiative *Climate Action in Financial Institutions* ou encore le Système de Gestion Sociale et Environnementale de l'IFC. Ces engagements internationaux ont conduit Bank of Africa à se fixer un cadre notamment dans la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de ses activités.

En 2019, la Banque a ainsi poursuivi ses efforts de gestion des risques E&S.

En outre, la banque a enrichi son dispositif de gestion des risques E&S par l'identification et la clarification du périmètre d'application (crédits d'investissement) et par une meilleure définition des rôles et responsabilités dans l'analyse des dossiers. Bank of Africa a également avancé dans l'élaboration d'outils opérationnels adaptés au nouveau SGES.

AXE 5. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT LIMITER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE AU NIVEAU DU GROUPE

Afin de contribuer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique, Bank of Africa appuie sa démarche RSE par la mise en place d'un système de management environnemental certifiée ISO 14 001 depuis 2011 et d'une véritable politique environnementale et énergétique au sein du Groupe. La Banque a adopté plusieurs programmes permettant de limiter l'empreinte environnementale liée à ses activités.

Bank of Africa est la première banque certifiée ISO 50 001 pour son Système de Management de l'Énergie.

En outre, Bank of Africa a mis en œuvre une politique de construction durable qui s'applique aux projets de rénovation et de constructions de bâtiments et de nouveaux sites. Le bâtiment de *Bank of Africa Academy*, certifié HQE, a été conçu pour limiter les impacts de la construction sur l'environnement et assurer aux occupants un environnement intérieur sain et confortable, une approche multicritère (Eco-construction, Éco-Gestion, Confort, Santé).

La politique environnementale s'accompagne par le développement d'une culture et d'une sensibilisation aux enjeux du développement durable au niveau du Groupe. Dans ce sens, plusieurs actions de formation et campagnes internes sont régulièrement mises en place pour adopter les bons réflexes et comportements.

PERFORMANCE DD RSE RECONNUE

PERFORMANCE GLOBALE

Engagé depuis plusieurs années dans une démarche responsable à l'égard de son écosystème et de ses partenaires, Bank of Africa est aussi régulièrement reconnu et distingué.

BILAN GES
(EN TEQCO2E/
COLLABORATEUR)

5,16

POURCENTAGE
DE FEMMES DANS
LA BANQUE

40%

EMISSIONS
GES ÉVITÉES
(MORSEFF + GREEN BOND TCO2/AN)

45 000

POURCENTAGE D'ENTREPRISES
LOCALES SOLICITÉES SUR
L'ENSEMBLE DE NOS PROJETS

95%

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
(PROJET ISO 50001)

14%

250 000 T CO₂

ÉVITÉES GRÂCE AU PROGRAMME
DE RECYCLAGE DES DÉCHETS ET
À LA STRATÉGIE D'OPTIMISATION
DES DÉPLACEMENTS

COMPLIANCE

Des innovations au service de la compliance

En 2019, Bank of Africa a lancé plusieurs projets structurants en réponse aux différentes exigences réglementaires qui s'appliquent au secteur financier : lutte contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme, obligations fiscales sur les comptes étrangers, protection des données... Ces projets consistent en l'implémentation d'outils et de systèmes informatiques plus fiables, plus performants et adaptés aux contraintes légales.

Amélioration des échanges avec l'UTRF

Afin de fluidifier davantage les échanges avec l'UTRF, l'application Go-AML déjà opérationnelle a été enrichie en vue d'une meilleure automatisation des extractions des systèmes opérants. Après plusieurs mois de stabilisation, la nouvelle version de l'application était opérationnelle en septembre 2019.

Refonte de la chaîne des activités KYC

Afin de répondre aux attentes des régulateurs, Bank of Africa a renforcé son dispositif de KYC permettant de mieux identifier les clients, les bénéficiaires effectifs ainsi que les relations d'affaires. A ce titre, la Banque a procédé à la refonte de sa chaîne de valeur KYC, en déléguant notamment des opérations de contrôle à la nouvelle filiale OGS (*Operation Global Services*). Cette refonte du système permet d'industrialiser et de sécuriser le processus d'ouverture de compte. Ainsi, OGS centralise désormais les opérations suivantes :

- Le contrôle exhaustif d'exactitude des données,
- L'achèvement des dossiers *post EER* et la mise à jour et/ou la correction des anomalies en cas d'irrégularité des pièces

Par ailleurs, un outil dédié au contrôle a été développé en interne et mis à disposition d'OGS pour l'assister dans cette nouvelle mission. Cet outil a été déployé en pilote sur certaines agences de Casablanca et sera généralisé à compter de 2020.

Refonte de la stratégie de contrôle sur SIRON AML

Pierre angulaire du dispositif LAB/FT de lutte contre le blanchiment capitaux, la stratégie de contrôle sur SIRON AML (outil de profilage) a été repensée en suivant plusieurs étapes : la revue, la correction et l'enrichissement des données des fichiers input alimentant l'outil *Siron AML*, le paramétrage fonctionnel de la nouvelle stratégie AML ainsi que la recette technique. Grâce à cette nouvelle stratégie, l'outil permet désormais d'obtenir des résultats plus performants, notamment la pertinence des alertes en affinant les critères de détection et de ciblage, l'extension du périmètre des contrôles à des opérations non ou insuffisamment couvertes, ainsi que l'alignement sur les meilleurs standards internationaux en matière d'approche par les risques.

Exercice d'évaluation des risques LAB/FT

Conformément à la réglementation en vigueur, Bank of Africa procède chaque année à l'analyse et à l'évaluation des risques LAB/FT liées aux catégories de clients, aux pays ou zones géographiques ainsi qu'aux produits, services, opérations et canaux de distribution. A travers cette analyse, tous les facteurs de risques pertinents sont évalués avant de déterminer le niveau de risque global. Cet exercice aboutit à l'identification de mesures appropriées à appliquer pour atténuer ces risques, telles que la fixation de systèmes de limites par produits et services, par périodes, par transactions, par canaux de distribution et par zones.

Mise en conformité avec la loi américaine FATCA

La phase II de ce projet a été lancée en 2019 et a permis de soumettre les reportings de toutes les entités du Groupe. Ainsi, au cours de cette seconde phase, 7 nouvelles filiales se sont vues certifiées auprès de l'IRS (fisc américain) : BOA CI, BOA BF, BOA Togo, BOA RDC, BOA Tanzanie, BOA Capital Asset Management et BOA Capital Securities. Par ailleurs, Les travaux de remédiation des clients présentant des indices d'américanité mais n'étant pas encore documentées, continuent à faire l'objet d'un suivi rapproché et de reportings réguliers.

Relations avec les correspondants bancaires étrangers

En 2019, Bank Of Africa a traité des questionnaires relatifs au dispositif anti-blanchiment émanant de correspondants étrangers. Par ailleurs, des demandes d'information relatives à des transactions communes et des demandes de compléments d'informations en matière de KYC et de risques OFAC ont également été traitées.

Connaissance de la clientèle (KYC)

Composante essentielle de la Compliance, le KYC débute dès l'Entrée En Relation (EER). Ainsi, l'activité KYC s'est concentrée sur les actions suivantes :

- La fiabilisation des clients objets d'investigations,
- Le contrôle des EER à « Risque élevé »,
- Le suivi des campagnes de fiabilisation OSCAF relatives aux contrôles de cohérence des données KYC sur GRC,
- Le traitement des alertes PPE et Adverse Media.

Aussi, la Compliance a mis en place plusieurs actions afin d'améliorer le dispositif de contrôle à l'EER : organisation de plusieurs ateliers, introduction d'un dictionnaire de données (création de nouveaux champs, requalification de la clientèle de passage ...), projet d'intégration sur GRC de la fiche KYC (automatisation de la saisie de l'ensemble des champs de la fiche KYC).

Relations avec le réseau de distribution

Dans le cadre de ses relations avec le réseau de distribution, la filière Compliance se tient à la disposition du réseau Agences et Centres d'Affaires pour toutes demandes de conseil et d'assistance. Ainsi, elle a traité des déclarations d'opérations inhabituelles qui ont porté essentiellement sur des opérations impliquant des pays sous embargo. Aussi, des demandes de validation de *Trade finance* ont été instruites. Par ailleurs, la Compliance a poursuivi ses efforts de sensibilisation par la diffusion de plusieurs notes et la formation de plus de 1635 collaborateurs.

Surveillances des transactions

En 2019, Bank of Africa a renforcé ses solutions AML/FT permettant la surveillance et le filtrage des transactions. Dans ce cadre, la Compliance a réussi à traiter en temps réel l'ensemble des alertes générées par le filtrage des messages swift entrants et sortants. Elle a également procédé au filtrage en lots des alertes relatives aux ouvertures de comptes. Au total, ce sont 94% des alertes générées par l'outil de profilage *Siron AML* qui ont été instruites, avec un taux de traitement de 95% des alertes risquées. Pour rappel, les indicateurs de profilage générant le plus d'alertes sont les versements importants et uniques en liquide, les opérations de transferts et les remises de chèques et virements.

Éthique et déontologie

Conformément aux exigences en la matière, Bank of Africa a soumis ses rapports d'activité déontologie auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux. Ces rapports sont accompagnés de la liste actualisée des personnes initiées selon les modalités d'échange convenus. Aussi, les états de reporting périodiques relatifs aux opérations des personnes initiées n'ont révélé aucune opération atypique ou suspicieuse.

L'année 2019 a également été marquée par l'obtention de la *Certification ISO 37001*, relative au Système de Management anti-corruption. Cette certification ensemble de procédures et moyens de contrôle relatifs aux risques de corruption auxquels la Banque est exposée. Elle s'est accompagnée également d'un dispositif de communication, de sensibilisation et de formation de toutes les parties prenantes au risque de corruption. Avec l'obtention d'une telle certification, Bank of Africa affiche un rôle de précurseur en matière de lutte contre la corruption puisqu'elle est le premier groupe bancaire en Afrique à obtenir cette distinction. Renouvelée annuellement, cette certification concerne d'autres filiales en 2020 et 2021 : 4 filiales du Groupe, dont 3 en Afrique et 1 en Europe.

Protections des données à caractère personnel

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, Bank of Africa a poursuivi son plan d'actions de mise en conformité :

- mise en place et validation de nouvelles procédures liées à la protection des données : procédure de réponse, du processus de déclaration et autorisation à la CNDP,
- Proposition de deux solutions pour répondre aux exigences du régulateur au sujet du dispositif biométrique,
- Dépôt de nouvelles notifications et demandes d'autorisation de traitements auprès de la CNDP (FATCA, Réseau Offshore, transferts de données aux correspondants).

Le projet de mise en conformité au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données RGPD a également été lancé en 2019. Ce projet donnera lieu à la constitution d'un Kit RGPD qui permettra ainsi le déploiement sur les autres filiales du Groupe.

Achats responsables

Dans le cadre de ces engagements à promouvoir et à soutenir dans ses activités les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociale et Environnemental, le Groupe à développer une démarche "achats responsables".

Décliné de sa politique RSE, la Charte Achat Responsable de Bank of Africa constitue un guide de conduite appliquée dans le cadre des processus d'achats dans la relation fournisseurs. Cette charte, signée aujourd'hui par 100% des fournisseurs de la banque, vise à promouvoir des principes relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Un dispositif d'évaluation des fournisseurs mis en place par Bank of Africa depuis 2014 constitue aujourd'hui une étape incontournable pour le processus des Achats, certifié ISO 9001 v 2015 depuis 2018.

AXE 2. PROMOUVOIR LES FINANCEMENTS DURABLES ET L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Arabia CSR Awards (finance durable)

Pour la 6^{ème} année consécutive, Bank of Africa se voit doublement primée par le Arabia CSR Awards. Le Groupe s'est vu attribuer la note la plus élevée dans la catégorie "Financial Services", récompensant ainsi plus de 20 ans d'engagement dans la Finance durable. La Banque a obtenu la seconde place dans la catégorie "Partnerships and Collaborations" pour son processus de gouvernance structuré, basé sur l'éthique, la responsabilité et la transparence. Lancé en 2008, le Arabia CSR Award récompense les plus belles démarches de Développement Durable et RSE de la région arabe.

African Banker Award

"2018 Social Responsible Bank of the Year" pour la 2^{ème} fois, octroyé par "the African Banker Awards 2018".

MORSEFF, Bank of Africa primée par la BERD

Lors de la cérémonie de remise des trophées MorSEFF en avril 2019, Bank of Africa s'est vu décerné un prix spécial pour son excellente contribution au programme et son leadership dans la finance durable.

BANK OF AFRICA : UN ACTEUR CLÉ DE LA FINANCE A IMPACT

CAP ENERGY

Efficacité Energétique / Energies Renouvelables

- 1^{er} produit spécifique au financement de l'EE/ER dans le cadre du programme Moroccan Sustainable Energy Financing Facility "MORSEFF". Enveloppe globale de 55 M d'euros incluant assistance technique gratuite et subvention client allant jusqu'à 10%.
- Un mécanisme de financement de 65 millions d'Euros dédié aux entreprises qui souhaitent investir dans des projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique ou portant sur les énergies renouvelables.
- Extension MORSEFF et GEFF "Green Economy Financing Facility" d'un montant global de 10 millions d'euros.

CAP BLEU

Traitement des Eaux Usées et Assainissement

Solution exclusive sur le marché, une ligne de 20 millions d'euros en partenariat avec l'AFD et la BEI pour le traitement des eaux et l'assainissement au sein des entreprises publiques/privées au Maroc, associé à une assistance technique destinée à soutenir le financement des ressources en eau : accès, optimisation et traitement de l'eau. En partenariat avec l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement, CAP BLEU est assorti d'une assistance technique gratuite.

CAP VALORIS

Economie Circulaire / Gestion des Déchets

Solution de financement en partenariat avec FMO et la BEI à travers une enveloppe de 20 millions d'EUR dédiée au domaine de la valorisation des déchets au sein des entreprises marocaines – recyclage, collecte, traitement – avec une assistance technique gratuite pour conseiller les clients dans l'étude d'impact environnemental.

FCP Capital SRI

Investissement Socialement Responsable

1^{er} fonds ISR - Fonds d'investissement socialement responsable - au Maroc à travers une sélection d'entreprises pour leurs pratiques en matière de responsabilité sociale. L'agence de notation extra-financière VIGEO sélectionne l'entreprise sur la base de critères RSE / Développement durable.

WOMEN IN BUSINESS

Inclusion Financière

Programme de financement pour les femmes entrepreneurs au Maroc, en partenariat avec la BERD au Maroc ; 20 millions d'euros avec une assistance technique et un mentorat gratuits.

Programmes de financement durable et inclusif, à impact positif

Dans une logique de développement commercial, l'équipe Développement Durable & RSE en liaison avec les équipes commerciales du Groupe ont mis au point en coopération avec des organismes de développement des programmes de Financement durable à impact positif.

En quelques années, Bank of Africa a véritablement consolidé sa position de leader en finance responsable et inclusive. Aujourd'hui, ses investissements verts et durables représentent près de 4 milliards MAD en faveur de la transition énergétique, notamment des énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion et valorisation des déchets, assainissement et traitements des eaux usées mais aussi en faveur des femmes entrepreneur et des PME Africaines.

Entrepreneuriat Féminin

Bank of Africa poursuit sa stratégie de soutien auprès des femmes entrepreneurs à travers son programme *Women in Business*. Mené en partenariat avec la *BERD*, ce programme prévoit une ligne de financement de 20 Millions d'Euros et des conditions préférentielles pour la banque au quotidien et s'accompagne d'actions de formation et de coaching.

Lancée en octobre 2019, l'offre est assortie d'un programme d'accompagnement non financier : des cycles de formations, du coaching et des séminaires permettant de développer le networking.

En partenariat avec la *BERD*, le Groupe a conçu une solution d'accompagnement dénommée *Women In Business (WIB)*, visant un double impact économique et social. Ce programme se base sur une ligne de financement à hauteur de 200 Millions de DH et propose une solution complète pour les femmes entrepreneures. Outre la dimension financement, l'offre *WIB* répond aux besoins des femmes chefs d'entreprises en termes de services bancaires, de formation et de conseil.

Soutien aux investissements des TPE

Dans le cadre des mesures nationales pour le développement de la TPE, Bank of Africa s'est positionnée comme l'une des premières banques à s'engager activement en faveur des entrepreneurs.

Le discours royal d'octobre 2019 a permis d'accélérer la conception d'offres spécifiques de financement dédiées aux PME, en particulier pour celles qui souhaitent se développer sur le continent.

Après le programme *Istitmar Croissance*, Bank of Africa s'investit pleinement à travers le projet CAP TPE 2020. Ces produits concernent aussi bien la création que le développement de l'entrepreneur qu'il soit installé en affaire personnelle, en autoentrepreneur ou en Personne Morale. CAP TPE 2020 a été déployé en février 2020.

Financement Dessalement Propre

Bank of Africa est à l'origine du financement de l'une des plus grandes usines de dessalement d'eau potable et d'irrigation du monde. Située dans la région d'Agadir, cette infrastructure répond à la fois aux besoins en irrigation et en alimentation en eau potable de la région. Celle-ci offre également la possibilité d'être exploitée par l'énergie éolienne, ce qui viendrait renforcer la vocation du projet à préserver les ressources souterraines et à promouvoir les énergies vertes.

Green Bond

Bank of Africa a été la première Banque marocaine à émettre une obligation verte (*green bond*, considéré "positive impact bond") par Appel Public à l'Épargne sur le marché local. Cet emprunt d'obligations vertes de 500 M MAD a été émis en novembre 2016, et a reçu l'agrément de l'agence *Vigeo Eiris* validant la prise en compte de facteurs de Développement Durable et la vocation à financer des projets nationaux éco-responsables et les initiatives pour la préservation des ressources naturelles.

FCP Capital ISR

Bénéficier de la performance du premier fonds ISR marocain investi sur les valeurs socialement responsables

Capital ISR, 1er Fonds ISR lancé par BMCE Capital Gestion, réalise une performance de +18,37% depuis son lancement en mars 2015 à fin 2019 contre une performance de +8,70% pour le marché actions marocain dans sa globalité.

Rappelons que le FCP Capital ISR, est investi en actions d'entreprises sélectionnées selon une analyse extra-financière, en tenant compte d'une évaluation de la politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance -ESG- de chaque entreprise, réalisée par l'agence internationale leader de la notation extra-financière *Vigeo Eiris*.

L'objectif du fonds est de concilier performance financière et (i) prise en compte de la qualité de la gouvernance, (ii) de l'empreinte environnementale et (iii) de l'empreinte sociale dans la sélection et la gestion des investissements.

FCP Capital ISR permet ainsi aux investisseurs de valoriser leur capital à travers un véhicule de placement en conformité avec leur conviction d'éthique sociale, tout en contribuant aux comportements responsables des entreprises et au développement durable.

CAP ENERGIE MORSEEF :

+100

PROJETS FINANÇÉS POUR UN TOTAL DE 44 M €

CAP VALORIS :

3

PROJETS FINANÇÉS ET 2 PROJETS À L'ÉTUDE TOTALISANT 14 M €

Evolution des inscriptions au Statut de l'AE



4

ÉDITIONS DE LA CARAVANE DU COMMERÇANT ET DE L'ARTISAN ET 3 CARAVANES AE

73

SÉMINAIRES DE SENSIBILISATION ORGANISÉS

L'engagement de Bank of Africa aux côtés des TPME, associe accompagnement financier et extra-financier, visant ainsi plusieurs objectifs :

- Renforcer la dimension conseil et accompagnement,
- Aider les TPME à maîtriser l'essentiel des techniques bancaires et financières,
- Créer des plateformes d'échanges et de partage d'expériences entre TPME,
- Organiser des programmes de formation et d'accompagnement soutenus par des professionnels de la Banque et des universitaires,
- Soutenir l'efficacité énergétique et l'optimisation des ressources au sein des TPME,
- Accompagner et soutenir les entrepreneurs dans le développement de leur activité,
- Organiser des formations en éducation financière.

AXE 3. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS ET ACCOMPAGNANT LEUR DÉVELOPPEMENT

TOP EMPLOYER 2019

PAR L'ORGANISME
INTERNATIONAL DE
CERTIFICATION TOP
EMPLOYER INSTITUTE

31%

NOMBRE DE SALARIÉS
AYANT BÉNÉFICIÉ
DE FORMATION /
EFFECTIF GLOBAL

2/5

PARITÉ AU SEIN DE
L'ACTIVITÉ AU MAROC

40,2%

D'EMPLOYÉS DIRECTS
DE SEXE FÉMININ

PREMIÈRE BANQUE
AU MAROC
**CERTIFIÉ
OHSAS**

64,5%

TAUX DE SATISFACTION
DES COLLABORATEURS
DU GROUPE SELON LE
BAROMÈTRE SOCIAL

Excellence RH

Pour la 3^{ème} année consécutive, Bank of Africa s'est vu décerner la certification "Top Employer 2019" par Top Employers Institute, organisme international de certification. Cette distinction internationale vient confirmer l'excellence des pratiques RH de la Banque

Définir une Politique ressources humaines à l'échelle du Groupe

En 2019, dans le cadre du Programme de Transformation Groupe, Bank of Africa a avancé ses réflexions pour valider une Politique et un manuel RH à l'échelle du Groupe, regroupant les lignes directrices relatives aux normes minimales pour les politiques et procédures en matière de ressources humaines, approuvées par les instances de direction.

Favoriser l'épanouissement et l'évolution professionnelle

En 2019, près de 1600 mouvements ont été enregistrés au sein de Bank of Africa, traduisant un changement de métier ou de poste, que ce soit dans le cadre d'une mobilité ou d'une évolution de carrière.

Au 31 décembre 2019, 32% de l'effectif ont bénéficié d'au moins une action de formation. Près de 500 actions de formation ont été dispensées, soit environ 8000 jours/hommes de formation.

Respecter l'égalité des genres

En ligne avec ses engagements, Bank of Africa BMCE Groupe mène une politique volontariste pour promouvoir la mixité et l'égalité professionnelle femme-homme. Il s'agit d'un levier de performance majeur de la stratégie du Groupe qui considère que la mixité est un facteur d'enrichissement collectif, de cohésion sociale et d'efficacité économique.

À travers sa démarche de Développement Durable et RSE, impulsée il y a près de deux décennies, Bank of Africa a adopté en 2018 une politique en faveur du principe de parité et de l'autonomisation. Cette démarche s'inscrit également dans l'engagement résolu de la Banque en faveur des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, sous l'impulsion de son président M. Othman Benjelloun.

À travers sa Politique Genre & Inclusion, le Groupe s'engage à relever le défi de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes, intégrant notamment l'approche Genre dans l'ensemble des processus et procédures ; l'égalité entre les femmes et les hommes et vise la parité au sein de l'effectif global du Groupe, des fonctions de Management et des Organes de Gouvernance ; l'inclusion financière des femmes à travers des programmes et produits dédiés et la protection des droits fondamentaux des femmes.

Conscient de la relation entre les performances économiques et financières et la proportion des femmes au sein de son groupe à travers toutes ses composantes, les femmes occupent une place de choix, et représentent quasiment la moitié des collaborateurs à travers le monde. Elles sont 41,8% de l'effectif total du Groupe (soit quelque 6336 femmes sur les 15.160 collaborateurs de Bank of Africa, selon le Bilan Social 2019). Au-delà d'un chiffre élogieux du bilan, les femmes de Bank of Africa sont au centre de sa stratégie, œuvrent au quotidien au développement de l'institution, ses performances et à la préservation de sa réputation.

Prévenir les risques de sécurité et de santé

Bank of Africa accorde une attention particulière à la prévention en matière de santé. C'est pourquoi, la banque participe depuis plusieurs années à l'opération "octobre rose", une campagne mondiale de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer de sein. Bank of Africa a célébré également la journée mondiale du diabète en organisant une campagne de dépistage gratuit en faveur des collaborateurs. Une journée spéciale dédiée à la santé des retraités a également eu lieu, donnant l'occasion de fournir plusieurs prestations sociales relatives à la santé et au bien-être des personnes âgées.

Entretenir un climat sain et amical

L'année 2019 a été rythmée par l'organisation de rencontres sportives et culturelles. Le personnel du Groupe a ainsi eu l'occasion de se retrouver dans un cadre amical au cours de tournois de tennis et de mini foot. Le Club Bank of Africa organise également de nombreuses activités artistiques au profit des enfants des collaborateurs.

Valoriser l'esprit d'innovation

Afin de fédérer ses collaborateurs autour du programme digital, Bank of Africa a lancé IN'PULSE, un dispositif Intraprenariat et innovation interne. Ce programme permet à des collaborateurs de soumettre des idées innovantes et susceptibles d'être utilisées en interne comme levier de croissance et de différenciation pour notre Groupe.

Indicateurs de pilotage du capital humain

Effectif	2017	2018	2019
Groupe Bank of Africa	14 841	15 248	15 283
Indicateurs Bank of Africa Maroc			
Effectif	5 411	5 328	5 047
Dont femme	2 082	2 099	2 027
Par nature des contrats			
CDI	5 097	5 061	4 929
CDD	314	267	118
Par catégorie			
Cadres	3 332	3 336	3 203
Employés	216	181	94
Gradés	1 587	1 522	1 434
Hors Classes	276	289	316
Par ancienneté			
Inférieure à 5 ans	24%	31%	25%
Entre 5 et 10 ans	21%	14%	12%
Entre 10 et 20 ans	40%	45%	47%
Supérieure à 20 ans	15%	11%	17%
Recrutements & départs			
Recrutements	384	287	98
Démissions	146	182	217
Licenciements	46	54	46
Litiges sociaux			
Dialogue social			
Nombre de jour de grève	0	1	0
Nb de représentants du personnel			
Titulaires	88	88	84
Suppléants	71	69	62
Santé & sécurité au travail			
Nombre d'accidents de travail	46	69	59
Formation			
Budget en MMAD	46	69	59

AXE 4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Limiter l'empreinte environnementale au niveau du Groupe

La satisfaction client est depuis toujours en tête des préoccupations de Bank of Africa. La valeur ajoutée doit notamment être perçue par le client en termes de qualité de service.

A ce titre, Bank of Africa a remporté, durant trois années consécutives, le titre « Élu Service Client de l'Année Maroc » dans la catégorie Banque.

1^e BANQUE CERTIFIÉE ISO 50001

POUR SON MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE

**-1 012 745
KW**

ECONOMIE D'ÉNERGIE
RÉALISÉE DURANT
L'ANNÉE 2019

-4,2%

BAISSE DE LA
CONSOMMATION D'EAU
DURANT L'ANNÉE 2019

-7,2%

RÉDUCTION TCO₂ PAR
EMPLOYÉ L'ANNÉE 2019

170

COLLABORATEURS DU
GROUPE ONT BÉNÉFICIÉ
DE FORMATION SUR LES
RISQUES E&S EN 2019

	2017	2018	2019
Consommation d'énergie en Kwh	19 563 024	24 610 710	23 847 440
Emission CO ₂ par employé en Teq CO ₂	5,06	5,16	5,16
Bilan déchets			
Papier et archives (t)	-	53	34
Matériel informatique (unités)	-	579	667
Huiles de cuisson (kg)	-	867	990
Cartouche (kg)	-	3860	3548
Maintenance (kg)	-	1 643	2120



RAPPORT DE GOUVERNANCE

- Conseil d'Administration
- Gouvernement d'Entreprise
- Information communiquée aux actionnaires

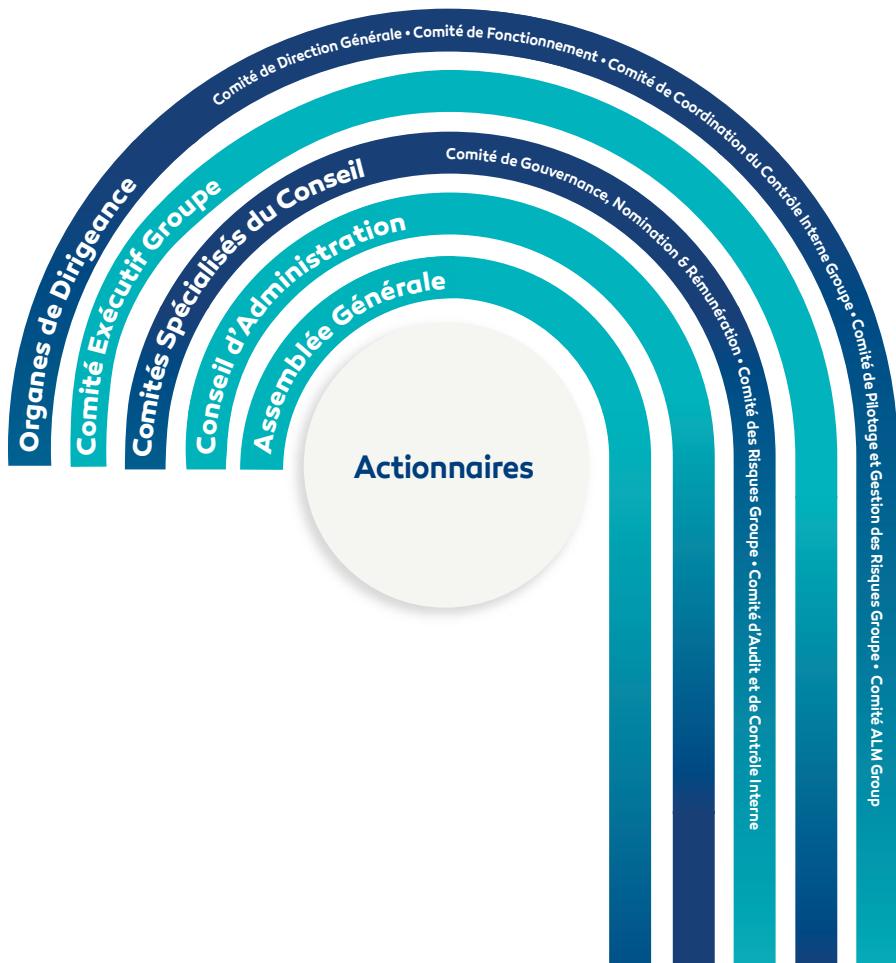
UNE GOUVERNANCE SAINE, EFFICIENTE ET SOLIDE

Afin de préserver de façon pérenne les intérêts de toutes ses parties prenantes, Bank of Africa s'impose un mode de gouvernance renforcé et porteur d'exemplarité. Depuis toujours, le Groupe répond aux pratiques les plus exigeantes en matière de gouvernance et veille au respect des dispositions légales émanant des régulateurs nationaux et internationaux. De plus, eu égard à son rôle stratégique au sein de l'économie, le Groupe se doit de garantir une sécurité totale de ses activités et de mettre en place les dispositifs de contrôle adéquats.

S'inscrivant dans une démarche de renforcement continu, la gouvernance de Bank of Africa s'appuie sur différentes instances de décision et de surveillance et de comités en charge des grandes lignes stratégiques et opérationnelles du Groupe.

CHARTE DE GOUVERNANCE

Afin de rester en cohérence avec son rôle d'acteur responsable et par esprit déontologique, Bank of Africa s'est dotée d'une Chartre de Gouvernance, élaborée conformément à la Directive 1/W/2014 de Bank Al-Maghrib. Cette charte régit notamment les pouvoirs de chaque instance, les frontières entre ces pouvoirs ainsi que leurs interactions. Elle permet à Bank of Africa d'organiser plus efficacement le fonctionnement et le processus de décision des instances les plus importantes : l'Assemblée des Actionnaires, le Conseil d'Administration et le Gouvernement d'Entreprise.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

La mission première du Conseil d'Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants.

Cette instance est responsable du processus de planification stratégique, de la détermination et la gestion des risques, du contrôle interne, de la gouvernance et de la Charte de responsabilité sociétale.

Le Conseil d'Administration de Bank of Africa se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux, issus de la banque et de la finance. Il se compose de treize Administrateurs dont quatre Administrateurs Indépendants.

À l'instar d'autres sociétés internationales cotées, Bank of Africa a instauré un Règlement Intérieur qui définit les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et renforce ainsi la crédibilité et l'envergure de l'institution vis-à-vis de toutes ses parties prenantes. Ce Règlement Intérieur précise :

- 1- La composition et les missions du Conseil d'Administration,
 - 2- Son mode de fonctionnement,
 - 3- Les mandats spéciaux et les comités spécialisés exerçant leurs activités sous sa responsabilité directe,
 - 4- Les règles déontologiques applicables aux Administrateurs (charte éthique de l'Administrateur).
- Il se compose de treize Administrateurs dont quatre Administrateurs Indépendants.

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général
de Bank of Africa
Date du premier mandat : 1995¹
Mandat actuel : 2019-2025

BANQUE FÉDÉRATIVE DU CREDIT MUTUEL – GROUPE CM-CIC*
Représentée par Lucien MIARA
Date du premier mandat : 2005
Mandat actuel : 2014-2020
(*) Renouvellement soumis à l'AG Annuelle de 2020.

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION
Représentée par
Abdellatif ZAGHNOUN
Date du premier mandat² : 2010
Mandat actuel : 2016-2022

RMA
Représentée par Zouheir BENSAID
Date du premier mandat : 1994
Mandat actuel : 2019-2025

FINANCECOM
Représentée par Hicham EL AMRANI
Date du premier mandat : 2001
Mandat actuel : 2015-2021

CDC GROUP PLC**
Représentée par Marc BEAUJEAN
Date du premier mandat : 2019
Mandat actuel : 2019-2024
(**) Coopté lors du Conseil d'Administration du 22 novembre 2019 et soumis à la ratification de l'AG annuelle 2020.

Azeddine GUESSOUS
Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2017³
Mandat actuel : 2017-2023

François HENROT
Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

Brian C. McK. HENDERSON
Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

Philippe DE FONTAINE VIVE
Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

Christian de BOISSIEU
Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

Abdou BENSOUDA
Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2018
Mandat actuel : 2018-2024

Brahim BENJELLOUN - TOUIMI
Administrateur Directeur Général
Exécutif Groupe et Président du
Conseil de BOA Group (Luxembourg)
Date du premier mandat : 2004
Mandat actuel : 2016-2022

¹ Pour l'ensemble des mandats, l'année de début de mandat correspond à l'année de nomination par l'AG et celle de fin de mandat correspond à l'année de tenue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice précédent, soit un mandat de 6 ans.

² La CDG a siégé au sein du Conseil d'Administration de Bank of Africa de 1966 à 1997 puis a été renommé de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2010.

³ M. Azeddine GUESSOUS a siégé en tant qu'Administrateur *intuitu personae* de 2005 à 2008, puis en tant que représentant permanent de RMA, avant d'être nommé à nouveau Administrateur *intuitu personae* en 2017.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Effectif	13*
Nombre de réunions de Conseil d'Administration	8
Taux de présence global (assiduité)	93%

(*) À partir du Conseil d'Administration du 22 novembre 2019 qui a coopté CDC Limited, représentée par M. Marc Beaujean.

Généralement, en cas d'absence les Administrateurs donnent pouvoir à un autre Administrateur.

Othman Benjelloun	100%
BFCM, M. Lucien Miara	63%
CDG, M. Abdellatif Zaghoun	63%
RMA, M. Zouheir Bensaid	100%
FINANCECOM, M. Hicham El Amrani	100%
CDC Limited, M. Marc Beaujean	100%**
M. Azeddine Guessous	100%
M. François Henrot	100%
M. Brian Henderson	100%
M. Philippe De Fontaine Vive	88%
M. Christian de Boissieu	100%
M. Abdou Bensouda	100%
M. Brahim Benjelloun Touimi	100%

(**) Copté par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2019.

CRITERES D'INDEPENDANCE

Bank of Africa respecte les dispositions réglementaires en matière de critères d'indépendance tels que prévus par la Circulaire 5/W/2016 de Bank Al-Maghrib.

REMUNERATION

JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AUX ADMINISTRATEURS

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d'administration et des Comités Spécialisés, des jetons de présence sont alloués à l'ensemble des Administrateurs.

Le montant global des jetons de présence est fixé annuellement par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

	31/12/2019*		31/12/2018*			
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 842	992	2 850	3 485	885	2 600
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 235	485	2 750	3 823	573	3 250
TOTAL	7 077	1 477	5 600	7 308	1 458	5 850

(*) Jetons versés au titre de l'exercice précédent.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un processus d'auto-évaluation de la structure, des compétences, des attributions et du fonctionnement du Conseil d'Administration, au niveau de chaque Administrateur, est effectué annuellement.

Ce processus est conduit par le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, instance émanant du Conseil d'Administration composée d'Administrateurs indépendants et non exécutifs, à travers une

évaluation des travaux du Conseil d'Administration, sur la base d'un questionnaire individuel portant une trentaine questions relatives à la composition du Conseil et des Comités Spécialisés, la fréquence des réunions, de la qualité des procès-verbaux, des échanges au sein du Conseil, de la documentation mise à la disposition des Administrateurs et des délais de transmission, les thématiques inscrites à l'ordre du jour notamment la dimension RSE...

Aux termes du processus d'évaluation, une synthèse des résultats de l'évaluation est communiquée au Conseil d'Administration ainsi qu'un plan d'actions.

Défini par le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, le questionnaire d'auto-évaluation est mis à jour à fréquence régulière par rapport à la réglementation, aux réunions du Conseil et aux recommandations émises à l'occasion des précédents questionnaires.

COMITÉS SPÉCIALISÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité des Risques Groupe	Nombre de réunions	4
	Effectif	8*
	Indépendance	50%
	Taux de présence	86%
Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe	Nombre de réunions	4*
	Effectif	6
	Indépendance	67%
	Taux de présence	90%
Comité Gouvernance, Nominations et Rémunérations	Effectif	4
	Indépendance	50%

(* À partir de 2020, suite à la cooptation de CDC Limited en tant qu'Administrateur par le Conseil d'Administration du 22 novembre et sa désignation en tant que Membre du Comité des Risques Groupe et du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations.

COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE, NOMINATIONS & REMUNERATIONS

COMPOSITION

PRESIDENT

M. François HENROT, Administrateur indépendant

MEMBRES PERMANENTS

- M. Azeddine GUESSOUS, Administrateur intitulé personae
 - CDC Ltd, représentée par M. Marc BEAUJEAN*
 - M. Brian HENDERSON, Administrateur indépendant
- (*) à partir de 2020

MEMBRES INVITES

Le Comité de Gouvernance, Nominations & Rémunérations pourra s'adjointre, à sa discréction, toute personne membre ou non membre de Bank of Africa ou de son Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour, notamment au niveau des commissions devant traiter des points en relation avec l'examen des conventions ou des nominations et rémunérations.

TRAVAUX DU COMITÉ GOUVERNANCE, NOMINATIONS & REMUNERATIONS

Le Comité Gouvernance, Nomination & Rémunération est prévu de se réunir, au cours du premier semestre 2020, sur les thématiques liées à l'exercice 2019, ce délai ayant été nécessaire pour stabiliser la composition aménagée dudit Comité suite au décès en décembre 2018 de Feu M. Michel Lucas, jusqu'à lors Président dudit Comité et l'entrée dans le capital d'un nouvel actionnaire.

COMITÉ DES RISQUES GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

M. Philippe DE FONTAINEVIVE, Administrateur indépendant

MEMBRES PERMANENTS

- RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
 - FinanceCom représentée par M. Hicham EL AMRANI
 - CDC Ltd, représentée par M. Marc BEAUJEAN*
 - M. Azeddine GUESSOUS, Administrateur intitulé personae
 - M. François HENROT, Administrateur indépendant
 - M. Brian HENDERSON, Administrateur indépendant
 - M. Christian de BOISSIEU, Administrateur indépendant
- (*) à partir de 2020

MEMBRES ASSOCIES

- M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
- M. le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- M. le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- M. le Conseiller auprès de la Direction Générale
- M. le Contrôleur Général Groupe
- M. le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

MEMBRES INVITES

- Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

SECRETARIAT

Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

TRAVAUX DU COMITÉ DES RISQUES GROUPE

Le Comité des Risques Groupe s'est réuni 4 fois en 2019.

A cette occasion, le Comité a examiné notamment l'évolution des indicateurs de risques crédit en social et consolidé, les limites globales des risques 2019, les ratios prudentiels, la *Watch List*, le Plan de Redressement de Crises Interne, le projet de titrisation de créances hypothécaires.

De même, le Comité a approuvé la Politique Générale de Gestion des Risques 2019 et les amendements apportés à la Charte de fonctionnement du Comité des Risques Groupe pour répondre aux évolutions réglementaires en la matière.

Par ailleurs, le Comité a pris connaissance (i) des nouveaux dispositifs des engagements post-octroi et (ii) des dispositifs de gestion de la sécurité informatique et cyber-sécurité.

Le Comité a poursuivi (i) les travaux dans le cadre du projet réglementaire de mise en œuvre de l'ICAAP et (ii) le déploiement du projet Convergence s'est poursuivi en 2019 en matière de risque de crédit, opérationnel, risques de marché.

En outre, le Comité procède régulièrement au suivi de la prise en charge des recommandations émises lors des précédentes séances dudit Comité.

COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

M. Brian HENDERSON*, Administrateur indépendant

MEMBRES PERMANENTS

- RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
- M. Azeddine GUESSOUS**, Administrateur intuitu personae
- M. François HENROT, Administrateur indépendant
- M. Philippe DE FONTAINE VIVE, Administrateur indépendant
- M. Christian de BOISSIEU, Administrateur indépendant

MEMBRES ASSOCIES

- M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
- M. le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- M. le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- M. le Conseiller auprès de la Direction Générale
- M. le Contrôleur Général Groupe
- M. le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

MEMBRES INVITES

- Les Auditores Externes ;
- Les Responsables des fonctions Contrôle Permanent et Conformité ;
- Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

SECRETARIAT

M. le Contrôleur Général du Groupe
Bank of Africa - BMCE Group

(*) À partir de 2020
(**) Jusqu'à 2020, Président du Comité

TRAVAUX DU COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe – CACI Groupe – s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2019.

Lors de ces séances, parmi les principales thématiques traitées figurent, les réalisations financières du Groupe Bank of Africa en consolidé et en social, l'examen du Rapport des Commissaires aux Comptes, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de gestion des Actifs Immobiliers Hors Exploitation, outre le projet de réorganisation des activités européennes du Groupe Bank of Africa dans le cadre du Brexit.

En ce qui concerne le dispositif de contrôle interne, le CACI Groupe a examiné le Plan d'Audit annuel 2019 de la filière du Contrôle Général Groupe ainsi que les principaux indicateurs d'activités du Contrôle Permanent de Bank of Africa. De même, il a validé le Rapport Annuel du Contrôle Interne au titre de l'exercice 2018.

Par ailleurs, le CACI Groupe a veillé à la mise en application des recommandations émanant du régulateur *Bank Al Maghrib*, des Commissaires aux Comptes, de ladite instance du CACI et du Contrôle Général Groupe.

Dans ce cadre, il a pris connaissance des principales correspondances des Régulateurs au niveau Groupe ainsi que des principales conclusions et recommandations formulées par le Collège des Superviseurs.

En matière de conformité, le CACI Groupe a veillé à l'examen du Bilan 2018 de la fonction Compliance Groupe ainsi qu'à l'avancement de la mise en œuvre du dispositif FATCA "Foreign Account Tax Compliance Act".

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL OTHMAN BENJELLOUN

BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI

Administrateur Directeur
Général Exécutif Groupe

DRISS BENJELLOUN

Directeur Général Délégué, en
charge des Finances Groupe

M'FADEL EL HALAISI

Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie,
Recouvrement & Missions Spécifiques

MOUNIR CHRAIBI

Directeur Général Délégué, en charge
des Opérations Groupe

OMAR TAZI

Directeur Général Délégué, en charge
de la Banque au Maroc

MOHAMMED AGOUMI

Directeur Général Délégué, en charge de
la Coordination de l'International

KHALID LAABI

Directeur Général Délégué, en
charge des Risques Groupe

KHALID NASR

Responsable du Pôle de Direction Générale
Corporate & Investment Banking

COMITE EXECUTIF GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

Le Président Directeur Général

VICE-PRESIDENT

L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie,
Recouvrement & Missions Spécifiques
- Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe
- Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc
- Directeur Général Délégué, en charge de
la Coordination de l'International
- Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe
- Administrateur Directeur Général de BOA Group
- Responsable du Pôle de Direction Générale
Corporate & Investment Banking

TRAVAUX DU COMITE EXECUTIF

Dans la continuité des travaux menés en 2018, le Comité Exécutif a veillé à l'exécution du plan de financement qui accompagne le Plan Stratégique de Développement 2019-21. Ainsi, ont été menées les augmentations de capital en deux tranches par conversion de dividende en actions et apport en numéraire d'un montant global de 1,7 milliard. Une deuxième augmentation de capital fut réservée à la CDC dont le montant était de près de 2 milliards de dirhams.

Parmi les autres travaux du Comité figurent le lancement du Programme de Transformation, projet ambitieux et multidimensionnel visant à soutenir la réalisation du Plan Stratégique de Développement Groupe ainsi que la reconfiguration de la présence du Groupe en Europe dans le cadre du Brexit.

COMITE DE DIRECTION GENERALE GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES

- Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe
- L'Administrateur Directeur Général de BOA Group
- Le Responsable du Pôle de Direction Générale *Corporate & Investment Banking*
- Le Conseiller auprès de la Direction Générale
- Le Directeur Général Adjoint, Contrôle Général Groupe
- Le Directeur Général Adjoint, Finances & Participations
- La Directrice Générale Adjointe, Gouvernance

MEMBRES ADDITIONNELS POUR LE COMITÉ ÉLARGI DE DIRECTION GÉNÉRALE

- Le Directeur Général Adjoint, Direction Générale de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Adjoint, Communication Groupe
- Le Directeur Général Adjoint, Banque Particuliers/ Professionnels
- La Directrice Générale Adjointe, Synergies Métiers Spécialisés
- La Directrice Générale Adjointe, Compliance Groupe
- Le Directeur Général Adjoint, Capital Humain Groupe
- La Responsable Transformation Groupe

SECRETAIRE DU COMITE

La Directrice Générale Adjointe, Gouvernance & Développement Groupe

TRAVAUX DU COMITE DE DIRECTION GENERALE GROUPE

Au titre de l'exercice 2019, il s'est réuni 39 fois. Par ailleurs, le Comité s'est réuni deux fois, en séminaire stratégique, autour de l'idéation et la construction du Plan de Transformation du Groupe.

Ainsi, au cours de l'exercice 2019, les travaux du Comité de Direction Générale ont poursuivi, conformément aux engagements pris vis-à-vis des Instances de la Banque et des Autorités réglementaires, la priorisation des thématiques liées à l'allocation optimale des moyens financiers, opérationnels et humains en faveur de l'amorce de la transformation du Groupe et du développement des activités commerciales du Groupe.

Aussi, le Comité de Direction Générale a-t-il veillé à la construction du Plan Stratégique de Développement 2019-2021 accompagné de son Plan de financement validé par le Conseil d'Administration. Ainsi, l'année 2019 a vu une levée de fonds totalisant 1,7 Milliard DH.

Parallèlement, la maîtrise des charges générales d'exploitations en social devance les anticipations dans le PSD 2019-21.

Autre préoccupation majeure de notre Banque, la mise en conformité aux constantes évolutions réglementaires et prudentielles, ainsi qu'aux standards internationaux, s'est poursuivie avec l'obtention de deux certifications à savoir celles du dispositif FATCA et du nouveau système de management anti-corruption (ISO 37001).

Dans cette lignée, l'année 2019 a été marquée par la mise à jour du *Plan de Redressement de Crise Interne* de BMCE SA ainsi que l'étude d'impacts des nouvelles réglementations de *Bank Al Maghrib* sur la consommation des fonds propres tel que le projet d'amendement de la circulaire 26 G relatif aux dations en paiement et ventes à rémérés.

Par ailleurs, impulsant une nouvelle dynamique à l'offre de financement de la Banque, le Comité a validé un nouveau dispositif commercial en faveur de la TPME et ce, conformément aux Directives Royales, et outre le lancement d'une nouvelle offre de produits destinés aux entreprises - *CAP Mezzanine & IS Factor* – qui permet d'optimiser la consommation des fonds propres de la Banque.

Un autre élément impactant le développement des activités commerciales du Groupe, est la mise en œuvre de la stratégie multicanale à travers le lancement d'outils et de services de la Banque à distance tels que la solution de paiement mobile *DabaPay*, du *Portail Trade* et du *Portail Cash* de BMCE Business Online.

Parmi les priorités de la Banque, figurent également la valorisation du Capital Humain et la gestion des enjeux de la transformation. Aussi, le Comité a veillé à (i) l'adéquation du système de rémunération avec les priorités de la Banque et au (ii) développement de l'employabilité des collaborateurs à travers la gestion des mobilités internes dans le cadre de la transformation.

COMITE DE FONCTIONNEMENT

COMPOSITION

PRESIDENT

Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Contrôle Général Groupe
- Banque des Particuliers & Professionnels
- Banque PME
- Capital Humain Groupe
- Technologies, Process & Organisation Group
- Contrôle Permanent Groupe
- Direction Régionale Casa Nord
- Direction Régionale Casa Sud
- Gouvernance & Dirigeance
- Opérations Global Services
- Management des Risques Groupe

SECRETAIRE DU COMITE

Qualité Groupe

MEMBRES ASSOCIES

Tous les responsables des Pôles et Directions, hormis les membres permanents, sont membres associés, traitant en séance les sujets qu'ils proposent aux délibérations du Comité de Fonctionnement.

TRAVAUX DU COMITE DE FONCTIONNEMENT

En 2019, le Comité de Fonctionnement a tenu 25 séances.

Sur la trentaine de thèmes abordés, 21 ont été clôturés représentant 70% des dossiers présentés et 286 recommandations.

Dans le cadre de l'efficacité opérationnelle, les travaux du Comité ont porté notamment sur les modalités de gestion et de suivi du prélèvement à la source pour les fonctionnaires, l'amélioration du traitement des rapatriements reçus, ainsi que la centralisation de la notification des garanties niveau 1 sur la base des documents numérisés.

En termes de maîtrise des coûts et de gestion des risques, le Comité a traité notamment la hausse des frais de visa, l'assainissement des suspens de *Bank Al-Maghrib* et le stock de billets mutilés, le renforcement du dispositif de préventions des fraudes de paiement via la plateforme de la Banque, les suspens comptables du Réseau, le renouvellement des garanties à échéance, la revue du processus de traitement des bons de caisse.

S'agissant du volet réglementaire, les principales thématiques examinées sont la mise en œuvre du dispositif FATCA, la mesure concernant la délivrance des formules de chèques barrés d'avance et non endossables sur les comptes avocats, la présentation de l'outil de gestion des réclamations, la requalification et filtrage de la clientèle de passage ainsi que le filtrage en temps réel de l'entrée en relation, la clôture de compte à l'initiative du client, la gestion des comptes en déshérence, le processus de gestion des comptes de cantonnement des établissements de paiement, la restitution du Comité Relation Client, la dotation voyage d'affaires.

Le Comité a également abordé les thématiques relatives à l'appui au développement commercial notamment la négociation de la *Smart Data* avec *MasterCard*, la performance du *Libre Services Bancaires*, la performance des GAB, la refonte du crédit *Enseignement Plus* et le suivi de la mise en place de la solution de numérisation des chèques/LCN par les *Grands Remettants*.

COMITE DE COORDINATION DU CONTROLE INTERNE GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

Le Président du Comité de Direction Générale Groupe, et en son absence, le Contrôleur Général Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Le Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe
- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- Le Contrôleur Général Groupe
- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances et Participations
- La Directrice Générale Adjointe en charge de la Compliance Groupe
- Le Responsable du Contrôle Permanent Groupe

SECRETAIRE DU COMITE

La Directrice Générale Adjointe en charge de la Compliance Groupe

MEMBRES ASSOCIES

- Le Responsable des fonctions Risques, Contrôle Interne et Compliance des Filiales en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.
- Le Pôle Gouvernance et Développement Groupe ;
- Le Comité pourra s'adjointre, à sa discrétion, toute personne membre ou non membre de Bank of Africa ou du Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.

TRAVAUX DE COORDINATION DU CONTROLE INTERNE GROUPE

Le Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe s'est réuni 2 fois en 2019.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité a pris acte de l'avancement notable du projet d'automatisation des échanges avec l'UTRF pour les déclarations de soupçons et demandes d'information. Il a, par ailleurs, examiné l'état d'avancement de la mise en conformité avec la circulaire 5/W/2017 de *Bank Al-Maghrib*, priorisant ainsi les projets liés au filtrage en temps réel des entrées en relation, la finalisation de l'entrepôt de données Compliance, le renforcement des contrôles KYC notamment par le Contrôle Permanent, la poursuite des campagnes de sensibilisation du Réseau sur les thématiques Compliance et la gestion de la clientèle de passage.

Le Comité de Coordination du Contrôle Interne a également, traité des sujets du contrôle permanent, plus précisément la Revue du Plan de Contrôle pour la partie, réseau, sujet qu'il réinscrit à l'ordre du jour des séances de 2020.

Par ailleurs, le Comité a mené un suivi étroit du déploiement du dispositif FATCA, prenant acte de la rédaction du corpus des procédures FATCA, de la certification des entités y éligibles ainsi que du planning des autres entités du Groupe devant être certifiées progressivement jusqu'en 2021.

Enfin, le Comité a décidé d'inclure davantage les filiales lors des prochaines séances, en inscrivant à chaque séance, un état d'avancement des travaux de contrôle et de conformité de certaines filiales.

COMITE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe ;
- Le Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques ;
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc ;
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe ;
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International ;
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe ;
- L'Administrateur Directeur Général de BOA Group
- Le Responsable du Pôle de Direction Générale de la *Corporate & Investment Banking* ;
- Le Conseiller auprès de la Direction Générale ;
- Le Contrôleur Général Groupe ;
- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances et Participations.

SECRETAIRE DU COMITE

- Responsable du Management des Risques Groupe.

MEMBRES ASSOCIES

- Les Présidents et Directeurs Généraux de la filiale concernée du périmètre de consolidation
- Toute autre personne en lien avec le sujet traité par le Comité

TRAVAUX DU COMITE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

Le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe s'est réuni 7 fois en 2019 au sein du Comité de Direction Générale.

Les travaux du Comité ont porté principalement sur l'analyse de l'évolution des indicateurs de risque crédit, marché, opérationnels et pays, l'examen et l'approbation des limites globales des risques, les ratios prudentiels, l'actualisation annuelle du plan de rétablissement de crise interne, l'allocation des fonds propres entre les activités de marché et les autres activités, le pilotage des fonds propres, le projet ICAAP.

Ils ont également concerné l'examen des dossiers inscrits en *Watch List*, le programme de refonte de la chaîne post-octroi des engagements et le projet de titrisation de créances hypothécaires, outre l'examen des amendements et projets circulaires de *Bank Al Maghrib* (26G, 19G, AIHE...) et l'information des Membres relatives aux missions *Bank Al Maghrib* sur place et le suivi des recommandations.

COMITE ALM GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

- L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Le Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc
- Le Directeur Général Délégué en charge de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- Le Responsable du Pôle de Direction Générale *Corporate & Investment Banking*
- Le Conseiller auprès de la Direction Générale
- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

SECRETAIRE DU COMITE

- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

MEMBRES ASSOCIES

- Le Responsable ALM Groupe
- Les Responsables des filiales du Groupe, ou leurs représentants désignés, en fonction des thématiques à l'ordre du jour
- A la discrétion du Comité, toute personne, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour

TRAVAUX DU COMITE ALM GROUPE

Se réunissant au sein du Comité de Direction Générale, le Comité ALM Groupe s'est tenu 2 fois en 2019.

Ainsi, le Comité ALM Groupe a traité des points spécifiques, en lien avec les besoins de refinancement en devises, ou encore dans le cadre de l'actualisation du dispositif de limites ALM et des conventions d'écoulement suite à la transposition de la nouvelle norme *Interest Risk Rate in the Banking Book* dite IRBB, le suivi des indicateurs de risques ALM, notamment les résultats des *stress tests* sur le portefeuille global en termes de risque de taux, le profil de risque de liquidité de la Banque, le profil de risque de liquidité en devises.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la préparation du plan d'action relatif notamment au dispositif de gestion des risques ALM en devises, en perspective de la transition vers un régime de change plus flexible, en réponse au courrier de *Bank Al Maghrib*.

Enfin, les thématiques en matière de pilotage des équilibres bilanciers/ALM sont suivis régulièrement au sein du Comité de Direction Générale, notamment dans le cadre des travaux de construction du Plan Stratégique de Développement triennal.

COMITÉ ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE SOUTENABILITÉ

COMPOSITION

PRESIDENT

- L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

Bank of Africa BMCE Group

- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- La Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Gouvernance & Développement Groupe
- Le Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain Groupe
- La Responsable Développement Durable & RSE
- La Responsable de la Coordination Groupe

BOA Group

- Le Secrétaire Général Groupe
- Le Responsable Groupe des Risques Environnementaux et Sociaux

CDC

- Le Responsable de la Responsabilité Sociale & Environnementale

SECRETAIRE DU COMITE

La Responsable du Développement Durable & RSE

TRAVAUX DU COMITÉ ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE SOUTENABILITÉ

Lors de sa première séance tenue en novembre 2019, le Comité ESS a examiné notamment l'état d'avancement du système de gestion des risques environnementaux et sociaux, l'état d'avancement du déploiement de la Charte RSE au niveau de Bank of Africa et ses filiales ainsi que le développement de nouveaux produits et services financiers à impact positif.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	Déc 19	Déc 18
Avantages à court terme	24 878	21 061
Avantages postérieurs à l'emploi	1 956	1 568
Autres avantages à long terme	6 383	6 179

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe, charges patronales comprises des Dirigeants, perçue au titre de l'année 2019.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

ÉLÉMENTS D'ENDETTEMENT DES DIRIGEANTS

	Déc 19	Déc 18
A. Encours crédits à court terme	56 019	37 492
B. Encours crédits immobiliers	17 764	12 965
TOTAL DES ENCOURS	73 783	50 457

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. OTHMAN BENJELLOUN | Président Directeur Général

M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général du Groupe *Bank Of Africa*, initialement la *Banque Marocaine du Commerce Extérieur* privatisée en 1995 et Président du *Holding FinanceCom*.

Il préside le *Groupement Professionnel des Banques du Maroc* depuis 1995. Il a également présidé l'*Union des Banques Maghrébines* de 2007 à 2009.

M. BENJELLOUN est le fondateur de la *Fondation BMCE Bank*, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles :

- l'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique et
- la Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'*Université Al Akhawayn d'Ifrane* par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de 1998 à janvier 2004.

En 2007, il lui fut décerné la distinction « *Honorary Fellow* » du *King's College of London*.

M. BENJELLOUN est également Conseiller, depuis 1981, au *Center for Strategic International Studies de Washington –CSIS–* présidé par Dr. Henry Kissinger. En 2013, le CSIS lui octroie la prestigieuse distinction *Honorary Trustee*.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'*Ordre du Trône du Royaume du Maroc* par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'*Etoile Polaire* par Sa Majesté le Roi de Suède.

Décoré de la *Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal*, et également de la *Médaille «Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Católica»* par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'*Espagne*, il lui fut également décerné le grade de *Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française* et fut récemment décoré de l'*Ordre de Commandeur de la Grande Etoile de la République de Djibouti*.

Le 7 avril 2010, M. BENJELLOUN a été élevé au grade de *Commandeur de l'Ordre du Trône* par Sa Majesté le Roi *Mohammed VI*.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'*Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse* – M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants, Dounia et Kamal.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Administrateur	Gérant
FinanceCom	BMCE International Holding (B.I.H)	Financière Yacout ¹	Argan Invest	Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)
FinanceCom Afrique	Africa Co-Development Group	Saida Star Auto ²	Casablanca Finance City Authority	
Cap Estate	Medi Telecom		Financecom International	
Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)	M.B.T		Maghrebail	
Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)	Revlly's Marrakech		MEDI 1 Radio ³	
O Tower	RMA		Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	
Ranch Adarouch	RMA Alternative Investments			
Société Financière du Crédit du Maghreb (S.F.C.M)	RMA Asset Management			
Cap d'Argent	RMA Capital			
	RMA Mandates			
	Société d'Aménagement Tanger Tech			

1. Egalement représentant de Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)

2. Egalement représentant de Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)

3. Représentant de FinanceCom

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. LUCIEN MIARA | Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Monsieur Lucien MIARA, Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

M. Lucien MIARA est Président de la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen et de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen depuis 2014.

Il a débuté sa carrière au Crédit Mutuel du Centre en 1973 puis au Crédit Mutuel Méditerranée en 1978. De 1995 à 2014, il a occupé le poste de Directeur Général du Crédit Mutuel Méditerranéen. Par ailleurs, il est Administrateur de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel depuis 1994 et Président du Comité des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel depuis 2016.

Il est titulaire d'un Diplôme Universitaire de Technologie option Administration des Entreprises de l'Université de Nice Alpes Maritimes.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance	Autres mandats
Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen	Banque Fédérative du Crédit Mutuel	Euro-Information Production	Censeur du Crédit Industriel et Commercial
Caisse régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen	Centre International du Crédit Mutuel ¹		
Caisse de Crédit Mutuel de Villeneuve Loubet	Assurance du Crédit Mutuel Vie SAM ²		
Caisse de Crédit Mutuel Montpellier Alco	Assurance du Crédit Mutuel Vie ²		
Caisse de Crédit Mutuel Marseille Saint Loup	Confédération Nationale du Crédit Mutuel		
Caisse de Crédit Mutuel Frontignan	Caisse Fédérale de Crédit Mutuel		
Caisse de Crédit Mutuel Marseille Prado	Caisse Centrale du Crédit Mutuel		
Camefi			

1. Représentant de FCM Méditerranéen

2. Représentant de CRCM Méditerranéen

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. ABDELLATIF ZAGHNOUN | Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion

M. Abdellatif ZAGHNOUN est Directeur Général de la *Caisse de Dépôt et de Gestion* depuis 2015.

Diplômé de l'*École Mohammedia des Ingénieurs* -génie minier- en 1982, M. Abdellatif ZAGHNOUN a entamé sa carrière à l'*Office Chérifien des Phosphates* –OCP- où il a occupé plusieurs postes de responsabilité jusqu'à 2004.

Il est ensuite nommé en 2004 à la tête de la *Direction Générale des Douanes et des Impôts Indirects*. En parallèle, M. ZAGHNOUN est élu en 2007 Vice-Président de l'*Organisation Mondiale des Douanes* -OMD-, Président de l'*Organisation pour la région MENA* et, en 2008, il est élu Président du Comité d'audit de l'OMD. En 2010, il est désigné Directeur Général de la *Direction Générale des Impôts*.

En janvier 2015, M. ZAGHNOUN a été nommé par Sa Majesté le Roi en tant que Directeur Général de la *Caisse de Dépôt et de Gestion*.

M. Abdellatif ZAGHNOUN est marié et père de 3 enfants.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance	Administrateur
CDG Capital	CIMAR	Université Internationale de Rabat	AL BARID BANK ¹	CIH
CDG Développement	Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs	MEDZ	TMSA	BARID AL MAGHRIB
CDG INVEST	SONADAC			CFCA
CGI				ORANGE
Fipar Holding				TMPA ¹
Foncière Chellah				FMP
FONDATION AHLY				OCD
FONDATION CDG				
Institut Marocain des Administrateurs				
MADAEF				
NOVEC				
PATRILOG				
SAZ				
SCR				
Société d'Aménagement Ryad				
Société de Développement de Saidia				
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout				
AUDA				

1. Représentant permanent de CDG

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. ZOUHEIR BENSAID | Représentant Permanent de RMA

M. Zouheir BENSAID est actuellement CEO de RMA, la compagnie d'assurance du Groupe *FinanceCom*, dont il a été Vice-Président Directeur Général entre Janvier 2005 et décembre 2014. Membre de divers Conseils d'Administration, dont *Bank of Africa BMCE Group*, *Maghrebail*, *RISMA*, *LYDEC*, *CTM* et d'autres filiales du Groupe, il est également membre de plusieurs Comités.

M. Zouheir BENSAID a eu une longue expérience de plus de 35 ans dans les secteurs bancaire, financier et industriel. Au milieu des années 80, après avoir été en

charge des institutions financières à *CITIBANK Maghreb*, il a participé au lancement du développement du réseau d'*ABN AMRO*.

En 1994 et après une période de trois ans à la tête d'une entreprise agro-industrielle, M. Zouheir BENSAID retrouve le secteur financier en participant à la réforme du marché des capitaux marocain.

Il occupe alors le poste de Directeur Général de *MIT*, société de bourse de *BMCE Bank* où il a lancé les premières opérations de levée de capitaux et a participé aux privatisations et introductions en Bourse au Maroc.

Président de la *Bourse des Valeurs de Casablanca* en 1998-1999, M. BENSAID a été Vice-Président de l'*Association Professionnelle des Sociétés de Bourse* marocaine de 1996 à 1998, période durant laquelle, le développement de la modernisation du marché des capitaux a été accéléré.

Ancien étudiant à *Cornell*, M. Zouheir BENSAID, est diplômé en finance de l'*Université du Nevada* en 1985 et est membre du *Phi Kappa Phi Honor Society*.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général	Président	Membre du Conseil de Surveillance	Administrateur
Infra Invest	Medium Finance	RMA Capital International	BMCE Capital	Air Arabia
RMA Assistance	RMA Asset Management Abidjan			Argan Invest
RMA Investment Partners	RMA Casa Anfa			BMCE Capital Bourse
	RMA Elan			Cap Estate
	Terrasses de l'Océan			CFG
				CTM
				FinanceCom
				RMA ¹
				MBT ²
				RMA Alternative Investment ²
				RMA Asset Management ²
				RMA Capital ²
				RMA Mandates ²
				SFCM ³
				DBM Media Group ⁴
				Decrow Capital
				EurAfric Information
				FinanceCom International
				Finatech
				Lydec
				Maghrebail
				Mutandis
				Mutandis Automobile
				Mutatis
				O'Tower
				Revlly's
				Risma
				Saemog
				T Capital
				Tanger Med Zones
				Villa Roosevelt
				Villajena ⁵

1. Administrateur Directeur Général Exécutif • 2. Administrateur Directeur Général

3. Administrateur Directeur Général Délégue • 4. Représentant de FinanceCom • 5. Représentant de RMA

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. HICHAM EL AMRANI | Représentant Permanent de FinanceCom

M. Hicham EL AMRANI cumule une expérience de plus de 24 années dans les domaines de l'investissement *Private Equity*, du financement et de la stratégie d'entreprises multisectorielles.

A la création de FinanceCom en 2001, M. EL AMRANI était en charge de la Direction Technologies & Télécoms. Nommé Directeur de la Stratégie & Développement entre 2005 et 2008, M. EL AMRANI a été promu Directeur Général Adjoint en 2008 avant de se voir confier la Direction Générale de la holding en juin 2010. Il a ainsi mis en place les Best Practices de pilotage de performance de plusieurs entités du portefeuille de la holding.

De plus, il a opéré plusieurs opérations de M&A, financement LBO et de restructurations dans le cadre de la rationalisation du portefeuille de la holding et de l'optimisation de son endettement.

En 2009, M. EL AMRANI a également coordonné le processus global d'acquisition de la participation de *Portugal Télécom & Téléfonica dans Medi Telecom-Orange* et celui de la cession de 40% de cette société à Orange en 2010. Il est à ce titre administrateur et membre permanent des différents organes de Gouvernance de *Medi Telecom-Orange*.

En sus de ses fonctions, M. EL AMRANI est Administrateur de RMA, CTM, RISMA, Air Arabia, Finatech, Colliers International Maroc, et Président du Comité d'Audit de Air Arabia Maroc, Meditel, RISMA & CTM.

M. EL AMRANI est Ingénieur de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et titulaire d'un MBA et d'un *Graduate Certificate dans le Manufacturing and Service Management de la Southern New Hampshire University*, de l'*Executive Program de la Singularity University* ainsi que du *Leadership Executive Program de l'Université de Yale*.

Né en 1973, M. EL AMRANI est marié et père de deux enfants.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général	Vice-Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Autres mandats
Argan Invest	DBM Media Group (ex-Africa Teldis & Communication)	RMA FinanceCom Afrique FinanceCom International MediTelecom Finatech Group CTM CTM Messagerie Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA) ¹ O Tower ² Revly's Marrakech ³ Risma Africa Co-Development Group Blackpearl Finance Brico Invest ² Colliers International Maroc ⁴	FinanceCom ⁵ Cap Estate ⁵ Financière Yacout ⁶ Saida Star Auto ⁶

1. Administrateur Directeur Général Délégué

2. Représentant permanent de FinanceCom

3. Représentant permanent de INTERFINA

4. Représentant permanent de Argan Invest

5. Directeur Général Délégué

6. Membre du Directoire

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. MARC BEAUJEAN | Représentant Permanent de CDC Limited

M. Marc BEAUJEAN est fondateur et principal associé de *Beaujean & Partners* depuis 2019, spécialisé dans le conseil stratégique en banque et assurance. Dans ce cadre, il exerce la fonction de Chief Operating Officer d'une banque privée luxembourgeoise -*CBP Quilvest*-.

Auparavant, il a été Partenaire Senior et Administrateur chez *McKinsey & Co*, de 1993 à 2012, en charge du développement des relations clientèle en Afrique du Nord et en Europe de l'Ouest -France, Belgique, Suisse, Luxembourg- notamment dans les domaines de la banque de détail, banque privée, fonds de placement, assurances vie et non-vie.

De 1997 à 2014, il a été Administrateur non-exécutif au sein de *Blue Orchard*, à Genève, et co-fondateur du groupe, devenu l'un des plus importants acteurs au monde en micro-finance, finance inclusive, récemment vendu à *Schroders Asset Management*. Plus spécialement en charge de la réflexion stratégique et des partenariats.

De 2012 à 2018, il fut Administrateur Exécutif chez *P&V Assurances*, Belgique, -institution financière systémique au sens de la Banque Centrale Européenne- Directeur des Opérations notamment l'Informatique et les Ressources Humaines, en charge du renouvellement des systèmes cœur en assurances et des programmes de transformation en général.

Par ailleurs, il est co-investisseur de *Profinpar*, fonds d'un montant de 40 millions € spécialisé dans le financement de la croissance, la transmission et l'optimisation de PME matures à potentiel de développement.

Il est également Maître de conférences à HEC Liège depuis 2010.

Né en 1965, il est titulaire d'un *Master in Business Administration* de *Columbia Business School* et d'une licence en Administration des Affaires de l'Ecole d'Administration des Affaires de Liège.

MANDAT

Administrateur BOA Group, représentant de CDC Limited

M. AZEDDINE GUESSOUS | Administrateur *Intuitu Personae*

M. Azeddine GUESSOUS est Président Directeur Général de Maghrébail depuis 2004.

Il siège, par ailleurs, au sein de plusieurs Conseils d'Administration dont *RMA*, *Bank of Africa* (ex *BMCE Bank*), *BOA Group*, *BMCE Bank International Madrid*, *Risma*, *Al Mada*, *Sonasid*, *Lydec* et *Imperial Tobacco Maroc*. Il est également administrateur de l'Université *Al Akhawayn*.

De 2010 à 2012, M. GUESSOUS a présidé le Directoire de *RISMA*. En 2001, il a été Président Directeur Général de la Compagnie d'Assurance *Al Watanya* et en 1995 de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite -*CIMR*-.

De 1978 à 1994, M. GUESSOUS a occupé plusieurs hautes fonctions publiques en tant que Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme en 1978, puis Ministre chargé des relations avec la Communauté Européenne en 1985 et enfin Ambassadeur du Maroc en Espagne de 1986 à 1995.

M. GUESSOUS a été décoré du *Wissam Reda* de l'Ordre d'Officier, du Mérite Civil Espagnol de l'Ordre de Grand-Croix, de l'Ordre National du Mérite Français de la Médaille de Chevalier et de l'Ordre de l'Empire Britannique de la Médaille de Chevalier.

M. GUESSOUS est né en 1941.

LISTE DES MANDATS

Administrateur

BMCE INTERNATIONAL MADRID
BOA GROUP
ROYALE MAROCAINE
D'ASSURANCE
SETTAVEX
LYDEC
AL MADA
SONASID
RISMA
MAROCAINE DES TABACS
ALMA PACK
ALMA BAT

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. ABDOU BENSOUDA | Administrateur *intuitu personae*

M. BENSOUDA dispose de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la gestion d'actifs, du capital-risque, des opérations de fusions/acquisitions et de la restructuration d'entreprises.

Il occupe actuellement le poste d'Administrateur Directeur Général de *FinanceCom International*, l'entité qui pilote les activités de gestion d'actifs et de conseil en investissement financier du Groupe *FinanceCom* à l'international.

Depuis 2008, M. BENSOUDA a exercé diverses fonctions de responsabilité au sein du Groupe *FinanceCom*, notamment Président Directeur Général de *Finatech Group*, un intégrateur de solutions spécialisé dans les infrastructures numériques et énergétiques.

Il était auparavant gérant fondateur associé à *Finaventures Advisors* en Californie où il a participé à la création de Fonds technologiques en partenariat avec la société de gestion *TL Ventures*. Son expérience dans le secteur du *Private Equity* remonte à 1995 à New York.

Il a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur à *Westinghouse*, où il a occupé les postes d'ingénieur logiciel et de chef de projet.

M. BENSOUDA est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en systèmes informatiques de l'Université de Boston et d'un Master en Administration des Affaires -M.B.A.-, spécialité Finance et Entrepreneuriat du *Babson College*, Massachusetts.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Président	Vice-Président	Administrateur	Gérant
Olkad Group	FinanceCom Capital FinanceCom Europe	FinanceCom Green Investments	FinanceCom International ¹ Decrow Capital Africa Investments Holdings Argan Infrastructure Fund Infra Invest Argan Infra Dounia Productions Bridges for Africa Finatech Group Green of Africa	FCOMI-L SCI FinanceCom Global Strategic Holdings B4A Advisory

1. Administrateur délégué

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. FRANÇOIS HENROT | Administrateur Indépendant

M. François HENROT est une des personnalités marquantes du monde de la finance européenne.

Il a occupé de hautes fonctions au sein du Groupe *Rothschild*, notamment en tant que Président de la banque d'affaires et Vice-Président du Conseil de Surveillance de *Rothschild & Co*, dont il est aujourd'hui censeur. Il est également Administrateur référent et Vice-Président du Conseil d'Administration de *Relex*, un des premiers distributeurs mondiaux de matériel électrique, Président du Conseil d'Administration de *COPEBA*, entreprise d'investissement privée belge.

Son parcours professionnel s'est déroulé dans le secteur public, au *Conseil d'État* puis à la *Direction Générale des Télécommunications*, puis dans le secteur privé, à la *Compagnie Bancaire*, à *Paribas* et, depuis 20 ans, dans le groupe *Rothschild*.

Dans le cadre de ses activités culturelles, on notera la Présidence de l'*École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs* en France et son adhésion à l'*Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris*.

Par ailleurs, il est co-auteur de plusieurs livres dont un ouvrage intitulé «*Le Banquier et le Philosophe*» portant sur la crise de 2008.

Né en 1949, M. François HENROT est licencié en sciences économiques et lauréat de l'*Institut d'Études Politiques de Paris*, ancien élève de l'*École Nationale d'Administration* et de l'Université *Stanford*.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Membre du Conseil de Surveillance	Autres mandats
Cobepa (Belgique)	Relex SA	Censeur du Conseil de Surveillance de <i>Rothschild & Co</i>

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. BRIAN MCK HENDERSON | Administrateur Indépendant

M. Brian C. McK. HENDERSON est Associé Fondateur de *Henderson International Advisors, LLC*.

Au cours de 43 ans d'expérience au sein du secteur bancaire international, il a tissé des relations clientèles importantes aussi bien dans les secteurs privés et publics internationaux, de même qu'il a développé une expertise en gestion et gouvernance d'entreprise.

Chez *Merrill Lynch* à laquelle il a consacré la majeure partie de sa carrière, M. HENDERSON a occupé plusieurs postes de responsabilités notamment en tant qu'Assistant Exécutif du Président et du Directeur Général, Vice-Président de *Merrill Lynch Europe*, Moyen Orient et Afrique, et Président du *Global Public Sector*. De même, il a été Président de *Prime Merrill S.p.a Italie* et Membre du Conseil d'Administration de *Merrill Lynch South Africa -Pty- Ltd.*

M. HENDERSON a débuté sa carrière à la *Chase Manhattan Bank* au sein de laquelle il a assumé plusieurs postes notamment au sein du Groupe Institutionnel Européen, en tant que Vice-Président et Directeur de l'Afrique sub-saharienne ou encore au sein de la Banque d'affaires. Il a également été membre du Conseil d'Administration de la Banque Ivoirienne du Développement Industriel ainsi que de la *Chase Bank Cameroun SA*.

Actuellement, il est Président non-exécutif de *Augustea Bunge Maritime Ltd.*, Malta, Conseiller de *Cremades & Calvo Sotelo*, Madrid, et Senior Advisor de *Rockefeller Capital Management*.

Ses engagements civiques incluent l'*Atlantic Council* des Etats-Unis - Vice-Président & Trésorier, *Chatham House Foundation*, *Honoring Nations Board of Governors*, le projet sur le Développement Economique de l'Américano-indien au sein de *JFK School of Government*, Université de Harvard, *Fort Apache Heritage Foundation* - Administrateur -.

M. HENDERSON est titulaire d'un *Bachelor of Science, International Economic Relations, Georgetown University, School of Foreign Service*, Washington DC.

LISTE DES MANDATS

Administrateur	Président Non-Exécutif	Vice-President	Autres mandats
Fort Apache Heritage Foundation	Augustea Bunge Maritime Ltd., Malta	Middle East institute – Washington	Membre du comité The International Advisory Board First Avenue Investment Managers, South Africa
Harvard Project on American Indian Economic Development, Honoring Nations			Membre du comité Departmental Disciplinary Committee for the First Judicial Department, Supreme Court Appellate Division, State of New York
Metropolitan Club of New York			Conseiller de <i>Cremades & Calvo Sotelo</i> , Madrid Senior Adviser de <i>Rockefeller Capital Management</i> Associé fondateur de <i>Henderson International Advisors, LLC</i>

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. PHILIPPE DE FONTAINEVIVE | Administrateur Indépendant

M. Philippe DE FONTAINEVIVE a été Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement, Responsable des activités en France, dans la région Méditerranée, du secteur de l'innovation et de la thématique de la Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Il fut également Senior Advisor du cabinet *Oliver Wyman*. Il est actuellement Directeur Général de la Compagnie Financière Richelieu.

En outre, sa carrière professionnelle a été également marquée par des fonctions de responsabilité au sein du Ministère de l'Economie, des

Finances et de l'Industrie à la Direction du Trésor en tant que responsable successivement des Banques, Assurances, Transport et Urbanisme, Dettes et Développement des Marchés Emergents, des Participations de l'Etat et du Financement de l'Etat et de l'Economie.

Il fut également, Vice-Président du Club de Paris, Conseiller pour les Affaires Internationales du Ministre de l'Economie et des Finances à Paris, Administrateur suppléant de la Banque Mondiale à Washington.

Né en 1959, M. Philippe DE FONTAINE VIVE est diplômé de l'*Ecole Nationale d'Administration – Paris* et de l'*Institut d'Etudes Politiques de Paris* ainsi que d'une licence en Econométrie.

MANDAT

Fonds

Euromena

M. CHRISTIAN DE BOISSIEU | Administrateur Indépendant

M. Christian de BOISSIEU est Professeur émérite à Paris I (*Panthéon-Sorbonne*) et au Collège d'Europe (Bruges), ayant effectué, en tant que Consultant d'organismes financiers internationaux et multilatéraux, plusieurs missions auprès des autorités monétaires du Maroc et de la Tunisie.

Il s'est notamment illustré en contribuant au développement des cadres conceptuels de la Finance Internationale ainsi qu'aux travaux menés au sein du Conseil français d'Analyse Économique dont il a assuré la Présidence de 2003 à 2012, également comme membre de la Commission pour la libération de la croissance -*Commission Attali*-, de la Commission du Grand Emprunt et du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers en France.

Christian de BOISSIEU a publié de nombreux ouvrages et articles portant principalement sur la monnaie, la finance et la banque, sur les questions de politique économique et sur l'intégration européenne, sur les questions monétaires internationales, sur les pays émergents et le développement.

Il est Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur du Ouissam Alaouite, Grand Officier de l'ordre du Lion (Sénégal), Officer of the British Empire (OBE) et titulaire d'autres décorations françaises et étrangères. Il est membre de l'Académie des Technologies (France) et de l'Académie Royale de Belgique.

M. Christian de BOISSIEU est Senior Advisor pour Amundi, membre du Conseil d'Administration de la société Aaqius (Genève), et de SUNU Participations Holding (Paris). Il est également Président de l'*Advisory Board* de l'*Institute of Finance and Governance* (Beyrouth).

M. Christian de BOISSIEU, né en 1947, est Docteur d'Etat en économie, agrégé des facultés de droit -en économie politique-, DES de droit public et diplômé de l'IEP de Paris. Il a été « Post-Doctoral Fellow » à Northwestern University et à Harvard en 1973-1974, par la suite et à plusieurs reprises Visiting Scholar à la Réserve Fédérale américaine -Washington-.

LISTE DES MANDATS

Président	Administrateur	Autres mandats
Advisory Board de l' <i>Institute of Finance and Governance</i> (Banque centrale du Liban)	AAQIUS SUNU Participations Holding Land'Or (Tunisie) Fondation Croix- Rouge Française	Président du Conseil des Parties Prenantes de l' <i>ENEDIS</i> Vice-Président du Conseil Scientifique de l' <i>AMF</i> Membre du Conseil Scientifique de l' <i>AMMC</i>

BIOGRAPHIES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI | Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe de Bank of Africa.

A cet égard, il assure la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice-Présidence du Comité Exécutif Groupe et la Vice-Présidence du Comité de Crédit Senior.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe Bank of Africa, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président de BOA, Groupe bancaire détenu à près de 73% par Bank of Africa et présent dans 17 pays en Afrique. Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés – affacturage, crédit à la consommation, leasing, recouvrement-, ou le courtage d'assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA et de sa Holding, *FinanceCom*. Il est également Président du Conseil de Surveillance d'*EurAfric Information* spécialisée dans le domaine technologique ainsi qu'Administrateur d'*Euro Information*, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel – CIC.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement.

Il siège également au Conseil d'Administration de *Proparco*, institution financière de développement. Il est aussi Administrateur de la *Bourse de Casablanca*.

Né en 1960, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en *Monnaie, Finance et Banque* de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la *Salle des Marchés* d'une grande banque d'affaires française et rejoint Bank of Africa en 1990. Marié, il est père de 3 enfants.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Administrateur
BOA GROUP	BTI BANK	EURAFRIC INFORMATION	RMA
BOA WEST AFRICA		BMCE CAPITAL	FINANCECOM
BMCE EUROSERVICES		SALAFIN	FONDATION BMCE Bank
BMCE ASSURANCES		MAROC FACTORING	EURO INFORMATION
		OPERATIONS GLOBAL SERVICES	BMCE BANK INTERNATIONAL UK
			BMCE INTERNATIONAL HOLDINGS
			BMCE INTERNATIONAL MADRID
			MAGHREBAIL
			RM EXPERTS
			BOURSE DE CASABLANCA*
			O TOWER
			SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH
			PROPARCO*

(*) Représentant de Bank of Africa BMCE Group

BIOGRAPHIES

SENIOR MANAGEMENT

M. DRISS BENJELLOUN | Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe

M. Driss BENJELLOUN est Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe de Bank of Africa. Il est également Administrateur de filiales du Groupe Bank of Africa, notamment, BOA Bénin, BOA Madagascar et BMCE Capital.

Ayant intégré le Groupe BMCE Bank of Africa en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion. Après la privatisation de BMCE Bank, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la Direction Production Bancaire.

En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant le Pôle de Support Groupe : Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de Bank of Africa, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique. Ainsi, il a participé à la restructuration de la *Banque de Développement du Mali* et piloté la fusion de cette dernière avec la *Banque Malienne de Crédits et de Dépôts*.

M. BENJELLOUN est titulaire d'un Doctorat en Finance de l'Université Paris Dauphine et du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.

M. M'FADEL EL HALAISSE | Directeur Général Délégué en charge de l'Ingénierie, Recouvrement & Missions Spécifiques

M. M'Fadel El Halaissi, Directeur Général Délégué, est en charge du Pôle Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques depuis janvier 2019, dont les principales missions portent sur la dynamisation de la gestion du précontentieux de la Banque et des dossiers contentieux nommément désignés, la conduite de missions spécifiques confiées par le Président, outre celles de représentation de la Banque au sein de certaines filiales.

Auparavant, M. M'Fadel El Halaissi fut Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise Corporate Maroc. Ce Pôle de Direction Générale regroupait le Marché des Entreprises,

de la PME-PMI à la Grande Entreprise. Cette responsabilité lui avait été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de Bank of Africa, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée dans le marché des entreprises.

A son intégration, il s'était vu confier la création du département de Restructuration des Crédits d'Investissement. Ces premières années se sont poursuivies par la

prise en charge de la Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises en 1998. En avril 2002, il fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de la *Corporate Bank*, un Pôle étendu ensuite à l'International.

M. M'Fadel El Halaissi est titulaire d'un Doctorat en Economie de l'Université de Lille. M. M'Fadel El Halaissi est marié et père de deux enfants.

BIOGRAPHIES

SENIOR MANAGEMENT

M. MOUNIR CHRAIBI | Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe

M. Mounir CHRAIBI est Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe, ayant rejoint Bank of Africa en 2010.

A ce titre, M. Mounir CHRAIBI a sous sa responsabilité l'ensemble des directions technologiques, juridique, logistique, qualité et traitements bancaires de Bank of Africa.

Dans ce cadre, il conduit des chantiers stratégiques comme la réalisation du système d'information de la Banque et de l'Assurance (SIBEA), la convergence des systèmes d'information des filiales internationales de Bank of Africa et l'industrialisation des back-offices de la Banque.

M. CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de BMCE Immobilier, filiale en charge de la gestion active du patrimoine Immobilier hors exploitation de Bank of Africa ainsi que de *Damancash*, société de transfert d'argent opérant au Maroc.

Il a débuté sa carrière en 1987 en tant que Chef de Projet du Schéma Directeur du Système d'Information du Crédit du Maroc puis, de 1989 à 1994, il dirige l'entité en charge de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'Office d'Exploitation des Ports.

En 1994, il est nommé Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail puis en 2001, en tant que Directeur Général de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.

En 2005, M. CHRAIBI est nommé *Wali de la Région de Marrakech Tensift Al Haouz* qui connaît pendant son mandat un développement important des investissements du secteur privé et le lancement de grands projets publics structurants. M. Mounir CHRAIBI est ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Paris et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré du *Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier*, en 2008. Il est également décoré *Chevalier de l'Ordre de Léopold* du Royaume de Belgique.

M. OMAR TAZI | Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc, qui regroupe (i) la Banque des Particuliers/ Professionnels, elle-même fédérant un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - Particuliers, Professionnels, Clientèle Privée, Migrants -, la filiale BMCE Euroservices, établissement de paiement, et le Multicanal et (ii) la Banque PME qui fédère l'investissement et Ingénierie Financière et le marché Entreprises ainsi que (iii) les 8 Directions Régionales et ce, depuis début janvier 2019.

Auparavant, M. Omar TAZI était Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels.

M. Omar TAZI a débuté sa carrière au sein de la Banque de Développement du Canada. En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Maroc, notamment en tant que Responsable de la Direction des Financements Spéciaux et des Etudes Industrielles, Responsable du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Détail.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la Société Générale, notamment les filiales de Leasing, Crédit à la Consommation, Intermédiation en Bourse, Gestion d'Actifs et Assurance.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI est Administrateur- Directeur Général du Groupe AFMA.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe Bank of Africa afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke - Canada.

BIOGRAPHIES

SENIOR MANAGEMENT

M. MOHAMMED AGOUMI | Directeur Général Délégué en charge de la Coordination de l'International

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de Bank of Africa en charge de la Coordination de l'International.

A ce titre, il a la responsabilité de la synergie entre les différentes entités du Groupe à l'International et en assure pour certaines la responsabilité directe. Il a notamment la responsabilité directe de toutes les entités Corporate européennes ainsi que le réseau Off Shore du Groupe au Maroc. Il assure également la responsabilité de la Banque de Développement du Mali.

Il préside le Conseil d'administration de BBI Madrid et est membre des conseils de BBI PLC, de BMCE International Holding, et de la Banque de Développement du Mali.

Il a rejoint le Groupe Bank of Africa en 2012, après avoir eu une longue carrière dans l'Audit et le Conseil au niveau international.

Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit Agricole France - CASA où il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL - Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et de la Direction des Engagements. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

En 2010, il a fondé le Groupe Europa Corporate Business Group - ECBG -. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommée Financing Access Maroc.

M. Mohammed AGOUMI est diplômé de l'ESSEC -1979- et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie -1980-. Il est Expert-Comptable diplômé à Paris -1993- et a enseigné pendant deux ans à l'ESSEC.

M. KHALID LAABI | Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

M. Khalid LAABI, Directeur Général Délégué, est en charge des Risques Groupe, coiffant les activités de gestion des risques, d'analyse et de surveillance des Engagements et ce, depuis début janvier 2019.

En 2018, M. Khalid LAABI fut nommé Directeur Général Délégué en charge du Contrôle Général Groupe.

Au cours d'une riche expérience de plus de 33 ans au sein du Groupe, il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment en tant que Directeur de l'inspection des services centraux, du réseau agences, du réseau extérieur, ou encore Directeur Central en charge de l'Audit et l'Inspection Générale puis Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe.

Au titre de ses fonctions, il est Membre Associé et Secrétaire du Comité des Risques Groupe, Membre Associé du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe et Membre du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe.

Il est également Membre Permanent du Comité d'Audit et/ou des Risques et de plusieurs filiales du Groupe Bank of Africa notamment en Afrique Subsaharienne de même qu'il est Administrateur de BOA Mali et Administrateur de BTI Bank, banque participative filiale du Groupe.

Depuis 2015, il pilote le déploiement du Programme Convergence des Filières de Contrôle Interne, programme majeur de structuration du Groupe et ce, au sein de 25 Filiales.

En outre, il anime des conférences dans les domaines notamment de la finance, du management des risques, d'audit et contrôle interne et de conformité.

M. Khalid LAABI est diplômé en Sciences Économiques, option Économie de l'Entreprise outre diverses autres formations à l'International et au Maroc. Il est marié et père de 2 enfants.

BIOGRAPHIES

SENIOR MANAGEMENT

M. KHALID NASR | Responsable du Pôle de Direction Générale Corporate & Investment Banking

M. Khalid Nasr est Responsable de l'activité *Corporate & Investment Banking* de Bank of Africa. Il est également Président du Directoire de BMCE Capital, filiale du Groupe spécialisée dans les métiers de la Banque d'Affaires. A cet égard, il est membre du Comité Exécutif et du Comité de Direction Générale de Bank of Africa BMCE Group. Il exerce, par ailleurs, plusieurs mandats sociaux au sein d'entités du Groupe, notamment BOA Group - Administrateur -, BOA Capital - Président du Conseil d'Administration - et Maghrebail - Administrateur -.

M. Khalid Nasr cumule une expérience de plus de 25 années dans les métiers de la finance, dont une part importante dans des postes de haute direction. Il a débuté sa carrière en France au sein d'un assureur européen de premier plan. Après une expérience dans les marchés des capitaux au sein d'une banque marocaine, M. Khalid Nasr a intégré BMCE Capital - à sa création - en 1998. Il a ainsi développé les activités de marchés en tant que Responsable du Trading Obligataire et, à partir de 2005, Directeur de la Salle des Marchés.

M. Khalid Nasr a été nommé, en 2010, Président du Directoire de BMCE Capital et supervise l'ensemble des métiers de la Banque d'Affaires (Marchés des Capitaux, Gestion d'Actifs, Gestion Privée, Conseil Financier, Dépositaire, Intermédiation Boursière, Recherche Financière et Titrisation). Depuis début 2019, M. Khalid Nasr est en charge de l'activité *Corporate & Investment Banking* de Bank of Africa.

M. Khalid Nasr est titulaire d'un *Executive MBA* de l'*ESSEC Business School* – Paris –, d'un Mastère Spécialisé en Finance de l'*ESC Marseille* et d'une Maîtrise en Mathématiques de l'*Université Saint Charles de Marseille*. Il dispose de plusieurs certificats spécialisés, notamment en *Asset & Liability Management – ALM* - et en gestion des risques marchés.

Né en 1967, M. Khalid Nasr est marié et père de trois enfants.

INFORMATION COMMUNIQUÉE AUX ACTIONNAIRES

La Banque entretient une relation régulière avec ses actionnaires à travers diverses communications dédiées et événements organisés au cours de l'année.

Conformément à la réglementation en vigueur, tout Actionnaire dispose, dans les délais, de toute l'information nécessaire avant la tenue du rendez-vous annuel des actionnaires de l'Assemblée Générale.

Ainsi, une rubrique dédiée à l'actionnaire, intitulée "vous êtes actionnaire", est disponible sur le site de la Banque www.ir-bankofafrica.ma dans laquelle figure notamment (i) le Rapport de l'actionnaire intégrant notamment le Rapport de Gestion, les Rapports des Commissaires aux Comptes –Général, d'Audit et Spécial-, les faits marquants, (ii) le Guide de l'actionnaire, document didactique permettant à l'actionnaire de connaître ses droits, la fiscalité des titres, les indicateurs clés de la Banque, la liste des Administrateurs de la Banque, (iii)

l'Avis de réunion, (iv) le formulaire de vote par correspondance, (v) le pouvoir, (vi) la répartition du capital récente de la Banque, (vii) le Communiqué sur le déroulement de l'Assemblée et son issue, (viii) les résultats des votes, outre la documentation que tout actionnaire peut consulter au Siège social de la Banque.

S'agissant de l'information périodique, elle porte principalement sur les communiqués financiers et extra financiers relatifs à l'arrêté des comptes annuels et semestriels ainsi que l'examen des comptes trimestriels, publiés sur le site de la communication financière et sur un Journal d'Annonces Légales. Sont également mis en ligne les présentations des résultats annuels et semestriels projetées lors des conférences de presse et analystes, accompagnées des allocutions du Président du Conseil d'Administration et de l'Administrateur Directeur Générale Exécutif Groupe adressées lors de ces occasions.

Face à la diversité de nos actionnaires, la Banque publie, annuellement, en plusieurs langues notamment français, arabe, anglais, le Rapport Annuel et le Rapport Développement Durable relatant les activités et les performances financières de l'année précédente de sa publication ainsi que sa gouvernance.

Depuis 2019, la Banque publie annuellement le Document de Référence, conformément aux Directives de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux – AMMC-, qui contient l'information détaillée sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la Banque.

De manière Générale, il est mis à jour régulièrement sur le site www.ir-bankofafrica.ma l'information portant sur la Gouvernance de Bank of Africa, l'information financière et extra financière et les principales opérations réalisées par la Banque.

LISTE COMMUNIQUÉS FINANCIERS PUBLIÉS EN 2019

Cahier financier des résultats annuels au 31 décembre 2018

Communiqué financier des résultats annuels au 31 décembre 2018

Communiqué financier relatif aux résultats annuels au 31 décembre 2018 en arabe

Partenariat BMCE Bank of Africa - CDC

Convocation à l'Assemblée Générale du 28 mai 2019

Résultats trimestriels T1 2019

Communiqué de presse relatif à l'enregistrement du Document de Référence de BMCE Bank au titre de l'exercice 2018 et 1^{er} semestre 2019

Avis d'émission d'actions nouvelles relatif à l'augmentation de capital en deux tranches, en numéraire et conversion de dividendes

Convocation à l'AGE du 4 septembre 2019

Communiqué Post AGE du 4 septembre 2019

Résultats de l'opération d'Augmentation de capital en deux tranches

Résultats trimestriels T2 2019

Cahier financier des résultats semestriels au 30 juin 2019

Communiqué financier des résultats semestriels au 30 juin 2019

Communiqué financier relatif aux résultats semestriels en arabe au 30 juin 2019

Communiqué de presse relatif à l'obtention du Visa de l'opération d'Augmentation de capital en numéraire réservée à CDC Group

Avis d'augmentation de capital en deux tranches, en numéraire et conversion de dividendes, et modification corrélative des Statuts

Communiqué de presse relatif aux résultats de l'opération d'Augmentation de capital en numéraire réservée à CDC Group

Communiqué de presse relatif aux résultats trimestriels T3 2019

Avis d'augmentation de capital réservée à CDC Group Plc et modification corrélative des Statuts

POLITIQUE ENVIRONNEMENT & ENERGIE DE BMCE BANK OF AFRICA

L'engagement du Groupe BMCE Bank en faveur de la protection de l'Environnement et du Développement Durable est ancré dans sa stratégie depuis la privatisation de la Banque, à l'initiative de son Président M. Othman BENJELLOUN. L'illustrent les actions menées, depuis plus de 20 ans, par la Fondation BMCE Bank pour l'Education et l'Environnement, sous l'impulsion du Dr Leila Mezian BENJELLOUN, Présidente de la Fondation BMCE Bank.

Les questions environnementales et énergétiques ont, par ailleurs, été réaffirmées comme une véritable priorité dans le cadre de la Politique de Responsabilité Sociétale de la Banque. Elles sont devenues, au fil des années, une fierté de la Banque, régulièrement reconnues et récompensées.

Le management de nos activités doit fournir les ressources, les informations et les compétences nécessaires pour garantir le respect des engagements fixés par notre Politique Environnement & Energie, par notre adhésion aux Principes de l'Equateur, par notre adhésion au système de management des risques sociaux et environnementaux de la SFI, et par notre engagement à respecter les évolutions du cadre réglementaire national et international.

Aujourd'hui, un nouvel élan est donné à notre engagement pour le Développement Durable par l'intégration, au Système de Management Environnemental ISO 14001 existant, d'un Système de Management de l'Energie selon la norme ISO 50001 et par l'intégration de notre certification Haute Qualité Environnementale des bâtiments.

La clé de réussite d'un tel projet d'avenir est l'adhésion de chacun d'entre nous à cette politique et son engagement à maintenir une dynamique d'amélioration continue de la performance environnementale et énergétique de BMCE Bank Of Africa. Nous apportons ainsi notre contribution à la lutte contre le changement climatique, et à la préservation de l'environnement et celui des générations futures.

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI,
Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe et Président de BOA

La Politique Environnement et Energie est structurée sur 8 objectifs prioritaires :

E1. Se conformer aux exigences réglementaires relatives à l'environnement et l'énergie

- E1.1 Assurer la conformité des actifs de BMCE Bank à la réglementation environnementale et énergie en vigueur

E2. Prendre en compte les critères environnementaux dans les activités de financement

- E2.1 Assurer la conformité à nos engagements institutionnels, notamment UNEP-FI, IFC et Principes de l'Equateur
- E2.2 Accompagner les clients dans la mise en œuvre des recommandations et dans l'atténuation des impacts environnementaux négatifs liés aux projets financés

E3. Promouvoir la Finance Durable dont le Green Business

- E3.1 Concevoir et développer des « produits verts »
- E3.2 Promouvoir des « investissements verts » dans les métiers du développement durable

E4. Prévenir et limiter la pollution sur l'environnement et la consommation de ressources naturelles

- E4.1 Diminuer les dégagements de CO2 liés aux déplacements professionnels
- E4.2 Augmenter le taux des déchets recyclés
- E4.3 Organiser le circuit de gestion des déchets
- E4.4 Réduire nos consommations d'eau
- E4.5 Réduire nos consommations de papier

E5. Améliorer en continu les performances énergétiques

- E5.1 Améliorer la gestion des usages énergétiques significatifs (UES)
- E5.2 Améliorer la performance énergétique des UES
- E5.3 Améliorer la surveillance de l'approvisionnement énergétique

E6. Développer la culture et le comportement « durable » des collaborateurs

- E6.1 Renforcer la pratique des éco-gestes par le personnel
- E6.2 Développer la communication interne dans le domaine de l'environnement et de l'énergie
- E6.3 Renforcer les compétences du personnel en relation avec les UES et les enjeux environnementaux

E7. Promouvoir les achats responsables et économies en énergie

- E7.1 Développer la sensibilité environnementale de nos prestataires
- E7.2 Être engagé pour intégrer des exigences environnementales et énergétiques dans tous les nouveaux contrats

E8. Promouvoir « la construction durable »

- E8.1 Prendre en compte les critères environnementaux et énergétiques dans la conception, la réalisation, la maintenance et la rénovation des bâtiments

